

*COMPTÉ—
—RENDU*

administratif et financier
Ville de Vernier

SOMMAIRE

GÉNÉRALITÉS – AUTORITÉS

| | |
|---|----|
| Avant-propos du Conseil administratif..... | 6 |
| Conseil municipal | 8 |
| Composition du bureau du Conseil municipal..... | 9 |
| Séances plénières du Conseil municipal | 10 |
| Conseil administratif | 16 |
| Organisation générale..... | 17 |

DICASTÈRES DE THIERRY APOTHÉLOZ

| | |
|--|----|
| Cohésion sociale..... | 20 |
| Petite enfance..... | 28 |
| Police municipale..... | 34 |
| Sécurité civile | 40 |
| Informatique et télécommunications | 46 |

DICASTÈRES D'YVAN ROCHAT

| | |
|--|----|
| Aménagement du territoire | 50 |
| Génie civil | 54 |
| Projets | 56 |
| Bâtiments | 60 |
| Urbanisme et développement durable | 64 |
| Energies | 68 |
| Sports..... | 72 |
| Ecoles et locations..... | 78 |

DICASTÈRES DE PIERRE RONGET

| | |
|---|-----|
| Finances | 84 |
| Ressources humaines..... | 92 |
| Etat civil..... | 98 |
| Communication, culture et bibliothèques | 102 |
| Espaces verts | 114 |
| Voirie et cimetières | 116 |
| Récupération | 120 |
| Equipements..... | 122 |
| Relations économiques..... | 124 |

COMPTES ET TABLEAUX

| | |
|---|-----|
| Rapport de l'organe de contrôle..... | 128 |
| Résumé du compte de fonctionnement 2016 (Classification fonctionnelle)..... | 130 |
| Résumé du compte de fonctionnement 2016 (Classification par nature)..... | 131 |
| Bilan au 31 décembre 2016..... | 132 |
| Crédits d'investissement (travaux en cours)..... | 134 |
| Crédits d'investissement (travaux en cours)..... | 136 |
| Crédits d'investissement (travaux terminés) | 138 |
| Situation des emprunts..... | 140 |
| Taxe professionnelle communale | 141 |
| état des fonds spéciaux | 141 |
| Compte d'exploitation de la piscine du Lignon | 142 |
| Compte d'exploitation du tennis d'Aire..... | 142 |
| Compte d'exploitation du tennis de Vernier | 143 |
| Fondation des Maisons Communales de Vernier bilan au 31.12.2016 | 144 |
| Fondation des Maisons Communales de Vernier compte de pertes et profits 2016..... | 145 |
| Fondation Vernier-Signal bilan au 31.12.2016 | 146 |
| Fondation Vernier-Signal compte de pertes et profits 2016 | 147 |

Avant-propos du Conseil administratif

Les Autorités exécutives ont le plaisir de présenter le compte rendu administratif et financier portant sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 et ce en conformité avec la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984.

Ce document de synthèse permet de porter un regard d'ensemble sur le développement de la Ville de Vernier et les réalisations majeures de l'année.

Ce deuxième exercice sous la nouvelle législature 2015-2020 relève l'investissement du Conseil administratif de tout mettre en œuvre pour que ses actions et celles de l'administration soient conformes au programme qu'il a défini. Chaque activité s'inscrit dans la volonté de répondre au défi de la cohésion sociale, d'un développement urbanistique de qualité ainsi qu'au défi financier et économique.

Sur le plan financier, le résultat des comptes de l'année 2016 se termine avec un excédent de revenus de CHF 1,5 million, qui s'explique essentiellement par une baisse des charges. Un résultat qui met en lumière une gestion des deniers communaux respectueuse et prudente tout en garantissant la réalisation de plusieurs projets d'envergure qui dessineront le futur de la commune.

Dans les années à venir, la Ville devra faire face à des défis majeurs. Le Conseil administratif met et mettra toute son énergie à défendre les intérêts de Vernier dans un contexte où les recettes fiscales dévolues aux communes feront l'objet d'importantes transformations, de la nouvelle réforme d'imposition des entreprises (Projet Fiscal 17) à la refonte de la péréquation intercommunale.

La prudence reste donc de mise pour les autorités qui, pour assurer les investissements indispensables au développement durable de la commune, continueront à œuvrer de manière soutenue à la diminution de la dette tout en fournissant des prestations diversifiées et de qualité à la population.

Le Conseil administratif vous remercie pour la confiance que vous lui accordez et s'engage à poursuivre sa politique pour le bien-être commun.

Pierre Ronget, Maire (juin 2016 – mai 2017)

Yvan Rochat, Conseiller administratif

Thierry Apothéloz, Conseiller administratif

CONSEIL MUNICIPAL

Législature 2015-2020

Situation au 31.12.2016

| Parti | Nom, prénom |
|-------------|------------------------|
| PLR | Ahmari Vida |
| MCG | Ambrosio François |
| MCG | Angeloz Claude |
| Indépendant | Arduini Brice |
| MCG | Besse Béatrice |
| PS | Brandrup Gladys Acosta |
| PLR | Bron Gilles-Olivier |
| PS | Carnino Martin |
| MCG | Chappaz Marc |
| PS | Chiaradonna Denis |
| Les Verts | Chillier Xavier |
| PS | Debbah Hacene |
| PDC-PBD-VL | Dulex Christophe |
| PS | Gaulin Maria |
| PS | Hebib Leutrim |
| PS | Ilazi Gëzim |
| PS | Jaquet Jean-Claude |
| MCG | Jeanneret Laurent |
| PDC-PBD-VL | Magnin Yves |
| PS | Martens Johan |
| PLR | Mattenberger Monique |
| PS | Mazolo-Mikunzi Junior |
| Les Verts | Metushi Granit |
| PDC-PBD-VL | Monnier Josette |
| MCG | Noël Daniel |
| MCG | Oliveira Rui |
| Verts | Perroux Olivier |
| MCG | Renaud Michel |
| PS | Reuelta Andrés |
| MCG | Rey Charles |
| MCG | Roch Ana |
| Les Verts | Schaufelberger Esther |
| PS | Staub Martin |
| PS | Steger Barbara |
| PS | Tombola Jean-Pierre |
| PLR | Tschopp Laurent |
| MCG | Valente Stéphane |

COMPOSITION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Mai 2016 – Mai 2017

**PRÉSIDENT**

Martin Staub
PS

**1^{ER} VICE-PRÉSIDENT**

Xavier Chillier
Les Verts

**2^E VICE-PRÉSIDENTE**

Josette Monnier
PDC-PBD-VL

**SECRÉTAIRE**

François Ambrosio
MCG

**VICE-SECRÉTAIRE**

Monique Mattenberger
PLR



SÉANCES PLÉNIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FÉVRIER 2016

Ouverture par 32 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 55 000.– destiné à couvrir le montant du crédit d'étude pour la mise en œuvre d'un réseau de collecte des eaux et d'une station d'épuration au lieu-dit «Le Moulin».

Ouverture par 32 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit d'investissement de CHF 329 000.– destiné à l'équipement des nouvelles surfaces du deuxième étage de l'EVE Libellules.

Décision par 31 oui et une abstention d'envoyer la pétition PE 019 – 15.09 «Pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée» au Conseil administratif pour traitement.

Acceptation, par 16 oui, 14 non et une abstention de la motion M 623 – 15.03 «Aidons les enfants de Vernier à connaître leurs cultures et langues d'origine!» qui invite le Conseil administratif à faire un état des lieux des cours de langue et culture d'origine existant à Vernier, des frais d'écolage y relatifs, ainsi que du nombre d'enfants fréquentant ceux-ci; à étudier la possibilité de financer tout ou partie de ces frais d'écolage pour les enfants de Vernier; à chiffrer les coûts d'un tel dispositif et, subsidiairement, à proposer l'inscription d'une telle mesure dans le cadre des prochains exercices budgétaires.

Acceptation par 28 oui et deux abstentions de la DA 057 – 15.11 relative à la constitution d'un bail emphytéotique au profit de l'association Pro Natura Genève, et à l'annulation des points de la DA 080 – 11.11 concernant la vente des terrains de Mategnin sur territoire français.

Acceptation, par 31 oui et un non de la motion M 060 A – 16.02 «Des chantiers de la ville de Vernier exemplaires» qui invite le Conseil administratif à entamer les démarches avec les partenaires sociaux des métiers du bâtiment (la Fédération des Métiers du Bâtiment et les syndicats UNIA, SIT et SYNA) pour la mise en œuvre d'un plan de mesures visant au renforcement des contrôles paritaires sur les chantiers de la Ville de Vernier ou sur les chantiers où la Ville de Vernier a délégué sa maîtrise d'ouvrage; à obtenir l'accord préalable du Conseil municipal pour toute constitution de fonds social engageant financièrement la Commune; à approcher les Fondations immobilières communales afin de les inviter à s'associer à la démarche.

Refus par 23 non et 9 oui de la motion M 625 – 15.03 «Pour des transports utiles et en toute sécurité».

Refus par 20 non et 12 oui de la délibération municipale DM 077 – 15.12 «Désignation des présidents des commissions parlementaires».

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2016

Acceptation par 33 oui, soit à l'unanimité, de la DA 067 A – 16.03 relative au préavis au projet de plan directeur de la zone de développement industriel et artisanal des Batailles (PDZIBAT) n° 29'975.

Acceptation par 33 oui, soit à l'unanimité, de la DA 068 A – 16.03 relative au préavis au projet de PLQ 29'890-540 situé entre le chemin de la Bourdonnette, le chemin des Campanules et le chemin des Sellières, sous conditions.

Ouverture par 33 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 70 000.– destiné à financer les travaux nécessaires à l'aménagement paysager des surfaces extérieures du restaurant Le Nénuphar.

Ouverture par 33 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 3 400 000.– destiné à la mise en place de revêtements bitumeux phonoabsorbants aux chemins de l'Ecu, route de l'Usine-à-Gaz, chemin des Corbillettes et chemin des Sellières; d'un crédit de CHF 999 000.– dont à déduire la TVA récupérable au titre de l'impôt préalable de CHF 70 000.–, soit un montant net de CHF 929 000.–, destiné aux travaux de construction des collecteurs de la route de l'Usine-à-Gaz. Tout ou partie de ce crédit sera financé au moyen des loyers versés par le Fonds intercommunal d'assainissement conformément à la Loi sur les eaux, qui seront comptabilisés annuellement dans le compte de fonctionnement sous la rubrique n° 71.452.

Ouverture par 33 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 1 500 000.– TTC, dont à déduire la TVA récupérable au titre de l'impôt préalable de CHF 111 111.–, soit un montant net de CHF 1 388 889.–, destiné aux travaux de remise en état des collecteurs. Tout ou partie de ce crédit sera financé au moyen des loyers versés par le Fonds intercommunal d'assainissement conformément à la Loi sur les eaux, qui seront comptabilisés annuellement dans le compte de fonctionnement sous la rubrique n° 71.452.

Acceptation par 30 oui et 3 non de la motion M 075 A – 16.03 «Pour le vivre ensemble et la cohésion sociale» qui invite le Conseil administratif à étudier le concept et examiner les possibilités de créer un événement durable dédié à la découverte

du territoire verniolan ; à imaginer un partenariat avec Genève tourisme ; à prendre les dispositions nécessaires visant à encourager la société civile à participer à cet événement, en partenariat avec le Bureau de l'intégration des étrangers ; à déposer un rapport sur la faisabilité et l'impact financier de cette manifestation ; à déposer une délibération administrative au Conseil municipal.

Ouverture par 33 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 6 830 000.– destiné à la réfection de la machinerie et à la réhabilitation des bassins extérieurs de la piscine du Lignon.

Acceptation par 33 oui, soit à l'unanimité, de la DA 093 – 16.03 relative à la modification du règlement sur les cimetières.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2016

Ouverture par 34 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 250 000.– destiné à la réfection du système de ventilation de la piscine des Avanchets et de ses vestiaires.

Ouverture par 34 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 285 000.– destiné à l'aménagement d'une zone sportive au Lignon.

Ouverture par 30 oui et 4 non d'un crédit de CHF 130 000.– destiné à la réalisation d'une étude du patrimoine arboré communal.

Ouverture par 34 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 107 000.– destiné à la réalisation d'aménagements au terrain de football d'Avanchet-Jura.

Acceptation par 18 oui, 14 non et une abstention de la DA 264 A – 16.04 donnant un préavis défavorable au projet de mo-

dification du régime des zones selon plan n° 29807-541 (Voies CFF – route de Vernier) tant que les conditions-cadres environnementales et en matière de transports associées à la densification de ce périmètre ne feront pas l'objet de garanties formelles de la part du Canton.

Acceptation par 30 oui et 4 abstentions de la DM 110 – 16.04 « Modification du Règlement du Conseil municipal : améliore le travail des élus ».

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2016

Approbation par 31 oui, soit à l'unanimité, de la DA 098 – 16.04 relative aux crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires pour 2015 pour un montant de CHF 3 025 015.72.

Approbation par 33 oui, soit à l'unanimité, des comptes de fonctionnement et des investissements 2015.

Approbation par 33 oui, soit à l'unanimité, des comptes 2015 de la Fondation communale Vernier-Signal.

Approbation par 30 oui et 3 abstentions des comptes 2015 de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV).

Ouverture par 33 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 785 000.– destiné au remplacement du revêtement du terrain B au stade d'Aire.

Ouverture par 33 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 920 000.– destiné au remplacement du revêtement du terrain B au stade de Vernier.

Ouverture par 33 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 131 000.– destiné aux travaux de réfection du bâtiment sis chemin du Moulin-des-Frères 46.

Ouverture par 32 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de réalisation de CHF 104 000.– pour la réalisation d'un couvert en toile sur la terrasse supérieure du restaurant de la piscine du Lignon. Participation de M. Fadil Murselaz, gérant du restaurant de la piscine du Lignon, à raison de CHF 10 000.–.

Ouverture par 32 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 95 000.– destiné au remplacement des vitrages de différents bâtiments durant l'année 2016.

Adoption par 32 oui, soit à l'unanimité, de la résolution R 113 – 16.05 relative à la modification dans la désignation des membres du comité de pilotage du Contrat de quartier des Libellules qui désigne M. Gian-Reto Agramunt comme représentant du groupe PLR pour le restant de la législature 2015-2020.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2016

Ouverture par 33 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 240 000.– destiné à couvrir le montant du crédit d'étude pour le projet de renaturation et de gestion des eaux du Nant des Grebattes.

Ouverture par 33 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 100 000.– destiné au réaménagement du chemin de Crotte-au-Loup.

Ouverture par 33 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 244 000.– destiné à l'acquisition d'une balayeuse de marque RAVO.

Ouverture par 33 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 132 950.– destiné à un renouvellement de tracteurs et machines pour le service des espaces verts.

Ouverture par 33 oui, soit à l'unanimité,

d'un crédit de CHF 5 253 000.– destiné au réaménagement de la route d'Aire (en option : du chemin des Sellières – partie amont) et d'un crédit de CHF 2 300 000.–, dont à déduire la TVA récupérable au titre de l'impôt préalable de CHF 170 370.–, soit un montant net de CHF 2 129 630.–, destiné aux travaux de construction des collecteurs de la route d'Aire et du chemin des Sellières.

Acceptation par 34 oui, soit à l'unanimité, de la DA 117 – 16.05 relative à l'octroi d'un droit de superficie à la Fondation des Maisons Communales de Vernier (FMCV) sur la parcelle 2300, FE 20, de la commune de Vernier (rue Jean-Simonet 3).

Ouverture par 31 oui et 1 abstention, d'un crédit de CHF 142 000.– relatif au wi-fi et au réseau intra-communal à haut débit.

Ouverture par 33 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 1 522 000.– destiné à la rénovation de la charpente de la Maison d'Ivernois.

Ouverture par 24 oui, 6 non et 2 abstentions d'un crédit de CHF 61 000.– destiné à l'acquisition d'une tente pour les manifestations communales.

Acceptation par 19 oui, 8 non et 5 abstentions de la motion M 131 – 16.06 « Refonte du réseau TPG avec l'arrivée du Léman Express : quelles participations des communes ? » qui invite le Conseil administratif à entamer les démarches avec les TPG et le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) pour exiger une consultation des communes sur le réseau des TPG à l'horizon de la mise en service du Léman express, et à discuter de manière concertée avec les communes voisines Meyrin, Grand-Saconnex et Satigny, le réseau dans le cadre de la commission intercommunale des transports.

Acceptation par 27 oui et 6 non de la motion M 132 – 16.06 « Pour un réseau de capteurs pour les PM2.5 » qui invite le Conseil administratif à étudier la pertinence de la mise en place de réseau de capteurs fixes ou mobiles permettant de mesurer en temps réel les particules fines (PM 10 et 2.5) notamment, et d'en informer le public par tous les moyens pertinents, notamment via les nouvelles technologies ; à estimer le coût d'investissement et de fonctionnement de ce genre de réseau d'information et de présenter un rapport au Conseil municipal.

Acceptation par 31 oui et 1 abstention de la résolution R 135 A – 16.06 « La concertation n'est pas une option à bien plaisir » qui exige du Conseil d'Etat : un respect strict de l'article 11 de la Constitution genevoise ; qu'il mène lui-même les concertations nécessaires à l'élaboration des projets sous sa responsabilité ; la mise en place immédiate, dans le cadre du projet de centre d'accueil prévu à Aire, du cadre de concertation mentionné par la Constitution ; qui prie le Conseil d'Etat de communiquer sans tarder les dispositions prévues relatives à la concertation sur le projet d'Aire, tant vers les autorités municipales que vers les habitants du quartier ; de s'opposer à la réalisation du centre d'accueil pour mineurs non accompagnés prévu à Aire, tant que ce dernier n'est pas redimensionné et l'objet d'une réelle concertation avec les habitants et les autorités municipales ; qui invite le Conseil administratif à s'opposer à la réalisation de tout projet cantonal qui ne respecterait pas les exigences de concertation avec la population, prévues à l'article 11 de la Constitution genevoise.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2016

Acceptation par 15 oui, 9 non et 1 abstention de la DA 139 – 16.09 relative au pré-

avis au projet de modification des limites de zones selon plan n° 29'508B-526-540 (entre le chemin des Ailes, du Ruisseau, de l'Avanchet et à l'intérieur du quartier des Avanchets).

Acceptation par 26 oui, soit à l'unanimité, de la DA 141 – 16.09 relative à l'octroi d'un droit de superficie à la société Solufond SA sur la parcelle 4631, fe 51 de la commune de Vernier (chemin Grenet) et cession gratuite à la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) de 5 m² provenant d'une mutation parcellaire de la nouvelle parcelle 4632, FE 51 de la commune de Vernier.

Acceptation par 26 oui, soit à l'unanimité, de la DA 146 – 16.09 relative au cautionnement de la commune de Vernier en faveur de la Fondation des Maisons Communales de Vernier (FMCV) en vue du renouvellement de l'emprunt arrivant à échéance.

Approbation par 26 oui, soit à l'unanimité, de la DA 148 – 16.09 relative à l'ajustement des droits immobiliers et création de servitudes dans le cadre de l'implantation de la société IKEA SA.

Refus par 21 non et 7 oui de la délibération municipale DM 152 – 16.09 « Hygiène et sécurité ».

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2016

Ouverture par 29 oui, 2 non et 1 abstention d'un crédit de CHF 162 000.– destiné à la réalisation d'une étude pour une passerelle au-dessus de l'avenue de l'Ain.

Ouverture par 32 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 2 940 000.– destiné à couvrir le montant des travaux de démolition et de reconstruction du bâtiment du Jardin Robinson du Lignon.

Ouverture par 21 oui, 9 non et 1 abstention d'un crédit de CHF 729 000.– destiné à financer les travaux nécessaires à l'aménagement de la place de Châtelaine.

Ouverture par 31 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 125 300.– destiné au réaménagement de la place du Lignon.

Acceptation par 31 oui, soit à l'unanimité, de la DA 130 A – 16.10 relative à l'échange de la parcelle 2615, propriété de la Ville de Vernier, avec la parcelle 3155, propriété de la Fondation Emile Dupont (FED) et donation de la parcelle 3155 à la Fondation pour le développement des arts et de la culture (FODAC).

Ouverture par 31 oui et une abstention d'un crédit de CHF 84 000.– destiné à l'aménagement d'un Centre musical dans l'édicule n° 10 dans le cadre du projet «Nouvelles Libellules».

Ouverture par 32 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 100 000.– destiné à couvrir le montant des honoraires pour l'étude sur la rénovation des façades de la Salle et du Centre sportif du Lignon.

Acceptation par 32 oui, soit à l'unanimité, de la DA 156 – 16.10 relative à la cession gratuite à la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) de 5 m² provenant d'une mutation parcellaire de la nouvelle parcelle 4632, FE 51 de la commune de Vernier.

Ouverture par 31 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 140 000.– destiné au remplacement du revêtement du petit terrain synthétique d'entraînement au stade d'Aire.

Acceptation par 24 oui et 5 non de la motion M 163 – 16.10 «Efficience et subventions sportives» qui invite le Conseil administratif à étudier, en collaboration

avec les clubs sportifs communaux, les possibilités de coordination entre eux, de mutualisation des ressources, de mise à disposition de moyens communaux, ainsi que la refonte de la réglementation des subventions municipales aux sportifs.

Acceptation par 28 oui, soit à l'unanimité, de la motion M 164 – 16.10 «Issue de secours au Lignon» qui invite le Conseil administratif à déposer un projet de délibération visant à optimiser la sécurité au Lignon de manière générale et notamment à remplacer la passerelle piétonne du bas du Lignon par un pont praticable uniquement par les piétons, les cyclistes et les ayants droit (véhicules prioritaires d'intervention, des SIG et des services communaux), en collaboration avec les organes permanents de la coordination en cas de catastrophe en vue d'optimiser un itinéraire prioritaire pour la circulation des moyens d'intervention au sud de la cité du Lignon.

Acceptation par 25 oui et 2 abstentions de la résolution R 155 – 16.10 relative à la modification dans la désignation des membres des commissions et représentations extraparlamentaires de la législature 2015-2020 qui désigne, comme représentant du groupe Les Socialistes au sein du Comité de pilotage du Contrat de Quartier de Vernier-Village M. Victor Marin et qui désigne comme représentant du groupe MCG – Indépendants – l'Entente pour Vernier au sein du Conseil de fondation de la Fondation des Maisons Communales de Vernier M. Alain Primatesta.

Acceptation par 26 oui et 1 non de la résolution R 165 – 16.10 «Soutenons la presse locale».

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES 15 ET 17 NOVEMBRE 2016

Ouverture par 28 oui et 3 non d'un crédit

de CHF 1 195 600.– pour le versement d'une contribution au Fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.

Acceptation par 21 oui et 10 non de la DA 157 – 16.10 relative aux jetons de présence des Conseillers municipaux pour l'année 2017.

Approbation par 31 oui, soit à l'unanimité, de la DA 158 A – 16.11 relative aux budgets 2017.

Acceptation par 23 oui et 7 abstentions de la DA 142 A – 16.11 relative au projet de plan directeur de la zone de développement industriel et artisanal de Mouille-Galand (PDZIMOGA) n° 29'976.

Ouverture par 31 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 175 000.– destiné à financer la révision du plan directeur localisé de la commune de Vernier.

Ouverture par 31 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 649 610.– destiné à l'assainissement d'installations de chauffage dans divers bâtiments communaux.

Acceptation par 16 oui et 15 non de la motion M 149 A – 16.11 «Pas de pub pour le gaspillage» qui invite le Conseil administratif à trouver la meilleure manière pour distribuer aux habitant-e-s de Vernier un autocollant «Pas de publicité» à poser sur leur boîte aux lettres.

Acceptation par 20 oui et 10 non de la DM 169 – 16.11 relative à la modification du règlement du Conseil municipal (indemnités aux Conseillers municipaux).

Acceptation par 23 oui, 6 non et une abstention de la motion M 170 – 16.11

«Sentiment d'appartenance» qui invite le Conseil administratif à présenter une étude de faisabilité pour la mise en place d'une telle action participative et à en définir les coûts de fonctionnement, et faire part de ses conclusions à la commission ad hoc.

Acceptation par 27 oui et 4 non de la motion M 150 A – 16.11 «Buvons local» qui invite le Conseil administratif à s'assurer que de la bière produite à Genève soit proposée lors des manifestations communales; à prendre contact avec différents brasseurs genevois afin de trouver la meilleure solution pour vendre de la bière genevoise lors des manifestations communales.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2016

Ouverture par 19 oui, 3 non et 10 absences d'un crédit de CHF 780 000.– destiné à financer les travaux nécessaires à l'aménagement d'un parc animalier au chemin De-Sales.

Ouverture par 32 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 136 000.– destiné à la rénovation de l'éclairage des salles de gymnastique des écoles d'Avanchet-Salève et des Libellules.

Acceptation par 31 oui et un non de la motion M 094 – 16.03 «Une deuxième vie pour nos appareils ménagers» qui invite le Conseil administratif à étudier la possibilité d'intégrer un atelier de réparation d'électroménagers dans la «bricothèque» des Libellules, où des appareils pourraient être réparés en échange d'une somme modique; à étudier l'intégration des jeunes en rupture et des chômeurs de Vernier en collaboration avec le service de la Cohésion sociale (SCOS); à étudier le meilleur encadrement pour ce projet.

Acceptation par 32 oui, soit à l'unanimité, de la motion M 160 A – 16.12 «Un-e délégué-e à la famille pour mieux penser nos politiques familiales» qui invite le Conseil administratif à établir une liste d'associations actives dans le domaine de la

parentalité et qui pourraient développer leurs activités sur Vernier; à rendre une étude complète, y compris financière, sur une politique familiale communale, comportant un plan de mesures concrètes de soutien à la famille et, plus particulièrement, à la parentalité.

Acceptation par 32 oui, soit à l'unanimité, de la motion M 178 – 16.12 «Intégration sociale des réfugiés par le sport» qui invite le Conseil administratif à prendre langue avec les instances responsables de la gestion des migrants, telles que l'Hospice Général et le Conseil d'Etat, pour faire pression sur les associations faitières sportives exigeant des conditions strictes pour pouvoir exercer un sport dans les compétitions officielles. Ces dernières pourront ainsi, dans cette situation d'urgence que l'on connaît, penser à déroger à ces règles pour que les associations sportives continuent à jouer entièrement leur rôle social en intégrant à part entière ces personnes au statut particulier et qu'elles puissent bénéficier d'une licence, ne serait-ce que provisoire,



renouvelable d'année en année, leur permettant d'évoluer dans les compétitions officielles.

Acceptation par 29 oui et 3 abstentions de la résolution R 114 – 16.05 relative à la Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage portant sur le quartier de l'Etang, entre la Ville de Vernier et PCM Opérateur Urbain SA.

Acceptation par 32 oui, soit à l'unanimité, de la résolution R 151 A – 16.12 relative au renforcement des mesures de sécurité des sites de stockage d'hydrocarbures.

Acceptation par 31 oui et une abstention de la résolution R 182 – 16.12 relative à la modification dans la désignation des membres des commissions et représentations extraparlimentaires de la législature 2015-2020 qui désigne M. Jean-François Bouvier comme représentant du groupe PLR au sein du Conseil de fondation de la Fondation des Maisons Communales de Vernier (FMCV).

Salle du Conseil municipal © Serge Honthaas



CONSEIL ADMINISTRATIF

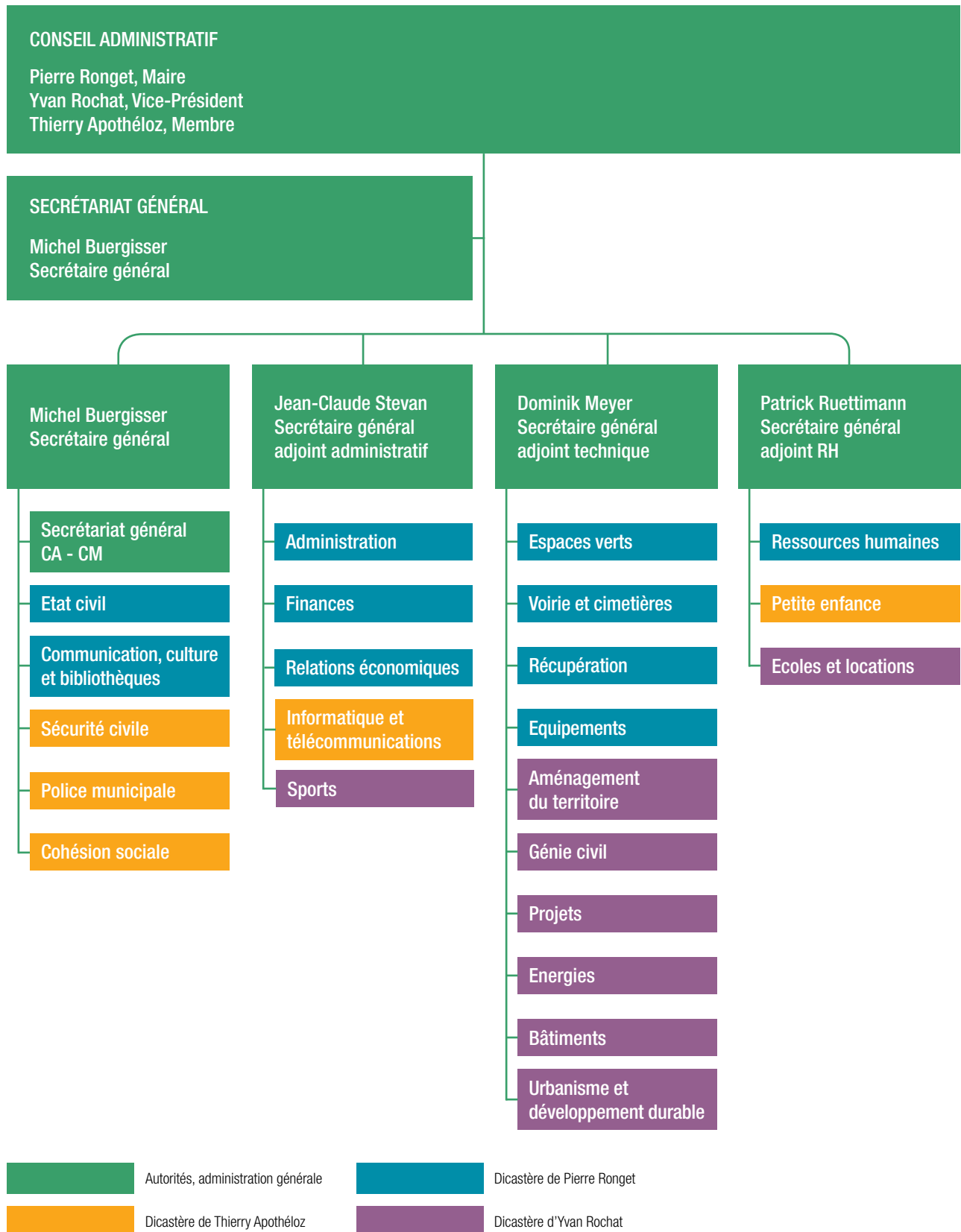
Législature 2015-2020



Dans sa séance du 10 mai, le Conseil administratif a nommé son Président en la personne de **Pierre Ronget**, qui a pris le titre de Maire ; conformément à la loi, **Yvan Rochat** a été nommé Vice-Président et **Thierry Apothéloz**, Membre.

ORGANISATION GÉNÉRALE

Situation au 31.12.2016



Cohésion sociale

Police municipale

Petite enfance

Sécurité civile

**Informatique et
télécommunications**



Conseiller administratif délégué
Thierry Apothéoz

Cohésion sociale

Marko Bandler
Responsable de service
022 306 06 70
cohesion-sociale@vernier.ch



2016 a été une nouvelle fois une année riche en projets et réalisations diverses de la part du service de la cohésion sociale. Outre les missions et actions de base de l'activité du service, dont les résultats figurent de manière détaillée dans le présent rapport, de nouvelles prestations ont vu le jour durant l'année écoulée.

Parmi celles-ci, on citera notamment :

- ▶ La réalisation d'une **brochure d'information aux locataires**, qui a été distribuée à l'ensemble des ménages verniolans en février 2017, au travers d'un encart dans le journal *ActuVernier*;
- ▶ La participation à un projet pilote « **santé psychiatrique** », en collaboration avec l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD), sur le quartier du Lignon ;
- ▶ La mise en œuvre d'un **protocole de collaboration** avec la Fondation genevoise de désendettement (FGD), qui constitue une première du genre au niveau cantonal ;
- ▶ La finalisation et le lancement du projet pilote « **Vernier Seniors +** », qui a pu voir le jour grâce à un financement intégralement assuré par une fondation privée et la Loterie Romande ;
- ▶ La mise sur pied de **projections intergénérationnelles** grâce à un partenariat avec Pathé Cinémas ;
- ▶ Une **exposition itinérante** (appelée « **MERCI** »), visant à remercier et valoriser l'engagement bénévole des participants et porteurs de projets au sein des Contrats de Quartier ;
- ▶ La signature d'un **protocole de collaboration, par le biais d'une convention**, entre la Fondation pour l'animation socioculturelle et les Correspondants de Nuit ;
- ▶ Un **renforcement de la collaboration avec les entreprises**, grâce au travail de lien effectué par le conseiller aux entreprises, qui permet d'affermir nos partenariats avec le monde de l'emploi à Vernier.

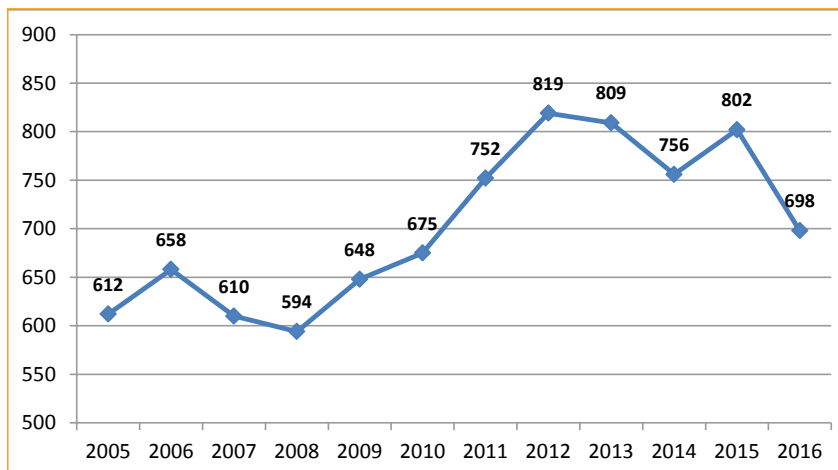
Le 17 juin 2016, le SCOS a eu l'insigne honneur de recevoir la **Distinction cantonale du développement durable, qui a récompensé le projet «Unité Préaux Vernier»**. Ce prix symbolique a été remis au service pour la troisième fois en quatre ans. Il l'avait en effet reçu en 2013 pour les Contrats de Quartier, et en 2015 pour le processus participatif «Nouvelles Libellules». Cette récompense souligne une nouvelle fois l'originalité et la pertinence des projets menés par le service dans le domaine de la cohésion sociale.

DÉLÉGATION À L'ACTION SOCIALE

En 2016, ce sont **698 dossiers** qui ont été traités par la Délégation à l'action sociale. Ce nombre est le plus bas enregistré depuis 2010, comme le montre le tableau ci-dessous. De même, la proportion de nouveaux dossiers est également en diminution (53% des suivis en 2016, contre 62% en 2015). Ces chiffres sont évidemment à mettre en rapport avec le



Remise de la distinction cantonale du développement durable aux jeunes participants du projet UPV, en compagnie de Thierry Apothéloz, Conseiller administratif.



Evolution du nombre de dossiers suivis par la DAS (depuis 2005)

protocole de collaboration qui nous lie aujourd'hui à l'Hospice général (HG), lequel déploie son plein effet et fait que la DAS joue son rôle de totale subsidiarité par rapport au dispositif d'aide sociale cantonale. Et avec une augmentation de près de 60% des suivis en sept ans au sein de cette institution, on voit que de plus en plus de personnes et familles sont contraintes de faire appel aux prestations de l'aide sociale cantonale aujourd'hui.

Les permanences sans rendez-vous: un succès qui ne se dément pas

Sur l'ensemble des situations suivies par la Délégation à l'action sociale en 2016, **182 concernent des personnes reçues lors de permanences dites «sans rendez-vous».**

Depuis leur création en 2011, ces permanences tenues de manière hebdomadaire par un professionnel de l'action sociale connaissent un succès constant. Leur fonctionnement «sans rendez-vous» permet à la population verniolane un accès aisé à une information et une orientation sociale de qualité.

La nature des demandes adressées lors des permanences «sans rendez-vous»,

souligne la nécessité d'une orientation efficace par les travailleurs sociaux du SCOS auprès d'une population qui a de la peine à s'y retrouver face aux méandres de l'administration cantonale et des problèmes qui découlent de la gestion administrative.

Ces permanences nous permettent de dresser un panorama statistique représentatif des besoins des Verniolans faisant appel aux prestations de la DAS.

40,1% des demandes exprimées lors de ces permanences ont trait à des besoins d'information et d'orientation sociale. Vient ensuite la question du budget/dettes (38,9% des demandes), suivie par le besoin d'une aide ou d'un appui administratif (26,1%). Les questions liées au logement sont également très présentes (23,9% des demandes).

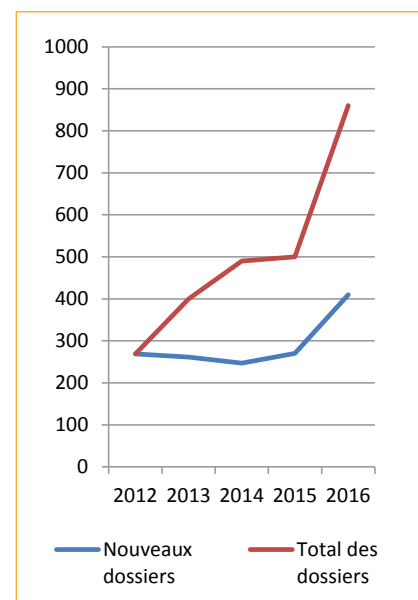
Il est à noter que dans un peu plus d'un quart des situations rencontrées lors de ces permanences (26,1%), les personnes se sont retrouvées éligibles aux prestations communales et ont donc pu bénéficier d'un suivi régulier. Cela souligne l'utilité de ces permanences sans rendez-vous dans la détection de problèmes nécessitant un suivi.

DÉLÉGATION À L'EMPLOI

L'année 2016 a été marquée par l'introduction d'un nouveau logiciel informatique de gestion des dossiers individuel, développé ces dernières années par le Service informatique de l'Association des communes genevoises (SIACG), en collaboration avec les communes de Carouge, Lancy et Meyrin.

En 2016, ce sont **plus de 860 personnes qui ont pu bénéficier d'un suivi dans ce cadre** (500 en 2015), dont **410 nouvelles situations** (270 environ en 2015).

En 2016, le service a formellement démarré l'extension de sa partie «**relations économiques**» avec la prise de fonction de notre conseiller aux entreprises. L'idée derrière la création de ce nouveau poste est de pouvoir, plus systématiquement et proactivement, aller à la rencontre des entreprises établies sur le territoire communal. Le rattachement de la fonction au SCOS permet un passage de relais direct à l'équipe des conseillères en insertion



Evolution du nombre de dossiers depuis 2012

aussitôt que dans les échanges une opportunité liée à l'emploi se présente (poste à pourvoir, ouverture à l'accueil de stagiaires, recherche d'apprentis).

Mais le rôle du conseiller ne se limite pas strictement à ces questions d'emploi. En prenant le temps d'aller à la rencontre des entreprises, en s'intéressant à leur situation particulière, leurs activités, leurs besoins, c'est un lien de confiance qui s'établit entre le tissu économique de la commune et son administration. Et pour certains, ce lien était inexistant, ou rompu. A travers un protocole établi avec le Secrétariat général, le conseiller aux entreprises est en mesure de faire remonter l'ensemble des demandes récoltées, pour une « redistribution » vers les services compétents.

Aujourd'hui, notre base de données d'entreprises partenaires comporte près de 320 entrées, dont 87% d'entreprises verniolanes. Depuis l'engagement du conseiller aux entreprises, soit depuis un peu plus d'une année, nous dénombrons **120 nouveaux contacts établis, qui dans la grande majorité des cas (85%) ont donné lieu à une rencontre.** Lors des entretiens menés, qui souvent sont l'occasion d'approfondir la situation de l'entreprise sur de multiples plans, dans 82% des situations, des besoins ou demandes nous sont communiqués. Parmi elles, les plus récurrentes concernent des questions d'emploi (81%), de marchés publics (20%), de mobilité (19%) ou encore de visibilité (18%).

DÉLÉGATION AUX SENIORS

Pour la Délégation aux Seniors, l'année 2016 a été celle de la consolidation du Réseau Seniors Vernier (RSV). En novembre 2015, suite à son bilan final très

positif, le Conseil municipal a entériné le dispositif. En effet, après trois ans de travail en projet pilote, le RSV fait désormais ses preuves et les résultats le démontrent :

- ▶ Les moyens d'intervention choisis ont permis d'établir le contact avec la population cible ;
- ▶ La qualité de vie de ces aînés a pu être améliorée dans de nombreux cas ;
- ▶ Les bénévoles permettent de briser la solitude et de valoriser les ressources ;
- ▶ La personnalisation des réponses renforce les chances de réussite de la démarche ;
- ▶ Le travail en réseau permet l'accompagnement de personnes souffrant de problématiques multiples sur lesquelles il est particulièrement difficile d'intervenir.

Depuis le début de la démarche, toutes approches confondues, entre les suivis réguliers et les démarches ponctuelles, le nombre des **dossiers individuels qui ont été ouverts s'élève à 285** (contre 218 en 2015).

Concernant les données sociodémographiques des bénéficiaires du RSV, le 75% est toujours composé par des femmes et le 25% par des hommes. 85% des personnes concernées vivent seules à domicile. En outre, le 60% possède un réseau de proches très faible, voire inexistant. Pour la majorité des couples concernés, le conjoint constitue l'essentiel du réseau primaire, ce qui augmente le risque de fragilisation de la situation. De manière générale, 2/3 des bénéficiaires sont à risque de fragilisation ou déjà concrètement fragilisés.

Les typologies de soutiens donnés sont

en lien avec les principaux besoins exprimés :

- ▶ Soutien informatif : renseignements ciblés et orientation
- ▶ Soutien émotionnel – individuel : écoute active, appui dans la définition de la demande
- ▶ Soutien pratique : recherche active de solutions et aide pratique, relais
- ▶ Soutien vers la communauté : accompagnement dans les différentes activités et recherches de compagnie adaptée

En 2016 les bénévoles engagés dans le dispositif RSV sont au nombre de **27** (contre 24 en 2015). Au total, ils ont assuré **environ 1000 visites à domicile.** Le groupe a suivi des rencontres mensuelles d'échange de bonnes pratiques et de formation continue.

DÉLÉGATION À LA JEUNESSE

La délégation à la jeunesse (DEJ) a pour public cible les jeunes verniolans. Dans le cadre de sa fonction, elle travaille en étroite collaboration avec différents partenaires du milieu de l'éducation et de la prévention, mais également avec les 11 centres et équipes de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) qui se trouvent sur le territoire ainsi que les quatre ludothèques. Cet appui se définit notamment au vu d'une adéquation avec les trois objectifs de la politique jeunesse communale, à savoir :

- ▶ Assurer le développement du plein potentiel des jeunes
- ▶ Faciliter l'accès au monde du travail

- Développer un sentiment d'appartenance

Ayant pour mission l'application de cette politique publique, la DEJ accompagne et développe des projets et dispositifs jeunesse privilégiant l'échange avec les jeunes et autour des jeunes, dans la visée de permettre à la jeunesse verniolane de développer un sens de l'engagement citoyen. Appuyée sur un fort réseau de professionnels local et régional, la DEJ travaille également avec diverses associations de jeunes dans une optique d'encouragement à l'autonomie et à la responsabilisation.

La révision de la loi cantonale sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD), et son application au 1^{er} janvier 2016, a donné de nouvelles prérogatives aux communes. Ces dernières ayant désormais le pouvoir de valider les autorisations de manifestations se déroulant sur leur territoire.

Fort de ces acquis, la DEJ rencontre dorénavant chaque organisateur qui met en place un événement à Vernier incluant principalement des personnes âgées de moins de 25 ans et qui propose des boissons alcoolisées. Lors de cette entrevue, le cadre légal en la matière est rappelé et une série de mesures de réduction des risques liés à la consommation d'alcool et de produits dépendants, est proposée à l'organisateur. De plus, le cadre communal est également communiqué, à savoir l'obligation de servir de l'eau gratuitement et de manière attrayante, mais également l'interdiction de proposer des offres promotionnelles sur les boissons alcoolisées (happy hours).

Cette année, la DEJ a rencontré **36 organisateurs de manifestations** pour les sensibiliser sur ces normes ainsi que pour définir avec eux les mesures de réduction des risques adéquates. Par ailleurs, cinq organisateurs de manifestations considérées comme à risques, à l'image du festival «Vernier sur Rock», ont signé une

convention dans le cadre de ces nouvelles prérogatives. Ces conventions ratifient les mesures décidées dans un concept de prévention et de réduction des risques (CPR) et permettent surtout d'établir un bilan avec l'organisateur à l'issue de la manifestation. Cette évaluation facilite la tenue d'une éventuelle future édition et est aussi un gage de pérennité pour la manifestation.

Par la mise en place de ce CPR, la Ville de Vernier fait figure de pionnier dans la prise en charge des consommations des jeunes lors d'événements publics sur son territoire. Cet axe de l'application de la LRDBHD porté en collaboration avec le service Ecoles et locations et celui de la Police municipale a été pensé dans une optique de santé publique afin que la fête reste un bon souvenir pour tous et non dans une visée répressive.

Le centre aéré «Rires et santé»: un projet innovant soutenu par la DEJ



Le camp « Nutrition concept »

La nutrition est devenue un enjeu majeur de santé publique, l'alimentation jouant un rôle dans le maintien d'une bonne santé et concernant particulièrement les jeunes. Les partenaires terrain de la DEJ observent que de nombreux jeunes adoptent de mauvaises habitudes alimentaires qui se manifestent par une nourriture comportant des aliments trop riches ou par le fait de prendre des repas de manière irrégulière. Face à ce constat, la DEJ en collaboration avec l'organisation «Nutrition Concept» ont décidé de s'atteler à cette problématique en proposant un camp ludique axé sur la nutrition pour les enfants verniolans.

Le camp «Rires et santé» a permis à une vingtaine d'enfants âgés de 6 à 12 ans de découvrir tant l'importance d'une nutrition saine que la diversité des aliments ou le plaisir de cuisiner. Encadré par deux diététiciennes diplômées HES, ce camp s'est déroulé en deux sessions à la Ferme Golay, les enfants inscrits ont également pu profiter de nombreuses visites et animations à l'extérieur.

Cette activité a été rendue possible grâce aux fonds de la Fondation Henri Moser, qui a permis la mise sur pied de ce dispositif gratuit pour les Verniolans, offrant l'opportunité à une vingtaine d'enfants de participer à ce centre aéré durant la première quinzaine du mois de juillet 2016.

La DEJ a étroitement collaboré avec l'organisation «Nutrition Concept» pour que cette offre puisse voir le jour à Vernier. Elle souhaite également poursuivre ce travail de sensibilisation auprès des jeunes avec ses différents partenaires afin que d'autres actions en lien avec cette thématique puissent se concrétiser.

DÉLÉGATION AUX CONTRATS DE QUARTIER

Avec l'inauguration fin 2015 du nouveau

Contrat de Quartier Libellules – Gordon-Bennett, l'ensemble du territoire de Vernier est désormais couvert par le dispositif des Contrats de Quartier. En 2016, il s'agissait donc de mettre en place les conditions pour permettre au dernier arrivé des Contrats de Quartier de prendre son envol. Ceci par un accompagnement du nouvellement créé groupe de projets et par des mesures de promotion et d'information auprès des habitants, associations et institutions locales.

Par ailleurs, la délégation aux Contrats de Quartier a poursuivi son accompagnement des autres Contrats de Quartier apportant à chacun un soutien individualisé, selon leurs besoins et réalités.

La délégation a également tenu cette année à proposer davantage de moments d'échanges entre les coordinateurs afin de permettre une réflexion partagée sur des thématiques telles que la promotion, l'accessibilité au site internet et la préparation de la première assemblée commune aux cinq Contrats de Quartier.



L'exposition « MERCI ! » met à l'honneur les bénévoles des Contrats de Quartier à Châteline © Anne Colliard

En ce qui concerne les Nouvelles Libellules, 2016 fut une année charnière puisque le programme fédéral «Projets urbains» s'est terminé à la fin de l'année 2015. C'est désormais le service de la cohésion sociale qui assume le suivi du projet, en particulier par un soutien aux différentes activités en cours dans les dix espaces de vie des Libellules avec la volonté de favoriser les liens entre les bénévoles impliqués et la vie de quartier.

Depuis sa création en 2005, les Contrats de Quartier ont permis la réalisation de 238 projets, dont 33 pour l'année 2016.

MERCI!

Un projet de la Ville de Vernier pour valoriser ceux qui s'engagent pour leur quartier.

De mai à septembre, une exposition itinérante s'est déplacée sur le territoire de la Ville de Vernier présentant **61 portraits d'habitants actifs au quotidien** dans le cadre des Contrats de Quartier de la Ville de Vernier.

Ces portraits, immortalisés par la photographe Anne Colliard, ont été affichés sur les panneaux mobiles de la SGA afin de rendre hommage aux citoyens qui œuvrent au quotidien pour améliorer la qualité de vie dans leur quartier et peut-être pour susciter de nouvelles vocations! C'est à leur engagement et à leur détermination qu'a été dédiée cette exposition.

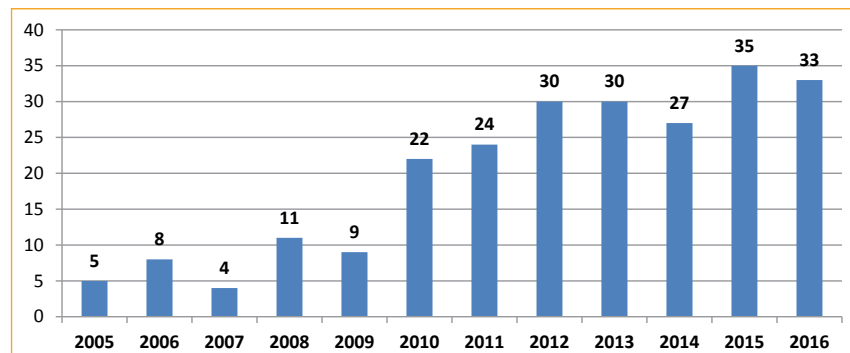
DÉLÉGATION AUX CORRESPONDANTS DE NUIT

2016 a vu l'impact du travail des CN se matérialiser dans la qualité de vie des habitants de Vernier.

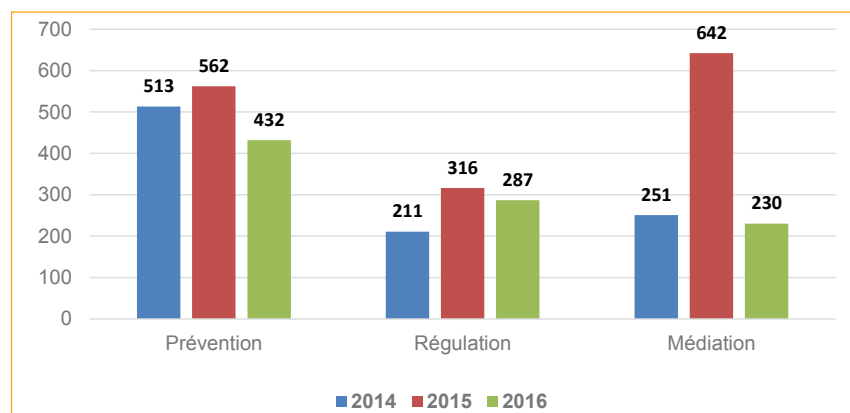
Si, selon les échanges que les CN ont avec la population, les problèmes

rencontrés ces dernières années sont en nette diminution. Cette impression est largement confirmée par les chiffres 2016 des interventions des CN, qui figurent dans le tableau ci-dessous.

La vigilance reste néanmoins de mise puisque les différents quartiers voient apparaître de nouveaux groupes avec tout ce que cela implique en termes de nécessité de sensibilisation aux problématiques de bruit et de gestion des déchets.



Nombre de projets validés par année depuis 2005



Evolution des types d'interventions entre 2014 et 2016



Petite enfance

Ruth Oberson
Responsable de service
022 306 06 80
petite-enfance@vernier.ch



LE SERVICE EN CHIFFRES

Pour un total de 488 places de garde, dont 368 à plein temps et 88 à temps partiel et 32 en accueil familial.

963 enfants accueillis au 31 décembre dont :

- ▶ 608 enfants qui poursuivent leur accueil (441 en EVE et 167 en JE)
- ▶ 297 nouveaux enfants qui commencent un accueil (200 en EVE et 97 en JE)
- ▶ 17% sont des fratries
- ▶ 58 enfants sont accueillis chez une accueillante familiale

498 familles en liste d'attente au 31 décembre dont 337 pour l'année en cours et 161 demandes pour la prochaine rentrée scolaire.

- ▶ 115 enfants ont fréquenté la halte-garderie

LES ÉVÉNEMENTS

Avec la surélévation de l'EVE des Libellules, le SPE dispose depuis la rentrée d'août de 52 nouvelles places dont 16 sont financées par SIG et sont destinées aux parents y travaillant. De nombreux aménagements ont été nécessaires pour que les 157 enfants accueillis quotidiennement puissent être pris en charge uniformément. L'inauguration de cet étage supplémentaire a eu lieu le 13 octobre.

De janvier à fin mai, l'EVE Bourquin a participé activement au projet «cours de français», une collaboration entre le SPE et l'OSEO Genève. Organisé dans les



Nombre d'enfants accueillis par année

locaux de l'EVE Bourquin ainsi qu'à la ferme Golay, ces cours de français sont destinés à des mères ou futures mères ne parlant pas ou très peu le français, alors que les enfants âgés de 4 mois à 6 ans sont pris en charge par une équipe éducative, dynamique, motivée et convaincue par ce projet. Une belle aventure !

Grâce au soutien financier d'une fondation genevoise privée, le contrat de partenariat avec le SEI a pu être renouvelé.

Afin d'assurer le meilleur service à la population tout en gérant de façon efficace les ressources, l'équipe administrative a été restructurée, les tâches réparties nouvellement et la réception répond à la population du mardi au vendredi. De plus, le service s'est doté d'un nouveau cadre de référence pour les statistiques. De même, suite à la baisse de fréquentation de la halte-garderie et pour s'assurer que cette prestation répond bien au besoin des familles, le service a réalisé une enquête auprès de toutes les familles ayant des enfants en âge préscolaire qui amènera à des nouveaux aménagements en 2017.

Des brochures de présentation du service ont été mises à jour et traduites dans plusieurs langues.

Après cinq années de partenariat, HSBC a mis un terme à la convention qui prévoyait dix places d'accueil pour les employés de cette banque.

D'importants travaux de mise en conformité sécurité et incendie ont eu lieu à l'EVE Lignon comme le remplacement de portes.

La période de canicule a été particulièrement lourde cette année, mais les équipes ont su faire face. En collaboration avec d'autres services, un plan canicule a pu être mis en place.

LE PERSONNEL

Avec l'ouverture du second étage de l'EVE des Libellules, 17 personnes ont été engagées, dont 9 éducateurs et 3 assistants socio-éducatifs. Le service administratif s'est également vu augmenter d'un poste de 70% partagé entre le secrétariat et la gestion des institutions. Depuis août, une apprentie CFC Employée de Commerce a intégré l'équipe, impliquant une organisation avec les autres services accueillant des apprentis.

L'accroissement de personnel ainsi que les nombreux congés maternité ont également nécessité d'augmenter le pool de remplaçants. Pour soutenir ce personnel, du matériel de formation a été mis en place en interne.

Dans un autre registre, les institutions accueillent un grand nombre d'enfants à besoins éducatifs particuliers. Ces prises

en charge spécifiques nécessitant un soutien particulier ont également engendré l'engagement temporaire de 14 personnes supplémentaires.

Afin d'être toujours en lien avec les écoles de l'enfance de la place, ce sont 18 stagiaires en provenance soit de l'école supérieure d'éducateur de l'enfance, soit de l'école d'assistant socio-éducatif qui ont été accueillis. Ce lien permet indéniablement de travailler sur la cohérence entre les théories sur la pédagogie de l'enfant et les pratiques professionnelles toujours plus complexes.

De plus, pour faire découvrir les différents métiers en petite enfance aux jeunes, le service a accompagné une cinquantaine de stagiaires pour des stages de courte durée.

Depuis le mois d'août 2016, l'équipe d'éducateurs sociaux accueille une stagiaire HETS. Ce nouveau partenariat avec la Haute Ecole de travail social est signe de reconnaissance du travail d'inclusion réalisé par nos équipes.

INSTITUTIONS PETITE ENFANCE

Les activités rythment toujours la vie des institutions et sont organisées dans toutes les IPE : gym, sorties luge, musée, parcs, piscine, spectacles de marionnettes, expositions, ménagerie du cirque, ferme, bibliothèques, ludothèques. Ainsi que les projets particuliers dans tous les EVE : Youp'là bouge à l'EVE des Avanchets, une année autour du thème de l'eau à l'EVE Bourquin, un projet de rencontres intergénérationnelles entre l'EVE Vernier et l'EMS de Châtelaine et des visites à la maison de la créativité pour l'EVE du Lignon et l'EVE Avanchets, les travaux de construction à l'EVE des Libellules, qui ont servi de thèmes d'activités et ont passionné les petits et les grands. Enfin, le spectacle *Moliba* a rassemblé plus de 700 spectateurs. De belles réalisations et de belles découvertes, car tout est intéressant pour l'ouverture au monde et pour répondre à la soif de découverte des jeunes enfants.

Dans toutes les institutions, les parents sont également invités à participer à la vie de l'institution dans différentes occasions : fêtes, réunions de parents, rencontres avec l'éducateur de leur enfant. L'EVE des Libellules a également mis en place un vestiaire solidaire pour les familles.

Aux Avanchets, l'accueil de quatre bébés supplémentaires a été rendu possible grâce à la réorganisation des groupes, et des ateliers spécifiques pour les bébés ont vu le jour ; psychomotricité, relaxation, découvertes tactiles.

A l'EVE du Lignon, la « nuit folle » vécue en fin d'année scolaire avec les enfants qui partaient à l'école a été une réussite. Une nouvelle codirectrice à la tête de l'institution est l'autre fait important de l'année ; la transition a pu se vivre en douceur puisque le système de codirection permet la transmission des connaissances et des fonctionnements.

A l'EVE Bourquin, l'accueil adultes-enfants a organisé une chasse au trésor dans



Surélévation de l'EVE des Libellules © Serge Honthaas

le quartier de Châtelaine qui a marqué les esprits. Grand succès! Les trois accueils de cet EVE (jardin d'enfants, halte-garderie et accueil adultes-enfants) correspondent toujours à une demande et restent bien utilisés par les familles avec un constat du service que la communication autour de ces prestations doit être renouvelée régulièrement.

L'EVE des Libellules a vécu une année particulière avec les travaux d'agrandissement et de surélévation avant d'ouvrir, mi-août, la plus grande structure petite enfance du canton. Un travail important de coordination, information, gestion et anticipation de la part de l'équipe de direction et une belle réussite à la clé: des équipes éducatives et des ouvriers du bâtiment qui ont travaillé dans les meilleures conditions. Exercice réussi aussi pour cette direction dans la gestion de deux budgets (fonctionnement et investissement), l'organisation du déménagement, ameublement et réorganisation globale de l'institution. Innovation également avec la création d'une tri-direction à la tête de cette grande institution.

Côté bâtiments, le jardin d'enfants des Libellules a pris une belle allure avec l'installation de jeux permettant aux enfants d'en profiter au maximum.

L'enjeu du SPE consiste à soutenir chaque enfant selon ses besoins ainsi que les équipes qui en ont la responsabilité. L'année vécue démontre comment l'évolution des problématiques impacte les métiers de la petite enfance et combien il est nécessaire d'accompagner ces changements et les collaborateurs dans l'évolution de leurs compétences.

Dans ce sens, une grande partie des IPE a créé ou réactualisé son projet pédagogique, orienté de plus en plus ses colloques sur la pratique réflexive, et autonomie de ses collaborateurs dans certaines tâches pour lesquelles ils ont les compétences.

ÉQUIPE SOCIALE

81 enfants ont bénéficié d'une intervention spécifique au cours de l'année

(296 interventions). 90% de ces enfants sont connus dès leur inscription en liste d'attente. Pour 94% de ces enfants, les éducateurs sociaux sont intervenus entre 1 et 10 fois. Pour 46% de ces enfants, le motif d'intervention concerne la situation familiale tandis que pour 31% le motif est strictement lié à l'enfant.

Au printemps lors des attributions, l'ouverture de nouvelles places d'accueil a permis de proposer des places pour des enfants et familles dans des situations complexes qui en avaient besoin. En plus de l'accompagnement de situations d'enfants, l'équipe sociale a participé activement à la mise en route du projet « En bas de chez toi » dans le quartier des Avan-chets. Cette année, également, le service a réécrit le mandat de l'équipe sociale. Cette révision a permis de le remettre en adéquation avec la pratique (soutien aux équipes plus important, soutien pour rédaction objectifs BEP et actions hors IPE) et de mener un travail de clarification auprès des directions et de certaines équipes.



Atelier de transvasage avec de la neige à l'EVE Lignon

FONDS DE SOUTIEN

Prévention et dépistage restent deux axes qui ont fortement occupé les équipes cette année. La poursuite de la collaboration renforcée avec le SEI a permis de soutenir les équipes dans la prise en charge complexe et parfois très lourde d'enfants présentant des handicaps ou des retards importants. L'intervention de spécialistes permet d'adapter les pratiques professionnelles et d'ajuster rapidement les appuis. Le SPE a également pu octroyer du renfort en personnel pour 34 enfants dont 13 situations individuelles et trois situations de groupes. Pour certains enfants, sans ces appuis (de quelques heures à des renforts importants), l'accueil de ceux-ci devrait être remis en cause.

PROJET PAM (PARLE AVEC MOI)

Grâce à la subvention du Bureau de l'intégration des étrangers (BIE), le projet de développement du langage, mis en

place en collaboration avec l'Université de Genève, a pu être déployé dans toutes les institutions. L'ensemble du personnel a participé à des formations et a ensuite été accompagné par une logopédiste de l'université pour la mise en pratique de ces nouvelles compétences. Les premiers résultats sont très positifs pour tous les enfants et particulièrement en ce qui concerne le soutien des enfants allophones et leurs rapides progrès dans l'acquisition du langage.

PROJET FAMILLE

Le projet « En bas de chez toi » soutenu également par le BIE propose un espace libre aux familles et aux enfants pour se rencontrer, jouer, parler, rompre l'isolement. Ces rencontres adultes-enfants se déroulent selon un rythme saisonnier : dans l'espace public d'avril à octobre et à la ludothèque de novembre à mars. Les objectifs visent à favoriser la rencontre et les relations pour les familles avec des enfants en bas âge. Pour les

enfants, les objectifs sont de pouvoir cheminer dans l'apprentissage de la socialisation et le développement de leurs compétences cognitives. Même si la difficulté de rencontrer les familles les plus isolées demeure, de nombreuses familles ont profité de ces moments de rencontre.

Toujours dans le souci de soutenir toutes les familles et de développer des prestations qui leur sont utiles, le service a également collaboré avec l'arcade sages-femmes et le BIE pour mettre en place un accueil mère/enfants. Ce projet destiné aux femmes qui ont de très jeunes enfants offre dans un cadre chaleureux un espace de parole où les femmes peuvent trouver des réponses aux questions de santé du tout-petit. Depuis octobre, cette rencontre a lieu une fois par semaine à l'EVE des Libellules.



Le projet « En bas de chez toi » propose aux familles un espace de rencontre dans le quartier des Avanchets.

ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

Les 17 accueillantes qui travaillent dans la structure AFJ-MVM ont accueilli 58 enfants pour l'équivalent de 31,62 places à plein temps. Malgré un nombre d'accueillantes en baisse, il y a eu plus d'enfants et ainsi un nombre de places annuel légèrement augmenté, mais qui reste en dessous des 34 places prévues au budget.

Au niveau administratif, les statuts des accueillantes, ainsi que celui du personnel administratif ont été revus.

Les cafés rencontres ont lieu régulièrement et permettent à la structure de soutenir les accueillantes dans leur travail. Les coordinatrices profitent de ces moments de regroupements pour former le personnel et aborder des sujets amenés par les accueillantes et sur des difficultés communes.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

| | |
|----------|---|
| EVE: | Espace de Vie Infantile |
| JE: | Jardin d'enfants |
| SPE: | Service Petite Enfance |
| IPE: | Institution Petite Enfance |
| SCOS: | Service Cohésion Sociale |
| SIG: | Services Industriels de Genève |
| AFJ-MVM: | Accueil Familial de Jour Meyrin-Vernier-Mandement |
| PAM: | Parle Avec Moi |
| SEI: | Service Educatif Itinérant |
| EMS: | Etablissements médico-sociaux |
| BIE: | Bureau d'intégration des étrangers |
| BEP: | Besoin éducatif particulier |
| OSEO: | Œuvre suisse d'entraide ouvrière |
| CFC: | Certificat fédéral de capacité |
| TTHPE: | Temps de travail hors présence des enfants |



Police municipale

Jacques Chevalier
Responsable de service
022 306 06 55
police-municipale@vernier.ch



MISSIONS

Les activités de la police municipale se fondent sur la loi sur les agents de la police municipale (LAPM) et son règlement d'application (RAPM) du 20 février 2009 entré en vigueur le 1^{er} janvier 2010. (F 1.07 et F 1.07.1). Différents ordres et instructions de services internes viennent compléter les bases légales.

Les agents de la police municipale (APM) sont chargés en priorité de la sécurité de proximité, soit de la prévention des incivilités et de la délinquance par une présence régulière et visible sur le terrain de jour comme de nuit, notamment aux abords des écoles, des établissements et bâtiments publics, des commerces, dans les parcs publics et lors de manifestations ou d'événements organisés sur le territoire communal.

Ils sont en outre chargés notamment, du contrôle de l'usage accru du domaine public, de la lutte contre le bruit, des contrôles en matière de circulation routière, de la prévention et de la répression en matière de propreté, notamment en ce qui concerne les détritiques, les déjections canines, les tags et l'affichage sauvage. Ils sanctionnent les infractions qu'ils constatent et qui relèvent de leurs compétences. Ils collaborent activement avec la Police cantonale en matière d'échanges de renseignements et d'engagements sur le terrain.

Concrètement, les policiers municipaux occupent le terrain communal de diverses manières comme évoqué ci-après.

Depuis le mois de septembre 2013, la loi modifiée devrait enfin permettre aux policiers municipaux d'intervenir de manière plus large en termes d'infractions à la loi sur la circulation routière (LCR), de procéder à des contrôles d'ébriété, d'effectuer des contrôles de vitesse, de dénoncer les infractions contraventionnelles à la loi sur les stupéfiants (Lstups), de procéder à des auditions notamment en lien avec la loi sur les étrangers (Letr) et de procéder à des saisies d'armes prohibées selon la loi sur les armes (Larms).

En outre, une patrouille automobile composée de deux agents, appelée « communale CLS » est dédiée aux différents types de réquisitions (plus de 400 par année) et peut intervenir sur l'entier du territoire de la ville de Vernier dans la tranche horaire couverte par le service. Elle est en contact permanent avec la CECAL (Centrale d'engagement de la Police cantonale).

Des patrouilles pédestres, à vélo, en scooter et à rollers sont également planifiées pour marquer une présence visible dans les divers et nombreux compartiments de terrain de la commune notamment en lien avec le concept de police de proximité. Il s'agit d'optimiser le lien privilégié avec la population en créant les conditions favorables au contact.

EFFECTIF

Au 31 décembre 2016, le service de la police municipale était composé de 27 personnes réparties de la manière suivante : un responsable de service, un chef

de poste avec le grade de sergent-major, deux remplaçants chefs de poste avec le grade de sergent, quatre chefs de groupe avec le grade de caporal, huit appointés dont trois femmes, cinq agents, quatre patrouilleuses scolaires, deux secrétaires représentant un emploi à 130 % (un à 50 % et un à 80 %).

HORAIRES

La couverture opérationnelle annuelle était de : 7h à 23h du lundi au vendredi, 13h à 23h le samedi, de 13h à 23h le dimanche de piquet téléphone (intervention pour événement exceptionnel) ;

L'accueil au public : 9h à 17h du lundi au vendredi.

En fonction des besoins opérationnels identifiés en dehors des heures évoquées ci-dessus, la Police municipale met en place des actions de contrôle de l'espace public, des parcs et préaux d'école et, conjointement avec la Police cantonale, mène des actions contre les incivilités liées au trafic et à la consommation de stupéfiants et les incivilités routières.

ACTIVITÉS : QUELQUES CHIFFRES

AMENDES ADMINISTRATIVES

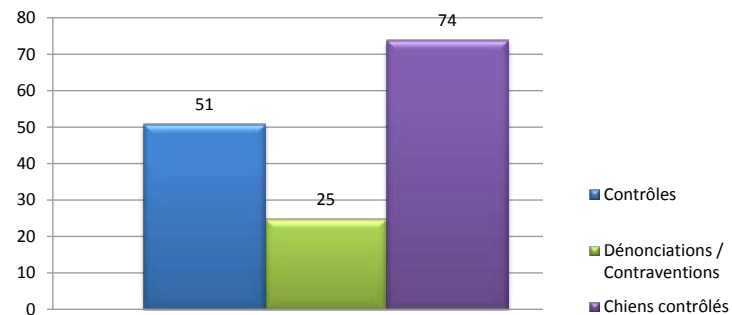
64 amendes administratives ont été délivrées notamment en lien avec les encombrants.

- ▶ Les redevances des marchands de la place de Châtelaine CHF 4805.–
- ▶ Les enseignes, procédés de réclame CHF 20 000.–
- ▶ Les contraventions communales CHF 68 000.–
- ▶ Les autorités parentales CHF 3040.–
- ▶ La délivrance d'autorisations pour les terrasses CHF 4180.–
- ▶ La délivrance d'autorisations pour manifestations CHF 9899.–
- ▶ Les horodateurs Vernier village CHF 18 388.70 (Charges: CHF 6043.10)

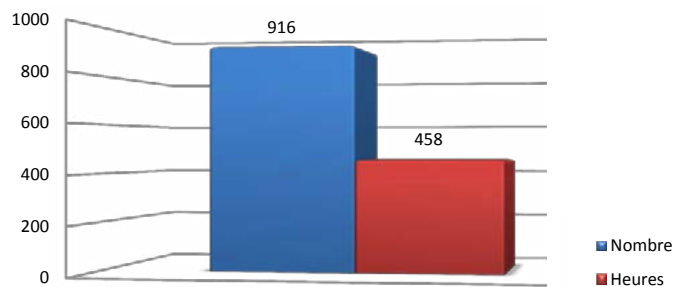
NOUVELLES PRÉROGATIVES

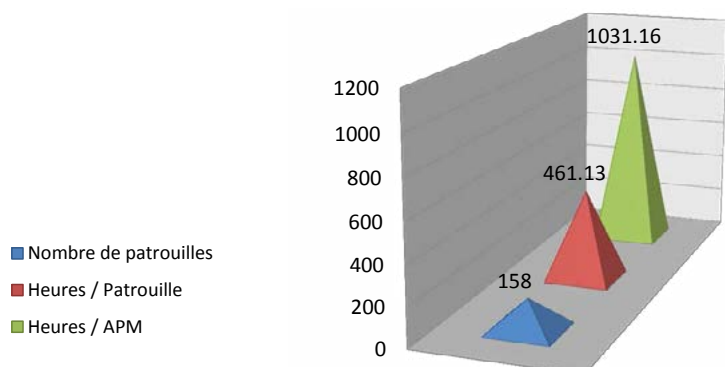
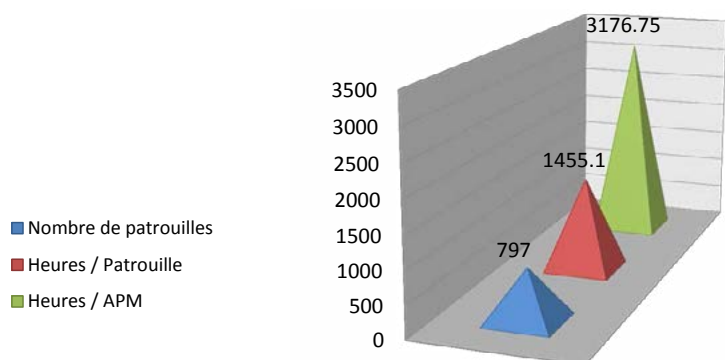
- ▶ 460 heures ont été consacrées aux différentes infractions pénales
- ▶ 440 rapports de contravention LCR ont été établis
- ▶ 82 amendes d'ordre stupos ont été délivrées
- ▶ 6 rapports de contravention stupos ont été rédigés
- ▶ 645 grammes de stupéfiants ont été saisis

CONTRÔLES CHIENS 2016



POINTS DE CONTACT 2016



PATROUILLES VÉLO 2016**PATROUILLES PÉDESTRES 2016****MARCHE
DU SERVICE****RÉSEAUX DE QUARTIERS,
COMMERCES, ÉCOLES**

Des réunions régulières se tiennent, que ce soit avec les Maisons de quartier, les écoles, le cycle du Renard, les TSHM et le CCL.

ACTIONS PRÉDIRE

Ces actions sont effectuées en étroite collaboration avec la gendarmerie et consistent à marquer une forte présence policière aux abords des écoles lors des différentes rentrées scolaires. 80 heures sont consacrées annuellement à cette opération.

PATROUILLEUSES SCOLAIRES

Les quatre patrouilleuses scolaires ont effectué 1530 heures de présence sur le terrain pour assurer la sécurité des élèves.

GESTION DE MANIFESTATIONS

Les différentes manifestations communales ont nécessité environ 500 heures de présence des APM.

COLLABORATION SIS

Appui au SIS lors d'exercices « Carburant » sur les pétroliers de Vernier à quatre reprises.



« Chicken run », une exposition photographique conçue pour expliquer de manière didactique la vaste palette d'activités des agents de la police municipale verniolane © Raphaël Barman

POINTS FORTS 2016

- ▶ Augmentation de la présence visible à pied et à vélo
- ▶ Augmentation de la lutte contre les incivilités liées au trafic et à la consommation de stupéfiants
- ▶ Renforcement de la collaboration avec la Police cantonale (tripartite-CLS)
- ▶ Renforcement de la collaboration avec les CN et les TSHM (contacts journaliers)
- ▶ Mise en application des nouvelles prérogatives en lien avec la D6 du procureur général
- ▶ LRDBHD
- ▶ Intégration de trois nouveaux agents
- ▶ Nomination d'un caporal chef de groupe
- ▶ Nouvelle patrouilleuse scolaire aux Libellules

PERSPECTIVES 2017

- ▶ Mise en place des nouvelles compétences en matière de LRDBHD concernant les buvettes temporaires
- ▶ Acquisition complète des nouvelles prérogatives pour l'ensemble du service (1^{er} semestre)
- ▶ Mise en œuvre d'un module complémentaire de formation continue par la police cantonale pour la gestion des accidents de la circulation



Sécurité civile

Jean-Luc Biolley
Responsable de service
022 306 07 00
securite-civile@vernier.ch



La sécurité civile comprend les domaines de la protection civile, les sapeurs-pompiers, les samaritains et les sauveteurs auxiliaires.



© Serge Honthaas

PROTECTION CIVILE

EXERCICES ANNUELS

Durant l'année 2016, l'OPC a mené les activités suivantes :

- ▶ 9 cours de répétitions allant de février à octobre repartis entre les services d'appui ; logistique ; assistance ; aide à la conduite et protection des biens culturels (PBC) et Etat-Major.
- ▶ Le cours PBC en collaboration avec les ORPC Meyrin ; Lancy et Ville de

Genève, avait pour but le déménagement des archives de la DGCO.

- ▶ 2 cours IPC (Intervention au Profit de la Collectivité), pour le Canton de Genève concernant le Slow-Up et le Marathon de Genève.

SAPEURS-POMPIERS

EFFECTIF

L'effectif au 31 décembre 2016 est de 58 sapeurs-pompiers. La moyenne d'âge est d'environ 35 ans et onze ans de service.

VÉHICULES

Les neuf véhicules de la compagnie ont accompli 16'340 km. Un cours de conduite des véhicules du feu a été organisé avec l'aide du TCS

Matériel et équipements acquis en 2016 :

- ▶ 1 chariot élévateur
- ▶ cylindres pour les APR

Les sapeurs-pompiers ont continué le remplacement de l'équipement (pantalons, veste de feu, bottes en cuir). Ils ont également acheté 40 casques.

INSTRUCTION ET CONVOCAION DU CORPS

Les officiers et sous-officiers ont été convoqués pour les cours de cadre suivants :

- ▶ 25 mai : préparation avec SOF des exercices d'intervention
- ▶ 12 octobre : préparation de l'exercice avec SOF

La compagnie a été convoquée aux dates suivantes :

- ▶ 28 mai : exercice d'intervention sur deux villas
- ▶ 15 octobre : exercice par groupe sur diverses interventions

7 instructions ont été données par les SOF les lundis lors des prises de piquet par les groupes.

DÉTAIL DES ACTIVITÉS

L'engagement du corps a représenté 6974 heures qui se répartissent comme suit :

- ▶ Intervention sinistre : 828 heures
- ▶ Garde de préservation : 1653.50 heures
- ▶ Instruction de la compagnie : 1246.25 heures
- ▶ Instruction véhicule : 328.50 heures
- ▶ Instruction spécialistes appareils respiratoires : 740.25 heures
- ▶ Instruction section Trexa : 519.50 heures
- ▶ Diverses séances de l'EM & représentation : 369.50 heures

- ▶ Entretien matériel du corps : 395 heures
- ▶ Entretien des appareils respiratoires : 238.50 heures
- ▶ Instruction cantonale : 231.50 heures
- ▶ Divers : 423.5 heures : administration fourrier, des officiers, sgtm.

GARDE DE PRÉSERVATION

Le corps a assuré 176 services, soit 1653.50 heures de garde de préservation dans les salles communales et sur les emplacements de fête (comparatif en 2015 : 1587.50 heures).

Le corps a également assuré les trois mises à feu du bonhomme d'hiver et effectué la garde du 1^{er} Août et des Promotions.

SECTION DES PORTEURS D'APPAREILS RESPIRATOIRES

Cette section a effectué 14 exercices, 740.25 heures selon le règlement Protection Respiratoire, deux exercices pour le test de condition physique imposé par la Sécurité civile. Deux de ces exercices ont été effectués en condition de feu à la maison de feu de Bernex.

La section a rempli les cylindres à la piscine du Lignon et contrôlé les appareils après chaque exercice et selon les directives imposées par la FSSP pour un total de 238.5 heures.

ACTIVITÉS DE LA SECTION TREXA

- ▶ 13 avril : cours de cadre – les sous-officiers ont instruit les cadres par groupe, sous le contrôle des officiers

- ▶ 16 avril : exercice de la section – Instructions de détails sur les trois véhicules donnés par les sous-officiers
- ▶ 14 septembre : cours de cadre – Rappel des notions d'hydraulique et exercice pratique avec les différents moyens pour augmenter la pression
- ▶ 17 septembre : exercice de section – Pose d'une motopompe 3800/8 au bord du Rhône – Pose de la grande puissance en relais – Alimentation du bassin 32 000l au bois des frères – Le bassin a servi comme prise d'eau pour une TP 3000/10 et une motopompe 2000/8
- ▶ 6 septembre : exercice conjoint avec les SIS : Mission alimenter tout le dispositif entre les TP SIS et les canons, évacuations des camions-citernes – Essais de sectorisations des communications, analogique et numérique.

INSPECTIONS DU 5 OCTOBRE AU 13 OCTOBRE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS.

Tout s'est bien déroulé lors de la séance Carbura, avec le groupement des pétroliers.

AUTRES ACTIVITÉS

- ▶ 2 séances pour la distribution des piquets ; les 52 semaines ont été tenues par cinq ou six hommes.
- ▶ 2 nettoyages du dépôt ont été effectués.
- ▶ Contrôle des colonnes sèches, avenue des Libellules 2-4-6-8-10.
- ▶ Le groupe d'entretien a effectué le contrôle et l'entretien du matériel et des engins.

- ▶ 9 contrôles matériels en 2016 pour un total de 395 heures.

ACTIVITÉS HORS SERVICE

- ▶ Accueil de classes enfantines et primaires avec une présentation d'un programme didactique et interactif sur le feu
- ▶ Fête de la Sainte-Barbe et l'arbre de Noël avec les enfants des membres de la compagnie

SAMARITAINS

EFFECTIF & STRUCTURE

L'effectif au 31.12.2016 est de 62 membres dont 43 membres actifs. Durant l'année, il y a eu huit recrutements de nouveaux volontaires. Les membres

actifs sont âgés de 18 à 64 ans, et se répartissent en 31 femmes et 12 hommes. L'ancienneté des membres actifs est de quelques mois à vingt ans. La gestion est réalisée par un comité élu de six personnes.

ACTIVITÉS DE LA SECTION

- ▶ 25 services médico-sanitaires
- ▶ 15 services de renforcement des gardiens de piscine
- ▶ 7 services «Aider & Encadrer» (accompagnement des voyages des aînés)
- ▶ 11 cours de secourisme (8 cours pour la population et 3 cours cibles)
- ▶ 6 collectes de sang (2 publiques et 4 en entreprise)
- ▶ 3 actions de promotion du secourisme auprès de la population.

INVESTISSEMENT

L'engagement a été de 2834 heures, qui se répartissent comme suit :

- ▶ 897 heures de services médico-sanitaires communaux
- ▶ 132 heures de renforcement des gardiens de piscine
- ▶ 47 heures de service «Aider & Encadrer»
- ▶ 79 heures de cours à la population
- ▶ 136 heures de collectes de sang
- ▶ 100 heures de promotion du secourisme
- ▶ 734 heures de formations initiales, de formations continues et de recyclages¹ pour les membres



Les Samaritains de Vernier

- ▶ 293 heures dédiées à l'organisation des activités²
- ▶ 416 heures dédiées à la gestion de la section³

¹ BLS-AED, oxygène, radio, mesure de la glycémie, moniteur de cours 1...

² Planification, contrôle matériel, désinfection, achat, préparation des cours...

³ Gestion proprement dite (comptabilité, AG, réunions du comité...), communication, représentation...

PARTENARIAT & COLLABORATION

Outre la collaboration avec la Délégation Seniors de la Ville de Vernier (pour les services «Aider & Encadrer»), il y a eu des partenariats avec les Hôpitaux universitaires de Genève (pour les collectes de sang), avec le 144 (pour l'annonce des services médico-sanitaires) et avec le collectif d'organisation de la fête au village.

A cela s'ajoute une collaboration au niveau cantonal pour les services de grande envergure (Fêtes de Genève, matchs du GSHC...) et dans le cadre du plan OSIRIS (par l'intermédiaire du groupe d'intervention PICA).

SAUVETEURS AUXILIAIRES

EFFECTIF & STRUCTURE

L'effectif du corps au 31 décembre 2016 est composé de 24 sauveteurs et de 14 honoraires.

Le nombre d'heures totales effectuées pour 2016 s'élève à 958 réparties de

la manière suivante : comités : 116, manifestations : 836 et cours : 6.

C'est avec une grande tristesse que les sauveteurs auxiliaires ont perdu le Sauveteur Soulié qui s'en est allé le 17 janvier ainsi que les Membres honoraires Bourquin et Jenny, qui sont décédés respectivement le 29 avril et le 8 juin.

ACTIVITÉS

Différentes activités ont réuni membres du comité, sauveteurs et honoraires à de nombreuses reprises, notamment :

- ▶ 7 janvier : Sauveteurs, honoraires, invités se sont retrouvés pour le traditionnel apéritif de début d'année, au BSV
- ▶ 22 janvier : Participation au rapport annuel des pompiers verniolans
- ▶ 28 janvier : Participation à une séance d'information sur la nouvelle loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement, organisée par la Commune
- ▶ 29 janvier : Rencontre avec Thierry Apothéloz, Conseiller administratif et Jean-Luc Biolley, responsable du service de la sécurité civile, pour traiter de la mobilisation des sauveteurs auxiliaires dans le cadre du plan alerte canicule et de la fête du 125^e
- ▶ 3 mars : Participation à l'assemblée générale des samaritains
- ▶ 10 mars : Assemblée générale au BSV, assemblée qui accepte un nouveau sauveteur, en la personne de Jean-Pierre Loosli. Le comité est reconduit sous sa forme actuelle
- ▶ 18 mars : Participation de plusieurs sauveteurs à l'assemblée générale de la Fédération à Lancy
- ▶ 19 mai : Assemblée générale de printemps au BSV, afin de préparer les promotions, la fête nationale ainsi que le 125^e
- ▶ 9 juin : Participation au cours Imad, dans le cadre du plan alerte canicule
- ▶ 1^{er} juillet : Fête des écoles
- ▶ 1^{er} août : Fête nationale avec préparation et service de la soupe aux aînés
- ▶ 1^{er} septembre : Participation au 5^e anniversaire du service de la cohésion social
- ▶ 7 au 10 septembre : sortie du 125^e du corps, en Corse
- ▶ 16 au 18 septembre : Fête du 125^e, à Vernier-Village
- ▶ 26 septembre : Participation à la réception des nouveaux habitants de la Ville de Vernier
- ▶ 8 octobre : Participation à un cours 1^{er} secours organisé par la Fédé, à Chêne-Bourg
- ▶ 3 novembre : Assemblée générale d'automne au BSV
- ▶ 31 octobre : Organisation du comité de la Fédération dans ses locaux
- ▶ 11 décembre : 5^e fête de l'Escalade, à l'école des Ranches



Informatique et télécommunications

Olivier Debernardi
Responsable de service
022 306 06 90
infotel@vernier.ch



INFORMATIQUE

Cette année encore, le service Infotel a procédé au remplacement des disques durs HDD des ordinateurs par des disques SSD. Ce changement permet de prolonger la durée d'utilisation de nos ordinateurs d'au minimum deux ans en passant de quatre à six ans.

WI-FI

Le Wi-Fi public est maintenant installé sur 25 bâtiments et sites communaux. Une nouvelle étape a débuté en fin d'année et permettra d'équiper les centres de quartier ainsi que les principaux parcs communaux.

TÉLÉPHONIE

La totalité de nos bâtiments est désormais équipée en VOiP, et l'ensemble de nos lignes analogiques ont été migrées.

TÉLÉPHONIE DES ÉCOLES PRIMAIRES

Un accord concernant la téléphonie dans les écoles primaires de la Ville de Vernier a été trouvé avec l'Etat de Genève et une convention signée. En contrepartie de la reprise par L'Etat de la gestion de la téléphonie dans les écoles, la Ville de

Vernier mettra à la disposition de la DGSI une paire de fibre optique dans les futurs groupes scolaires (Concorde, Etang).

La mise en service de la VOiP dans les écoles a été effectuée fin 2016 en collaboration avec la DGSI.



Les bâtiments communaux de la Ville de Vernier s'équipent d'un accès Wi-Fi public.

CONNECTEZ-VOUS GRATUITEMENT AU RÉSEAU !



**Aménagement
du territoire**

Energies

Génie civil

Sport

Projets

Ecoles et locations

Bâtiments


**Urbanisme et
développement
durable**



Conseiller administratif délégué
Yvan Rochat

Aménagement du territoire

Dominik Meyer
Secrétaire général adjoint technique
022 306 06 10
secretariat-general@vernier.ch



REQUÊTES EN AUTORISATION DE CONSTRUIRE

Les autorisations suivantes ont été délivrées par le Canton sur le territoire communal :

- ▶ 5 autorisations de démolir (M)
- ▶ 105 autorisations en procédure accélérée (APA) dont 96 sans préavis communal
- ▶ 48 autorisations définitives de construire (DD)
- ▶ 1 demande préalable (DP)

Ainsi, la Ville de Vernier a enregistré des demandes pour :

- ▶ la construction d'un immeuble de logement avec crèche au rez-de-chaussée à la rue Jean-Simonet
- ▶ la construction d'un groupe scolaire à la rue Jean-Simonet
- ▶ La surélévation de deux immeubles permettant la création de 28 appartements au ch. De-Maisonneuve
- ▶ La construction d'un habitat groupé au ch. de l'Étang 5 à 5G
- ▶ La construction de six maisons en ordre contigu au 17A, chemin des Grebattes

CONSTITUTION DE SERVITUDES

Les opérations immobilières régularisées dans le courant de l'année 2016 concernent les servitudes ci-après mentionnées, constituées conformément à la délégation de compétences conférée au

Conseil administratif, sur la base de l'article 30 alinéa 1 lettre k de la Loi sur l'administration des Communes, soit :

- ▶ servitude de passage public à pied constituée au lieu-dit « Châtelaine – l'Écu – Usine-à-Gaz », en faveur de la Ville de Vernier. Celle-ci a pour but d'agrandir le trottoir existant.
- ▶ servitude de passage d'une canalisation fibre optique et de canalisations souterraines (fibre optique), en faveur des parcelles, propriété de la Ville de Vernier, sises à la « rue du Village » dont le but consiste à relier entre eux les bâtiments de l'administration communale.

NOUVEAU QUARTIER DE L'ÉTANG

Le 20 décembre 2016, le Conseil municipal votait la Résolution R 114-16.05 qui validait la convention de financement tripartite (Etat de Genève, Ville de Vernier et la société PCM Opérateur Urbain), ainsi que la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage (DMO) entre la Ville de Vernier et la société PCM Opérateur Urbain. Ces différents documents définissent la clé de répartition financière des objets à réaliser dans le cadre du PLQ, ainsi que la future gouvernance et le mode de gestion des futurs travaux. Ces travaux devraient débuter fin 2017, début 2018.

CONCOURS D'INVESTISSEUR / DÉVELOPPEUR À VIA COISSON

La Ville de Vernier est propriétaire de terrains sis au centre du village de Vernier, pour une surface de 7000m² environ. Ces derniers étant inaptes à la création de logements, compte tenu des nuisances dues aux bruits des avions, la Ville de Vernier a procédé, en mars 2016, à un appel d'offres à développeurs/investisseurs, en vue de valoriser ces terrains.

Les objectifs fixés par le Conseil administratif étaient les suivants :

- ▶ un projet soucieux d'une intégration architecturale soignée ;
- ▶ un programme qui consolide l'offre existante de la rue du Village ;
- ▶ des espaces publics de qualité permettant une appropriation des habitants et des usagers ;
- ▶ une solution pour le stationnement à la rue du Village et à un trafic ne péjorant pas les conditions actuelles.

Le comité d'évaluation a retenu, à l'unanimité, le projet « Toit 9 » du groupement piloté par la société Implenla Immobilier SA. Le projet lauréat prévoit la construction d'un hôtel avec un restaurant ouvert au public, l'aménagement d'une place publique, d'une vitrine pour la mise en valeur de produits locaux et de surfaces dédiées à l'accueil des séminaires, ainsi que la construction d'un parking souterrain mutualisé.

La réalisation de ce projet par les investisseurs sera consacrée juridiquement par la constitution d'un droit de superficie.

Enfin, il est précisé que la mise à disposition de l'hôtel, des espaces publics et du parking devrait intervenir en 2021.

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

GRANDS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

La collaboration avec l'Office de l'urbanisme et les autres services de l'État sur les trois grands projets (GP) de développement urbain touchant le territoire de la Ville de Vernier s'est poursuivie en 2016, autant au sein des directions de projet que lors des séances décisionnelles des comités de pilotage. Pour chacun des trois GP, les principales thématiques traitées en 2016 ont été les suivantes :

- ▶ GP Vernier-Meyrin-Aéroport : les travaux se sont concentrés davantage sur des enjeux meyrinois, soit les deux projets de modification du régime des zones de Cointrin Ouest et Est, sur la définition d'un cahier des prescriptions à l'intention des futurs développeurs de ces périmètres, ainsi qu'à la définition des conditions-cadres pour le développement de deux projets immobiliers situés en bordure de l'autoroute (le long du chemin du Ruisseau et à l'angle de la route de Pré-Bois et de la route de Meyrin).
- ▶ GP Châtelaine : les réflexions et les échanges ont porté notamment sur le devenir du pôle multimodal et sur l'obtention de garanties de la part du Canton concernant le développement de l'offre de transports en commun et son adéquation avec les perspectives de densification dans le secteur de Châtelaine. En parallèle, un important travail sur les conditions-cadres permettant la création de logements dans le secteur du pôle multimodal

au regard des diverses problématiques environnementales (risques OPAM et bruit pour l'essentiel) a été effectué. Ce travail est issu de la résolution R 073 – 15.12 du Conseil municipal du 15 décembre 2015 (voir ci-dessous) et du préavis défavorable que le même Conseil a donné au projet de modification du régime de zone du périmètre du PLQ voies CFF (voir ci-dessous).

- ▶ GP ZIMEYSAVER : la planification directrice des zones industrielles et artisanales sises sur le territoire de la Ville de Vernier s'est concrétisée en 2016 par les votes des plans directeurs des zones industrielles et artisanales des Batailles (ZIBAT) et de Mouille-Galand (ZIMOGA) (voir plus bas). La direction de projet a ensuite entamé la préparation du plan directeur de la Tuilière (ZITUILL), sis sur le territoire de la commune de Satigny mais limitrophe avec celui de Vernier. D'autres dossiers ont également fait l'objet d'études, tels que des approfondissements sur le tracé de la future route du plateau de Montfleury ou encore des réflexions sur le devenir du secteur de Crotte-au-Loup (voir plus bas).

PLQ N° 29'947 DU QUARTIER DE L'ÉTANG

Après avoir entériné le projet de PLQ n° 29'947-540 en 2015 (avec un vote du Conseil municipal à l'unanimité le 23 juin 2015), l'année 2016 a été consacrée aux demandes définitives (DD) des îlots A, B, C, D, E, F, ainsi qu'à celle concernant les infrastructures. Un travail serré avec le promoteur et ses mandataires a eu lieu afin de trouver des solutions qui répondent au mieux aux attentes et préoccupations de la Ville de Vernier. Les premières autorisations de construire seront délivrées en début d'année 2017.

RÉVISION DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

Après avoir élaboré en 2015 un projet de cahier des charges pour la révision du PDCOM – projet qui s'était appuyé sur de nombreuses consultations (habitants, services communaux, Conseillers administratifs, communes voisines...) – le premier semestre de l'année 2016 a été utilisé par les services de l'État pour commenter et valider le projet. Une délibération pour enclencher la deuxième étape du processus de révision du PDCOM a ainsi pu être déposée à la fin de l'été (DA 140 – 16.09). Cette étape conduira à la rédaction du plan directeur et fera l'objet d'un intense travail en Commission de l'Environnement, de l'aménagement du territoire et de la mobilité (ci-après commission).

AUTRES PROJETS SUR LESQUELS LE SERVICE A ŒUVRÉ EN 2016

En plus du travail courant effectué dans le cadre des préavis aux divers dossiers de construction (demandes de renseignements, demandes préalables et demandes définitives) pour lequel un avis du législatif n'est pas demandé, le service urbanisme et développement durable a œuvré aux dossiers suivants :

- ▶ PLQ n° 29'890 aux chemins de la Bourdonnette, des Campanules et des Sellières : après avoir été discuté en commission le 3 février 2016, ce projet a été préavisé favorablement par le Conseil municipal le 15 mars 2016.
- ▶ PLQ n° 29'847 situé entre la route de Vernier et les voies CFF : après la résolution R 073 – 15.12 du Conseil municipal du 15 décembre 2015 qui dénonçait les conditions-cadres tant environnementales qu'en matière de transports et d'urbanisme du périmètre visé par le PLQ n° 29'847, le 19 avril 2016, le Conseil municipal

corroborait sa position en donnant un préavis défavorable au projet de modification du régime des zones (MZ) n° 29'807-540 (DA 264 A – 16.04). Une grande partie de l'année 2016 a ainsi été employée par les services de l'Etat, en concertation avec l'administration communale, pour parvenir à une prise en compte des divers points de la résolution avant d'envisager la mise à l'enquête publique du projet de PLQ.

- ▶ **Projet de plan directeur de la ZIBAT n° 29'975**: lors de sa séance du 15 mars 2016, le Conseil municipal a préavisé favorablement et à l'unanimité le PDZIBAT (DA 067A – 16.03).
- ▶ **Projet de plan directeur de la ZIMOGA n° 29'976A**: lors de sa séance du 15 novembre 2016, le Conseil municipal a préavisé favorablement le PDZIMOGA (DA 142 – 16.09). Les conditions fixées dans le préavis ont toutes été prises en compte par le Conseil d'Etat dans l'adoption dudit plan.
- ▶ **Projet de modification des limites de zones situés entre le chemin des Ailes, du Ruisseau, de l'Avanchet et à l'intérieur du quartier des Avanchets n° 29'508B-526-540**: le Conseil municipal du 31 août 2016 a voté sur-le-champ en donnant un préavis favorable à ce projet (DA 139 – 16.09).
- ▶ **Projet de plan de site cité-jardins d'Aïre plan n° 29'400A-208-540**: un projet de délibération a été déposé à la fin de l'été (DA 143 – 16.09). Un traitement en commission de cet objet n'a pas pu avoir lieu en 2016.
- ▶ **Projet de plan directeur de zone de développement industriel et artisanal de la Tuilière (PDZITUIL) n° 30'066**: dans le cadre des

séances du grand projet ZIMEYSAVER, l'élaboration du PDZITUIL a été entamée. Pour rappel, le périmètre de celui-ci est sis sur la commune de Satigny mais limitrophe avec le secteur villas du Canada. Le développement d'une relation harmonieuse entre ce dernier et la future zone industrielle et artisanale a été au cœur des débats.

- ▶ **Etude d'aménagement du secteur de Crotte-au-Loup**: en partenariat avec l'Office de l'urbanisme de l'Etat de Genève, une étude pour identifier des scénarii possibles pour l'avenir du secteur de Crotte-au-Loup a eu lieu en 2016. Tous les scénarii étudiés ont dû intégrer la volonté de la commune de maintenir les logements existants. Les conclusions de l'étude seront discutées dans le cadre du travail de révision du PDCom et devront être communiquées aux habitants du secteur.

MOBILITÉ

- ▶ **Plan d'actions des transports collectifs (PATC) 2019-2023**: les travaux préparatoires du PATC 2019-2023 ont été entamés par la Direction générale des transports. La Ville de Vernier a été appelée à faire ses commentaires avant que le projet soit traité par le Grand Conseil.
- ▶ **Route du plateau de Montfleury (aussi appelée « barreau de Montfleury »)**: les discussions concernant la variante de tracé retenue ont été poursuivies en 2016, notamment à travers une présentation des conclusions de l'étude de tracés au COPIL du GP ZIMEYSAVER. Il appartient maintenant à l'Etat d'informer les riverains de l'avancée de ce projet et des options qu'il entend privilégier.

- ▶ **Projet de vélos en libre-service (VLS) Geroule**: l'appel à candidatures de novembre 2015 visant à octroyer la concession pour le déploiement d'une offre de VLS à Genève a fait l'objet d'un recours. Il faudra attendre l'année 2017 pour connaître le gagnant de l'appel d'offres et savoir quand le VLS pourra être mis en service à Genève.

Génie civil

Stefano De Giorgi
Kim Ng
Responsables de domaine
022 306 07 50
techniques@vernier.ch





Les activités du service de génie civil sont consacrées principalement à l'étude et à la réalisation de projets dans le domaine des aménagements routiers et de la gestion des eaux. Parmi ceux-ci, plusieurs projets phares ont marqué l'année 2016 :

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DU BOIS-DES-FRÈRES ET DE L'AVENUE DU LIGNON

Dans un souci d'améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers (automobilistes, cycles et piétons), d'importants travaux ont été mis en œuvre à partir du second semestre 2014. Les travaux se sont achevés au début du second semestre 2016

ÉTUDE DE L'ASSAINISSEMENT DU BRUIT ROUTIER DU RÉSEAU COMMUNAL

La législation fédérale, à travers l'Ordonnance sur la Protection contre le Bruit (OPB), oblige les cantons et les communes à assainir leurs routes afin de réduire les nuisances sonores en dessous des limites légales. Commencée en 2009, la phase étude s'est achevée en 2015 ; les travaux de pose de revêtements

phonoabsorbants ont débuté au second semestre 2016 et se sont terminés cette même année (chemins de l'Écu, des Corbillettes et des Sellières) ou se termineront à la fin du premier semestre 2017 (route de l'Usine-à-Gaz en synergie avec des travaux d'assainissement des eaux). Le montant total des subventions fédérales avoisine les CHF 200 000.–

ÉTUDE DE FAISABILITÉ DU PROJET DE RENATURATION ET DE GESTION DES EAUX DU NANT DES GREBATTES

Le nant des Grebattes souffre de graves problèmes de pollution et d'érosion depuis plusieurs années. Afin d'améliorer les conditions environnementales et hydrauliques du cours d'eau, un concept de renaturation et de gestion des eaux du nant a été arrêté en 2014. Ce concept a fait l'objet d'une étude de faisabilité dont le rapport final a été remis en 2015. Le dimensionnement du projet est en cours et sa mise en œuvre, si celui-ci est accepté par les instances communales, pourrait voir le jour dès le second semestre 2018.

ÉTUDE DU RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE D'AÏRE ET DU CHEMIN DES SELLIÈRES

Initialement limitée à la route d'Aïre, ce projet s'inscrit dans le même esprit (sécurisation des usagers) que celui de la route du Bois-des-Frères et de l'avenue du Lignon présenté ci-dessus. Depuis 2012, une partie du chemin des Sellières a été intégrée au projet, tout comme les mesures requises pour l'amélioration du fonctionnement lié au réseau d'assainissement des eaux. Les études de détails, objet d'un crédit voté en 2015, ont été lancées cette même année. Les travaux ont débuté au second semestre 2016 et se termineront fin 2017.

ÉTUDE DE RÉAMÉNAGEMENT DU CHEMIN DE L'ÉTANG

L'année 2016 a été consacrée au développement du projet de réaménagement routier du chemin de l'Étang en lien avec le futur plan localisé de quartier. Ce projet a pour objectif d'offrir un nouvel espace public en adéquation avec les futurs usages du quartier. Les travaux sont prévus pour fin 2017 / début 2018.

Projets

Anne-Sophie Meichtry Pinho
Carole Penelas
Responsables de domaine
022 306 07 50
techniques@vernier.ch



MAISON DE QUARTIER DES AVANCHETS

Le chantier de la Maison de Quartier des Avanchets s'étant terminé à la fin de l'année 2015, l'exploitation s'est faite dès janvier 2016. Des travaux non prévus initialement dans le budget ont pu être réalisés grâce à un disponible restant, à savoir la remise en état des WC du sous-sol et la réfection de la façade par le traitement de la carbonatation et une uniformisation de la teinte. L'inauguration de cette nouvelle Maison de quartier s'est déroulée le 10 février 2016.

MAISON DE QUARTIER DE CHÂTELAINE-BALEXERT

Le chantier de la Maison de quartier s'est terminé en juillet 2016. La remise des clés et l'exploitation de ce nouveau bâtiment ont été faites aux utilisateurs pour la rentrée scolaire 2016-2017. Les aménagements extérieurs ont été terminés pour l'inauguration qui s'est déroulée le 16 septembre 2016.

La réalisation du pavillon, dont l'utilisation est une buvette, s'est terminée pour fin juin 2016. Permettant ainsi une ex-

ploitation de celle-ci durant l'été 2016 et ainsi accueillir les activités estivales liées au Parc de Balexert.

CONCOURS MEP DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DU FUTUR QUARTIER DE L'ÉTANG

Le futur quartier de l'Etang sera situé au cœur de la Ville de Vernier, il comportera des logements, de l'activité et divers autres équipements privés. Afin de répondre à la demande des futurs habitants, la Ville de Vernier doit réaliser des équipements publics. Un concours a été mis en place durant l'année 2016 afin de déterminer un projet reliant les qualités architecturales et fonctionnelles et qui permettra d'accueillir l'entier du programme complexe et dense. En effet le programme prévu est :

- ▶ un groupe scolaire de 16 classes et les locaux pour le GIAP, avec une aula et une salle de gym double. Cette dernière pourra également recevoir diverses manifestations sportives extra scolaires
- ▶ un restaurant scolaire / centre de quartier

- ▶ un espace de vie enfantine d'une capacité d'accueil de 88 enfants (4 groupes d'âge)
- ▶ un espace socioculturel avec locaux de musique
- ▶ une ludothèque
- ▶ un centre d'arts martiaux

Le type de procédure choisi est un mandat d'étude parallèle à deux degrés, organisé en procédure ouverte. Cette procédure est soumise à la législation sur les marchés publics et elle s'inspire des dispositions édictées par la SIA. Le premier degré est anonyme, ouvert à tous les architectes, avec pour objectif de retenir 3 à 6 propositions, appelées à être développées au second degré. Le lancement du MEP a été fait le 15 mars 2016 avec un jugement du premier degré les 8-9 juin 2016. Le second degré non anonyme a pour but de donner l'opportunité à la Ville de Vernier d'entrer en relation avec les candidats retenus sur la base des propositions du 1^{er} degré, et de choisir le lauréat par deux dialogues (intermédiaire et final) sur la base de recommandations et de critiques émises par le collège d'experts.



Projet PAQUEBOT © PEZ Arquitectos + Alvaro Barranco

Le lancement du MEP 2^e degré a débuté le 22 juin 2016 avec un jugement final le 20 octobre 2016. La recommandation finale du collège d'expert auprès de la Ville de Vernier est de poursuivre avec le projet PAQUEBOT du bureau d'architectes espagnol PEZ Arquitectos SLP, désigné lauréat. Le vernissage du concours s'est effectué le 1^{er} décembre 2016 suivi d'une exposition tout public jusqu'au 16 décembre 2016.

PAVILLON MODULAIRE POUR LE GIAP À L'ÉCOLE D'AVANCHETS-JURA

Le projet de la réalisation d'un pavillon modulaire pour accueillir le GIAP a fini d'être étudié quant à son implantation. L'implantation définitive est prévue dans le patio de l'école primaire d'Avanchets-Jura, derrière la piscine. Une dépose d'autorisation DD 109'226 a été faite en juillet 2016, acceptée en septembre 2016 et une ouverture du chantier fin septembre 2016. Le bâtiment prévu a été pensé en préfabriqué, ossature bois avec un bardage (revêtement extérieur) en zinc. Cette solution a permis de gagner du temps par un travail en amont en atelier permettant une réalisation beaucoup plus courte. Le chantier sera terminé pour janvier 2017, avec une exploitation pour février 2017. Ce bâtiment comportera deux grands espaces d'environ 80 m², des WC et un hall vestiaire.

JARDIN ROBINSON DU LIGNON – JRL

Le nouveau projet ayant été validé par les différents services de l'Etat par la délivrance de l'autorisation préalable en juillet 2015, une dépose d'autorisation définitive DD 108'946 a été faite en avril 2016. Elle a été acceptée en septembre 2016. En parallèle, la demande administrative de réalisation DA 127 – 16.06 d'un montant de CHF 2940000.– a été déposée en juin et validée par le Conseil municipal du 4 octobre 2016. Dans cette



DA, il a également été prévu de mettre en place des containers provisoires permettant aux exploitants du JRL de maintenir leur activité durant la période des travaux. Ces derniers ont été installés mi-novembre 2016, sur le terrain de basket du préau de l'école. Les travaux avec l'ouverture du chantier sont prévus pour février 2017.

GRUPE SCOLAIRE JEAN SIMONET

Les travaux ont débuté par la démolition-reconstruction d'une partie du parking de la FMCV qui s'est achevée au mois d'août 2016. L'autorisation de construire relative à l'école a été acceptée le 30 mai 2016. Une des conditions à l'obtention de l'autorisation a été que les façades de l'école résistent aux effets d'une surpression de 200 mbar résultant d'une explosion de propane. En effet, située dans le périmètre de consultation soumis à l'OPAM, le SERMA a considéré le danger potentiel occasionné par le transport de carburant sur l'avenue de l'Ain.

SIG a finalement été convaincu d'installer un réseau CAD + géothermie dans le quartier La Concorde. S'agissant d'un projet pilote bénéficiant de subventions, le coût du kWh est particulièrement intéressant. La chaufferie de l'école

accueillera l'échangeur qui alimentera les nouveaux logements des secteurs L et M.

La livraison de l'école et de ses aménagements extérieurs est prévue pour la rentrée 2018.

UN ESPACE DE VIE ENFANTINE À LA RUE JEAN-SIMONET

Au rez-de-chaussée de l'immeuble de la FMCV, un espace de vie enfantine sera conçu pour 30 places d'accueil. Le projet consiste à aménager deux espaces de vie et des locaux communs (salle de mouvement, repas, vestiaire, cuisine et administration).

Un appel d'offres mettant en concurrence des entreprises générales a été lancé pour la réalisation de l'immeuble. L'entreprise lauréate sera désignée en 2017 et le chantier démarrera la même année. L'aménagement de l'EVE doit se terminer en même temps que les appartements, d'ici à la fin 2019.

ÉCOLE DES RANCHES II – RÉNOVATION ET SURÉLÉVATION

En plus de la rénovation complète de l'école et de la mise en place d'une nouvelle enveloppe, il s'agit de réaliser

une surélévation comprenant quatre nouvelles classes pour répondre aux effectifs en augmentation. Sous les nouvelles classes, il est également prévu d'agrandir la buvette actuelle qui ne peut plus accueillir l'ensemble des enfants inscrits au restaurant scolaire. Un bâtiment provisoire sera installé dans le préau de l'école permettant de procéder à la rénovation en trois étapes de l'ensemble des locaux.

L'obtention de l'autorisation de construire est prévue pour la fin de l'année 2017 et la réalisation des travaux durant les années 2018 et 2019.

STADE DE VERNIER – 12 VESTIAIRES COMPLÉMENTAIRES

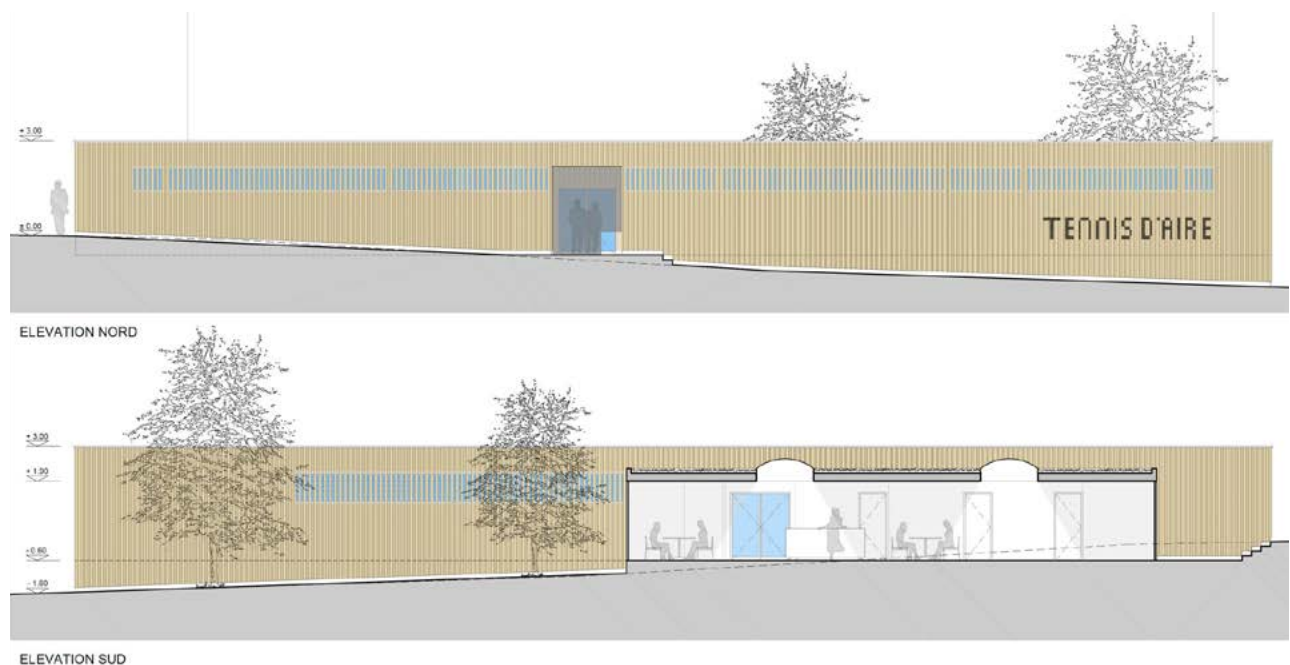
Après l'abandon du projet de surélévation, la réalisation d'un bâtiment modulaire en béton préfabriqué est à l'étude. Il est question d'aligner 12 vestiaires, un local matériel et un bloc sanitaire entre le terrain A et la route du Nant-d'Avril. Un

appel d'offres mettant des entreprises totales en concurrence doit permettre d'optimiser les coûts de cet objet dont la réalisation est prévue en 2018.

TENNIS D'AIRE

Afin d'optimiser l'utilisation du tennis d'Aire, il est question de réaliser une couverture au-dessus des terrains de tennis actuels pour pouvoir jouer en toute saison sur trois terrains de tennis et six terrains de badminton. A cette halle doit venir se connecter un nouveau bâtiment abritant une buvette et des vestiaires placé le long du chemin des Lézards. La buvette actuelle sera démolie dès que la nouvelle sera en fonction. Cette nouvelle organisation amènera une redistribution des places de parking autour de la terrasse et de la place de jeux.

L'étude de ce projet aboutira en 2017 à l'obtention d'une demande d'autorisation et à un devis général.



Bâtiments

Patrick Conconi
Responsable de service
022 306 07 50
techniques@vernier.ch



*Edicules des Libellules*

COMPTES 2016

Le service des bâtiments est chargé de la maintenance, hormis les installations CVSE (Chauffage – Ventilation – Sanitaire – Electricité), de tous les bâtiments du parc immobilier de la Ville de Vernier.

Le budget global alloué à ces travaux (charges) s'élève à CHF 4 769 503.– alors qu'en 2015 le budget était de CHF 4 745 979.– soit un budget stable d'un exercice à l'autre.

Les comptes montrent un disponible de CHF 109 965.34 là où comparativement en 2015 les comptes présentaient

un disponible de CHF 64 225.95. Globalement, les charges sont stables malgré la difficulté de l'exercice.

INVESTISSEMENTS

ÉDICULES LIBELLULES

La Bricothèque a été provisoirement transformée en classe pour accueillir l'école des Libellules. Les locaux ont été occupés pour la rentrée scolaire 2016 et le bâtiment deviendra bricothèque effectivement en septembre 2018, date de la mise en fonction de l'école de la Concorde.

L'édicule n° 10 a été attribué à l'association VEART qui en sus de ses activités organisera des événements accessibles et ouverts sur le quartier. Les travaux et les aménagements intérieurs ont été réalisés de manière à ce que l'association puisse occuper l'espace courant mars-avril 2017.

ÉTUDE POUR L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

Première étape annuelle de cinq ans de ce vaste projet, l'EVE Lignon. Entièrement amélioré selon les normes actuelles, les travaux ont été réalisés pendant l'été 2016. En complément, l'école du Lignon a également été améliorée, le gros des

travaux se finissant en début d'année 2017. Dépense d'environ 1 mio sur les 4 mio du crédit conformément au plan d'investissement pluriannuel.

REEMPLACEMENT DE VITRAGES DIVERS BÂTIMENTS

L'ensemble des travaux prévus dans ce crédit a été réalisé à ce jour. Les budgets ont été respectés.

VITRAGES ISOLANTS ÉCOLE DE CHÂTELAINE

Réalisés en été et automne 2016, les travaux sont terminés et le budget a été respecté. Il reste quelques travaux de peinture et retouches qui se feront dès que les températures le permettront au printemps 2017.

AU MOULIN – RÉNOVATION GROS ŒUVRES FAÇADES ET DALLES

Les travaux sont terminés pour la part revenant à la Ville de Vernier. Le collectif demeurant sur place est en cours de réalisation des travaux de second œuvre. L'échéance pour la finalisation est fixée à l'été 2017.

VANDALISME

Concernant les dégâts liés au vandalisme, une somme de CHF 40 000.– a été inscrite au budget 2016 en diminution de CHF 20 000.– par rapport aux exercices précédents. Si les deux années précédentes ont vu les coûts liés au vandalisme baisser, 2016 n'a pas suivi cette tendance avec CHF 123 977.40 de charges.

Cependant, la Ville de Vernier a reçu à titre d'indemnité des assurances, la somme

de CHF 91 362.50. Au final, le coût pour la Commune est de CHF 32 614.90.

En complément, les assurances ont payé CHF 157 057.66 en 2016 pour le bris de glaces, montant stable comparativement aux exercices précédents (2015 et 2014).

Au total, le coût total du vandalisme s'élève à CHF 281 035.06 sur les bâtiments communaux.

ÉLÉMENTS NOTABLES NON PRÉVUS AU BUDGET COURANT

Globalement, dans les comptes par nature, les dépenses sont équilibrées et proches des montants budgétisés. Quelques comptes présentent des dépassements conséquents, dépassements dont les explications suivent ci-après.

MAISON CHAUVET-LULLIN

Nature aménagement et réfection ainsi que les comptes d'entretien courant; Coût de déménagement et d'installation suite à la fusion des services communication et culture et leur emménagement dans les locaux de l'ex-salle R20.

STADE DE VERNIER

Installation d'un restaurant scolaire pour un montant final de CHF 16 878.05.

ÉCOLE DE RANCHES

Création d'un espace GIAP dans l'ex-appartement de fonction de l'école.

Pour un coût de CHF 26 383.75.

ÉCOLE DE BALEXERT

Confrontés depuis de nombreuses années à une humidité permanente dans les locaux de la PC, nous avons finalement creusé une fosse de pompage des eaux sous radier, solution efficace dont le coût a été de CHF 17 484.50.

13-23 RUE DU VILLAGE

La politique que nous suivons pour ce bâtiment est de dire que lorsque un appartement non rénové isolé se libère, nous réalisons ces travaux avant relocation. Ces fins de baux ne sont pas prévisibles et en 2016 nous avons eu trois appartements à rénover, ce qui a diminué la production de cet immeuble. Nous restons dans des chiffres noirs pour l'exercice 2016, soit une production hors amortissements, de CHF 329 395.45.

ÉLÉMENTS NOTABLES PRÉVUS AU BUDGET

ÉCOLE DE VERNIER-PLACE

Peinture et rénovation de la salle polyvalente.

ÉCOLE DU LIGNON MONTÉE E

Salle de rythmique, réfection complète du sol de la salle. Ceci pour faire suite à une dégradation structurelle de la chape. Travaux réalisés à Pâques 2016.



Urbanisme et développement durable

Igor Moro
Responsable de domaine
022 306 07 50
mobilite@vernier.ch



GRANDS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

La collaboration avec l'Office de l'urbanisme et les autres services de l'Etat sur les trois grands projets (GP) de développement urbain touchant le territoire de la Ville de Vernier s'est poursuivie en 2016, tant au sein des directions de projet que lors des séances décisionnelles des comités de pilotage. Pour chacun des trois GP, les principales thématiques traitées en 2016 ont été les suivantes :

- ▶ **GP Vernier-Meyrin-Aéroport :** les travaux se sont concentrés davantage sur des enjeux Meyrinois, soit les deux projets de modification du régime des zones de Cointrin Ouest et Est, sur la définition d'un cahier des prescriptions à l'intention des futurs développeurs de ces périmètres, ainsi qu'à la définition des conditions-cadres pour le développement de deux projets immobiliers situés en bordure de l'autoroute (le long du chemin du Ruisseau et à l'angle de la route de Pré-Bois et de la route de Meyrin).
- ▶ **GP Châtelaine :** les réflexions et les échanges ont porté notamment sur le devenir du pôle multimodal et sur l'obtention de garanties de la part du Canton concernant le développement de l'offre de transports en commun et son adéquation avec les perspectives de densification dans le secteur de Châtelaine. En parallèle, un important travail sur les conditions-cadres permettant la création de logements dans le secteur du pôle multimodal



au regard des diverses problématiques environnementales (risques OPAM et bruit pour l'essentiel) a été effectué. Ce travail est issu de la résolution R 073 – 15.12 du Conseil municipal du 15 décembre 2015 (voir ci-dessous) et du préavis défavorable que le même Conseil a donné au projet de modification du régime de zone du périmètre du PLQ voies CFF (voir ci-après).

- ▶ **GP ZIMEYSAVER :** la planification directrice des zones industrielles et artisanales sises sur le territoire de la Ville de Vernier s'est concrétisée en 2016 par les votes des plans directeurs des zones industrielles et artisanales des Batailles (ZIBAT) et de Mouille-Galand (ZIMOGA) (voir plus bas). La direction de projet a ensuite entamé la préparation du plan directeur de la Tuilière (ZITUIL),

sis sur le territoire de la commune de Satigny mais limitrophe avec celui de Vernier. D'autres objets ont également été étudiés, tels que des approfondissements sur le tracé de la future route du plateau de Montfleury ou encore des réflexions sur le devenir du secteur de Crotte-au-Loup (voir plus bas).

PLQ N° 29'947 DU QUARTIER DE L'ÉTANG

Après avoir entériné le projet de PLQ n° 29'947-540 en 2015 (avec un vote du Conseil municipal à l'unanimité le 23 juin 2015), l'année 2016 a été consacrée aux

demandes définitives (DD) des îlots A, B, C, D, E, F, ainsi qu'à celle concernant les infrastructures. Un travail serré avec le promoteur et ses mandataires a eu lieu afin de trouver des solutions qui répondent au mieux aux attentes et préoccupations de la Ville de Vernier. Les premières autorisations de construire seront livrées en début d'année 2017.

RÉVISION DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

Après avoir élaboré en 2015 un projet de cahier des charges pour la révision du PDCOM – projet qui s'était appuyé sur de nombreuses consultations (habitants, services communaux, conseillers administratifs, communes voisines ...) – le premier semestre de l'année 2016 a été utilisé par les services de l'Etat pour commenter et valider le projet. Une délibération pour enclencher la deuxième étape du processus de révision du PDCOM a ainsi pu être déposée à la fin de l'été (DA 140 – 16.09). Cette étape conduira à la rédaction du plan directeur et fera l'objet d'un intense travail en Commission de l'Environnement, de l'aménagement du territoire et de la mobilité (ci-après commission).

AUTRES PROJETS SUR LESQUELS LE SERVICE A ŒUVRÉ EN 2016 :

En plus du travail courant effectué dans le cadre des préavis aux divers dossiers de construction (demandes de renseignements, demandes préalables et demandes définitives) pour lequel

un avis du législatif n'est pas demandé, le service urbanisme et développement durable a œuvré aux dossiers suivants :

- ▶ **PLQ n° 29'890 aux chemins de la Bourdonnette, des Campanules et des Sellières :** après avoir été discuté en commission le 3 février 2016, ce projet a été préavisé favorablement par le Conseil municipal le 15 mars 2016.
- ▶ **PLQ n° 29'847 situé entre la route de Vernier et les voies CFF :** après la résolution R 073 – 15.12 du Conseil municipal du 15 décembre 2015 qui dénonçait les conditions-cadres autant environnementales qu'en matière de transports et d'urbanisme du périmètre visé par le PLQ 29'847, le 19 avril 2016, le Conseil municipal corroborait sa position en donnant un préavis défavorable au projet de modification du régime des zones (MZ) n° 29'807-540 (DA 264 A – 16.04). Une grande partie de l'année 2016 a ainsi été employée par les services de l'Etat, en concertation avec l'administration communale, pour parvenir à une prise en compte des divers points de la résolution avant d'envisager la mise à l'enquête publique du projet de PLQ.
- ▶ **Projet de plan directeur de la ZIBAT n° 29'975 :** lors de sa séance du 15 mars 2016, le Conseil municipal a préavisé favorablement et à l'unanimité le PDZIBAT (DA 067A – 16.03).
- ▶ **Projet de plan directeur de la ZIMOGA n° 29'976A :** lors de sa séance du 15 novembre 2016, le Conseil municipal a préavisé favorablement le PDZIMOGA (DA 142 – 16.09). Les conditions fixées dans le préavis ont toutes été prises en compte par le Conseil d'Etat dans l'adoption dudit plan.
- ▶ **Projet de modification des limites de zones situées entre le chemin des Ailes, du Ruisseau, de l'Avanchet et à l'intérieur du quartier des Avanchets n° 29'508B-526-540 :** le Conseil municipal du 31 août 2016 a voté sur-le-champ en donnant un préavis favorable à ce projet (DA 139 – 16.09).
- ▶ **Projet de plan de site cité-jardins d'Aire plan n° 29'400A-208-540 :** un projet de délibération a été déposé à la fin de l'été (DA 143 – 16.09). Un traitement en commission de cet objet n'a pas pu avoir lieu en 2016.
- ▶ **Projet de plan directeur de zone de développement industriel et artisanal de la Tuilière (PDZITUIL) n° 30'066 :** dans le cadre des séances du grand projet ZIMEYSAS-VER, l'élaboration du PDZITUIL a été entamée. Pour rappel, le périmètre de celui-ci est sis sur la commune de Satigny mais limitrophe avec le secteur villas du Canada. Le développement d'une relation harmonieuse entre ce dernier et la future zone industrielle et artisanale a été au cœur des débats.
- ▶ **Etude d'aménagement du secteur de Crotte-au-Loup :** en partenariat avec l'Office de l'urbanisme de l'Etat de Genève, une étude pour identifier des scénarii possibles pour l'avenir du secteur de Crotte-au-Loup a eu lieu en 2016. Tous les scénarii étudiés ont dû intégrer la volonté

de la Commune de maintenir les logements existants. Les conclusions de l'étude seront discutées dans le cadre du travail de révision du PDCom et devront être communiquées aux habitants du secteur.

MOBILITÉ

- ▶ **Plan d'actions des transports collectifs (PATC) 2019-2023 :** les travaux préparatoires du PATC 2019-2023 ont été entamés par la Direction générale des transports. La Ville de Vernier a été appelée à faire ses commentaires avant que le projet soit traité par le Grand Conseil.
- ▶ **Route du plateau de Montfleury (aussi appelée « barreau de Montfleury ») :** les discussions concernant la variante de tracé retenue ont été poursuivies en 2016, notamment à travers une présentation des conclusions de l'étude de tracés au COPIL du GP ZIMEYSAVER. Il appartient maintenant à l'Etat d'informer les riverains de l'avancée de ce projet et des options qu'il entend privilégier.
- ▶ **Projet de vélos en libre-service (VLS) Geroule :** l'appel à candidatures de novembre 2015 visant à octroyer la concession pour le déploiement d'une offre de VLS à Genève a fait l'objet d'un recours. Il faudra attendre l'année 2017 pour connaître le gagnant de l'appel d'offres et savoir quand le VLS pourra être mis en service à Genève.

Energies

Nathalie Rossier Iten
Responsable de domaine
022 306 07 50
techniques@vernier.ch





Tennis de Vernier © Serge Honthaas

La Ville de Vernier poursuit ses efforts afin que sa politique énergétique s'étende à l'ensemble des édifices communaux ainsi que pour maintenir l'aide apportée aux propriétaires verniolans à propos des démarches liées à l'amélioration énergétique de leurs bâtiments.

Le ré audit Cité de l'énergie Gold est en cours et le dossier sera déposé en avril 2017. Cette évaluation a lieu tous les quatre ans.

Le service de l'énergie collabore toujours avec les services des bâtiments et des projets dans les domaines du chauffage, de la ventilation, des sanitaires et de l'électricité, notamment dans le cadre des projets de l'école Jean-Simonet, de la Maison de quartier de Balaxert (ChâBal), du Jardin Robinson du Lignon et de l'école des Ranches. Cette collaboration est

également très active avec les services de l'aménagement du territoire et du génie civil concernant les domaines de l'éclairage public et des hydrantes, telle que pour le quartier de l'Etang, qui a été certifié Site 2000 Watts en octobre 2016 par l'Office fédéral de l'énergie.

RÉFLEXION SUR LES RÉSEAUX DE CHAUFFAGE À DISTANCE ET SAISIE D'OPPORTUNITÉS

Suite à notre plan directeur de l'énergie élaboré en 2014, la Ville poursuit ses démarches auprès d'acteurs importants, tels que SIG, l'Office cantonal de l'énergie et les industries, dans le but de mettre à exécution nos stratégies.

Dans le secteur L de la Concorde, SIG prévoit d'étendre un réseau de chauffage à distance à partir du CAD-SIG et de la géothermie à moyenne profondeur.

La centrale de distribution du secteur sera la chaufferie de la nouvelle école.

Une réflexion est en cours concernant une extension du réseau de chauffage à distance à pellets du quartier des Ranches pour les secteurs de Mouille-Galand et du côté de l'école Vernier-Place (entre l'avenue Louis-Pictet et la route de Vernier).

Dans l'optique de quitter les énergies fossiles, le Conseil municipal saisit l'opportunité de l'obligation d'assainir les chaudières à gaz ou à mazout de la maison Chauvet-Lullin et des bâtiments sis 4-6, chemin de l'Etang pour les remplacer par des pompes à chaleur. La chaudière de l'école de Châtelaine sera également remplacée par une pompe à chaleur, mais aura pour appoint une chaudière à gaz à condensation pour les périodes plus froides. Ce projet sera réalisé entre 2017 et 2018.

NOUVELLE LUMIÈRE AUX AVANCHETS

L'opération «une nouvelle lumière» a été lancée en 2009 aux Libellules et s'est poursuivie en 2010 à Mouille-Galand, en 2013 dans le quartier de Châtelaine, en 2014 dans le quartier du Lignon et en 2015 dans la première partie du quartier des Avanchets.

Suite à un accueil très favorable des habitants, la Ville de Vernier a donc reconduit une sixième opération durant les mois de septembre à octobre 2016 dans une deuxième partie du quartier des Avanchets. Le périmètre d'action, situé aux rues François-Durafour 1-16 et Croix-du-Levant 1-14, comportait 30 allées d'habitations collectives de type HBM. L'ensemble de ces immeubles abrite 638 logements occupés essentiellement par des personnes à revenus modestes.

L'opération visait à les aider à consommer mieux et moins d'électricité. Chaque appartement a reçu la visite d'un conseiller pour une action personnalisée.

Sur le total de 638 appartements, le nombre visité lors de cette opération a été de 538, ce qui signifie qu'un taux de visites de 84% a été réalisé. Ceci a permis une économie électrique de l'ordre de 210'000 kWh/an. Cette économie globale est équivalente à la consommation électrique de 73 logements de cette catégorie.

Cette sixième édition du projet éco-social sur le territoire verniolan a remporté un franc succès et un chaleureux accueil, c'est la raison pour laquelle cette opération sera reconduite en novembre 2017 pour la troisième et dernière partie du quartier des Avanchets.

BASSIN SCOLAIRE D'AVANCHET-JURA

La ventilation à simple flux obsolète de la piscine et de ses vestiaires a été remplacée par un système à double flux avec récupération à haute performance, comprenant une pompe à chaleur pour préchauffer l'eau et l'air du bassin.

La consommation de chaleur liée à la ventilation du bassin et des vestiaires baisserait d'environ 60%, soit environ 164'000 kWh (approximativement CHF 19'400.-/an) et permettrait une épargne de 49'200 kg CO₂/an. Le budget, délibéré le 7 mars 2016, s'élevait à CHF 250'000.-.

RESTAURANT TENNIS VERNIER

Le restaurant du tennis de Vernier a inauguré le 15 septembre 2016 la fin des travaux sur la ventilation de la salle à manger et de sa cuisine. La Commune en a profité pour changer l'éclairage avec du matériel moins énergivore et pour installer une isolation phonique dans la partie non active de la ventilation. Le budget s'élevait à CHF 270'000.-.

ÉCOLE AVANCHET-SALÈVE: REPLACEMENT DES TABLEAUX ÉLECTRIQUES ET MISE AUX NORMES DE L'ÉCLAIRAGE DE SECOURS

Un crédit de CHF 520'000.- a été voté le 16 juin 2015 pour la rénovation intégrale des tableaux électriques en fin de vie de l'école Avanchet-Salève ainsi que la mise aux normes de l'éclairage de secours au rez-de-chaussée suite à l'agrandissement de la cuisine professionnelle.

L'éclairage de secours a été posé en 2015 et une première partie des travaux liés aux tableaux électriques a été réalisée pendant

les vacances solaires 2016. Les travaux seront totalement terminés à l'été 2017.

FUITE D'EAU IMPORTANTE À L'ÉCOLE AVANCHET-JURA

Une fuite d'eau très importante est survenue à l'école Avanchet-Jura pendant le premier semestre de l'année 2016. Très difficile à localiser, cette fuite se trouvait sur le réseau d'arrosage entre l'école (côté piscine) et le bâtiflex en longeant le terrain de foot. La perte d'eau a atteint un pic de 18 m³ par jour. Les vannes étaient fermées le soir.

Les conduites, d'origine de la construction de l'école, ont été remplacées pour un montant total de CHF 61'504.-.

L'assurance a versé une indemnisation de CHF 25'000.- en février 2017 pour la recherche de fuite et la distribution.

CHAUFFAGE 2016

L'année 2016 a montré des températures plus clémentes que l'année précédente, mais avec une durée de chauffage plus longue. Le facteur de températures (degrés-jours) est de 8% plus doux pour l'année 2016 que pour l'année 2015. Avec un seuil de +12 °C, il y a eu 214 jours de chauffage en 2016 contre 175 jours en 2015.

La consommation de chauffage 2016 de notre parc immobilier est nettement inférieure à celle des années précédentes (-20% par rapport à 2014 et 2015). Cette amélioration est en partie due aux températures clémentes, mais aussi aux travaux effectués sur nos bâtiments, notamment les changements de fenêtres et ventilations double flux (piscine Avanchet-Jura).



Sports

Yvan Gilliéron
Responsable de service
022 306 07 70
sports@vernier.ch



PISCINE DU LIGNON

Le nombre total des entrées pour l'année 2016 est de 140'536 (165'613 en 2015). 91'816 personnes ont fréquenté nos bassins durant la saison estivale du 7 mai au 11 septembre contre 112'992 en 2015, soit une légère baisse de fréquentation. En dehors de la saison estivale, les visites à la piscine couverte ont été de 48'720 entrées contre 52'621 en 2015.

BASSINS DE NATATION D'AVANCHET-JURA ET DES RANCHES

Ces bassins sont ouverts pendant les périodes scolaires. Ils sont utilisés en priorité par les écoles, puis par l'école de natation communale et sont mis à la disposition de diverses sociétés locales. La fréquentation est stable, environ 40'000 personnes ont fréquenté le bassin des Ranches et 38'000 personnes celui d'Avanchet-Jura.

TENNIS ET BADMINTON D'AÏRE ET DE VERNIER

Durant l'année, il y a eu 14'921 réservations de tennis (4 courts extérieurs et 5 courts couverts) et 9260 réservations de badminton (6 courts) à Vernier, ainsi

que 4974 réservations de tennis (4 courts extérieurs et un couvert) et 4771 réservations de badminton (5 courts) à Vernier.

Par ailleurs, les terrains sont mis toute l'année, selon convention, à la disposition du Tennis Club de Vernier, pour leurs activités, les cours privés et les stages.

PADEL

Nous avons comptabilisé 200 locations à l'heure et 162 locations à 1h30.

MINIGOLF

Comme pour la piscine, la fréquentation du minigolf a légèrement baissé en 2016. Nous avons enregistré 2615 entrées payantes (3222 en 2015). En sus de ces entrées, durant la période estivale, des écoles communales, ainsi que des maisons de quartier ont également profité gratuitement du minigolf.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DES LIBELULES

Trois clubs se partagent la salle d'arts martiaux et deux clubs utilisent la salle de danse.



Terrain de padel, Tennis de Vernier.

ACTIVITÉS SPORTIVES COMMUNALES

ÉCOLE DE NATATION

L'école communale de natation, gérée en collaboration avec la société Aquatraining, est toujours très prisée. Au vu du nombre de demandes, nous avons dédoublé des cours initiation, débutant et moyen, dans les trois bassins et des cours avancés au Lignon. Un nouveau cours adulte perfectionnement a également été créé le lundi midi à la piscine du Lignon; ce cours a de suite remporté un franc succès. Ainsi, les 77 cours communaux sont quasiment pleins.

Début juillet, deux sessions d'une semaine de stage ont été organisées. Le nombre d'inscrits est stable, 81 pour cette année (89 en 2015).

AQUAGYM

Les cours d'aquagym adultes et seniors donnés à la piscine du Lignon continuent de rencontrer un vif succès. Au total, 204 personnes y ont participé en 2016 (202 en 2015).

ÉCOLE DE PLONGÉE

Cela fait maintenant trois ans que la Ville a confié la gestion pratique et la dispense des cours au Club subaquatique de Vernier alors que le service des sports s'occupe de l'organisation de l'école et des inscriptions.

Au vu des conditions météorologiques du début de la saison, une légère baisse des inscriptions a été constatée :

- ▶ 66 élèves ont participé aux cours (88 en 2015)
- ▶ 3 élèves ont participé à un stage durant l'été, 6 en 2015.

AQUABIKE

Nous avons organisé pour la quatrième année consécutive des cours d'aquabike à la piscine du Lignon durant l'été. 24 cours ont été donnés du 4 au 29 juillet, en fin de journée, et à 13h 278 personnes y ont participé (320 en 2015).

GYMNASTIQUE SELON MÉTHODE PILATES

En 2015, les cours de Pilates ont eu lieu au Centre sportif et culturel des Libellules avec l'espoir d'attirer les travailleuses/eurs alentour. La salle n'étant que très peu chauffée, le succès a été mitigé.

En 2016, nous avons pu obtenir la mise à disposition de la salle de rythmique du Lignon. Les cours ainsi déplacés ont remporté un vif succès et se sont remplis dans la totalité, soit 36 personnes (31 en 2015).

URBAN TRAINING

La Ville de Vernier a offert pour la cinquième année consécutive les prestations d'Urban training sur le territoire communal. Il s'agit d'un entraînement sportif, encadré par un coach, utilisant le matériel urbain (escaliers, bancs, etc.).

18 cours ont eu lieu du 3 mai au 20 septembre, réunissant 230 participants, soit un taux de remplissage des cours de 51 %.

JIU-JITSU BRÉSILIEN

En collaboration avec la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, le Budokan Vernier et Anderson Pereira, moniteur, la Ville organise des cours de

jiu-jitsu destinés aux jeunes de Vernier afin de leur donner accès à une activité sportive permettant de créer des passerelles vers d'autres clubs sportifs communaux.

La participation a légèrement augmenté par rapport à l'an passé : 45 participants sur l'année, dont 30 réguliers.

Les élèves ont pris part aux compétitions suivantes : Open novice Geneve, Coupe Suisse de Jiu Jitsu Brésilien et Figh Pro à Berne ; ainsi qu'à divers stages techniques au cours de la saison.

Participation à certains entraînements de la Team officielle Anderson Pereira.

TOURNOI D'ARTS MARTIAUX

Le 8 avril, un tournoi de jiu-jitsu brésilien a été organisé en collaboration avec l'association Anderson Pereira, au centre sportif du Lignon. Celui-ci a rencontré un vif succès.

PATINOIRE SAISONNIÈRE

Cette saison, la patinoire temporaire a été installée sur le mail devant l'entrée de la piscine du Lignon, du 9 novembre 2016 au 26 février 2017. Contrairement aux années précédentes, le prêt de patins était entièrement gratuit pour le public comme pour les écoles et associations communales.

Des animations gratuites ont été organisées en collaboration avec l'association « Tous en roller » les mercredis et samedis après-midi.

Plus de 1000 visiteurs se sont essayés aux joies du patinage durant cette période.

INITIATION AU RUGBY

En collaboration avec le Servette Rugby Club, des initiations gratuites à la pratique

du rugby sont proposées au terrain d'Avanchet-Jura tous les mercredis.

Une belle opportunité pour les jeunes verniolans de s'initier à un sport en plein essor médiatique, réputé avant tout pour son engagement physique, sa tactique et son fair-play.

URBAN TRAIL

Se réappropriar la Ville par la pratique du sport : voici l'objectif du projet Urban Trail qui a éclos ce printemps à Vernier. Cette nouvelle approche du sport est une invitation à bouger en extérieur tout en (re) découvrant des sentiers insolites et peu connus.

Si la discipline sportive se pratique traditionnellement sur une longue distance, à Vernier le projet se veut accessible avec des tronçons de longueurs variables ne dépassant pas les 1,2 kilomètre. L'objectif : permettre au plus grand nombre l'accès aux parcours sportifs en pleine nature. Une série de panneaux informatifs ont été installés respectivement à l'entrée et à la sortie des chemins. Ils renseignent le public sur le temps nécessaire pour effectuer le parcours, le nombre de mètres de dénivelé ou encore la quantité moyenne de calories dépensées durant l'activité. Il est ainsi possible de se rendre compte de l'effort fourni, car la difficulté du trail ne réside pas tant dans la distance à parcourir que dans le dénivelé et la technicité du parcours. Dans cette perspective, la signalétique renseigne également sur le niveau de difficulté du tronçon et permet donc d'identifier si le sentier est praticable par une famille, un promeneur aguerri ou un coureur émérite.



Sports pour tous 2016 © Serge Honthaas

MANIFESTATIONS

SPORTS POUR TOUS

Cette année, le concept de Sports pour tous a été modifié. La manifestation a eu lieu les 27 et 28 août 2016. Les démonstrations sportives ont été concentrées sur le samedi et diverses thématiques ont été abordées le dimanche: alimentation et hygiène de vie, problématique des déchets et du recyclage ainsi que la question de la mobilité.

Cette formule n'a pas convaincu. L'organisation de cet événement au mois d'août n'est pas aisée pour le service des sports. Par ailleurs, si cette modification a été voulue par la majorité des clubs, leur participation n'a pas été optimale.

Le temps étant clément, le public a été au rendez-vous. Cependant les gens ont plus profité de la piscine que des animations.

Un nouveau concept sera étudié pour l'édition 2017 en répartissant la manifestation sur quatre journées différentes, en séparant sports d'eau, de raquettes, de mouvement et de ballons.

SWISS OPEN DE TENNIS EN FAUTEUIL ROULANT

Le Swiss Open de Tennis en Fauteuil Roulant s'est déroulé du 12 au 17 juillet 2016 au Bois-des-Frères. Deux courts couverts et un local pour les jeunes ramasseurs de balles ont été réservés au Tennis de Vernier afin de permettre à la compétition de se poursuivre en cas de mauvais temps.

NATATION SYNCHRONISÉE

Les Dauphins synchros de Vernier ont organisé le Swiss Open & Swiss Youth Competition à la piscine du Lignon les 7 et 8 mai 2016.

TRAVAUX

PADEL

En installant en collaboration avec la société Padel First, en septembre 2012, un terrain de padel provisoire au Tennis de Vernier, Vernier a été la première ville de Suisse romande à offrir à ses habitants ce nouveau sport de raquette.

Face au succès remporté, nous avons souhaité poursuivre la collaboration avec

la société Padel First par la construction de deux terrains fixes de padel au Tennis de Vernier.

La Ville a pris en charge l'infrastructure pour l'installation des deux courts de padel.

Une convention a été signée avec Padel First pour la gestion de ces courts.

Nous avons profité de ces travaux pour procéder au déplacement du mur d'entraînement de tennis et de mini-tennis.

Cette réalisation a été effectuée courant 2016 pour un montant total de CHF 139 492.75.

TERRAIN DE FOOTBALL D'AVANCHET-JURA

Le terrain d'Avanchet-Jura est occupé chaque semaine par l'école de football, les juniors et l'équipe féminine du FC Avanchets pour leurs entraînements.

Ce terrain étant le seul disponible aux Avanchets, nous y avons apporté quelques améliorations en réalisant un WC extérieur à proximité, en ajoutant un nouveau container-vestiaire et en installant un but de 7 mètres pour l'entraînement.

Les services du centre d'entretien ont réalisé une partie des travaux afin de réduire le coût de cette réalisation qui a été effectuée pour un montant total de CHF 88 768.35.

TERRAIN B AU STADE DE VERNIER TERRAIN B ET C AU STADE D'AÏRE

Ces travaux étaient initialement prévus dans le plan pluriannuel d'investissements en 2017 et 2018.

Cependant, sachant que les travaux d'assainissement du quartier de l'Etang étaient décalés et que le crédit d'investissement prévu en 2016 ne pourrait pas être utilisé, nos Autorités ont décidé de

disposer d'une partie de ce solde en 2016 pour avancer les travaux de réfection de ces terrains.

REMPLACEMENT DU REVÊTEMENT DU TERRAIN B AU STADE DE VERNIER

Les travaux ont consisté au remplacement de revêtement synthétique avec un remplissage de granulés de liège naturel. Les buts et poteaux de corners ont également été remplacés, la barrière du pourtour du terrain a été changée ainsi qu'une partie de la clôture extérieure.

Ces travaux ont été réalisés pour un montant de CHF 919 869.75.

REMPLACEMENT DU REVÊTEMENT DU TERRAIN B AU STADE D'AÏRE

Les travaux ont consisté à enlever l'ancien revêtement, refaire l'aplanie du terrain, couler une couche de souplesse et poser un nouveau revêtement synthétique avec un remplissage de granulés encapsulés. Une partie de la clôture extérieure a également été changée.

Le montant de ces travaux s'élève à CHF 759 393.05

REMPLACEMENT DU REVÊTEMENT DU PETIT TERRAIN SYNTHÉTIQUE D'ENTRAÎNEMENT AU STADE D'AÏRE

Ces travaux ont été identiques à ceux du terrain B et ont été effectués directement après, nous permettant de réaliser une économie substantielle de CHF 40 000.- (CHF 140 000.- au lieu de CHF 180 000.-), et de terminer les réfections des terrains pour les 10/12 prochaines années.

Le coût s'élève à CHF 139 407.70.



Terrain B du stade de Vernier



Ecoles et locations

Nicole Schwitter
Responsable de service
022 306 07 60
ecoles-locations@vernier.ch





LOCATIONS

Le service se compose de 3 collaboratrices administratives, de la responsable du service, de 18 concierges et 3 apprentis. Le service collabore également avec des entreprises verniolanes pour les nettoyages de week-ends et les remplacements, et ce pour un coût de CHF 223 855.– pour l'année 2016.

Le service des écoles et des locations met à la disposition de la population et des différentes associations et clubs sportifs les salles suivantes :

- ▶ 10 salles de gymnastique
- ▶ 5 salles de fête
- ▶ 11 salles de rythmique

- ▶ 5 salles de réunion
- ▶ 4 aulas
- ▶ 7 centres de quartier
- ▶ 1 chalet à Planachaux

Sans compter diverses salles de jeux, classes scolaires et préaux.

De plus, une soixantaine de locaux sont en convention, à usage de groupes musicaux ou associations, que ce soit dans divers bâtiments communaux ou en sous-sols des écoles (abris de protection civile). Le matériel de fête se réserve également au service des écoles, pour pas moins de 225 manifestations qui ont eu lieu en 2016, comprenant les écoles, associations, entreprises, fête des voisins et manifestations communales.

PRESTATIONS

Les diverses prestations fournies par le service écoles et locations se sont montées à :

- ▶ Vente de cartes journalières CFF pour un total de CHF 271 105.–, dont 2240 cartes vendues par internet et 4476 au guichet.
- ▶ Vente de 1373 macarons parking pour un montant total de CHF 82 380.–, soit une centaine de moins que 2015.
- ▶ Remboursement de 54 subventions communales pour vélos électriques (CHF 16 200.–) et 93 subventions cantonales (CHF 23 250.–); ces chiffres restent stables.

- ▶ Remboursement de 4 subventions Mobility pour un total de CHF 600.–.
- ▶ Vente de 17 passeports vacances pour un montant de CHF 1020.–.
- ▶ Remboursement des chèques-famille pour un montant de CHF 173 400.–, ce qui correspond à une augmentation de 50% depuis la première émission en 2012. Malgré 4702 chèques distribués, l'utilisation est à peine de 37%.

SCOLAIRE

La Commune compte cinq établissements scolaires (12 écoles) qui bénéficient de diverses activités grâce au budget de CHF 23 000.– alloué aux activités scolaires et parascolaires. Les potagers scolaires ont été finalisés cette année avec le paiement des carrés potagers, ainsi que du matériel de jardinage comprenant deux kits pour chaque classe (pelles, râteaux, sarcloirs), ainsi que l'accompagnement par un jardinier professionnel.

Cette année encore, l'association La Libellule a proposé des ateliers de

sensibilisation à la nature pour l'école de Vernier-Place.

Huit classes ont bénéficié des visites guidées de Genève-Escapade et la Commune a financé la participation à une sortie à Berne en car pour les élèves des Avanchets.

Les classes sont toujours en REP et bénéficient chacune d'une subvention de CHF 170.– pour un total de CHF 28 220.–.

Les subventions scolaires pour toutes les sorties et fêtes confondues se sont montées à CHF 105 637.–, soit un dépassement de 14% sur le budget.

PARASCOLAIRE

Le coût des repas des enfants qui mangent à midi au restaurant scolaire s'élève à CHF 1 883 677.–, soit une moyenne de 1200 enfants par jour, avec des pics d'effectifs à 1300.

Pour ce faire, l'ouverture de deux lieux supplémentaires a été nécessaire: le centre de quartier des Avanchets et la buvette du FC Vernier; chacun des lieux

pouvant accueillir une cinquantaine d'enfants. Ce qui fait un total de 13 sites livrés par la cuisine d'Avanchet-Salève.

Les accueils du mercredi midi se sont arrêtés à la fin de l'année scolaire.

Le prix des repas est resté inchangé, soit CHF 7.25 avec toujours les labels de qualité Fourchette Verte, GRTA et BIO si possible ainsi que des animations tout au long de l'année en rapport avec les saisons ou les fêtes.

Une nouvelle forme de facturation a commencé en projet pilote et s'échelonne sur quatre périodes afin que toute la commune soit opérationnelle à la rentrée 2017. Il s'agit d'une plateforme internet gérée directement par les parents, qui ont accès à leur compte personnel pour la gestion des présences/absences des enfants ainsi que le paiement à l'avance des repas.

Les activités parascolaires de 16h à 18h ont également bénéficié d'un budget qui a permis des cours de natation, des spectacles par la Compagnie Deux Fois Rien, du tchoukball et également quelques potagers scolaires.



Plantations des « carrés potagers » à l'école © Serge Honthaas



Finances

**Ressources
humaines**

Etat civil

**Communication,
culture et
bibliothèques**

Espaces verts

**Voirie et
cimetières**

Récupération

**Relations
économiques**

Equipements



**Maire
Pierre Ronget**

Finances

Maria De La Oliva
Responsable de service
022 306 06 16
finances@vernier.ch



COMPTES DE FONCTIONNEMENT ET DES INVESTISSEMENTS 2016

Le résultat des comptes de l'année 2016 se termine dans la lignée des dix-huit années précédentes, soit avec un excédent de revenus.

Le projet de budget tablait sur un petit bénéfice de CHF 8601.–, alors qu'au bouclage de nos comptes au 31 décembre 2016, l'excédent de revenus s'élève à CHF 1,5 million.

Lors du dépôt du projet de budget 2016 en octobre 2015, nous évoquions une période charnière, financièrement parlant. Les belles années que nous avons connues jusque-là, avec des excédents de revenus mirobolants, devaient être derrière nous.

Les réformes fiscales devaient nous mener vers une même direction, soit une diminution de nos revenus.

Force est de constater que nos prévisions se sont partiellement déroulées.

L'exercice est certes bénéficiaire, mais ce résultat positif provient non pas d'un afflux de revenus, mais d'une baisse de nos charges. En effet, nos revenus sont inférieurs de CHF 800 000.– aux prévisions budgétaires, alors que nos charges sont en baisse de CHF 2,33 millions par rapport à ces mêmes prévisions.

Cette diminution de charges, par rapport au projet de budget déposé en automne de l'année passée, s'explique de la façon suivante :

- ▶ Les pertes sur débiteurs fiscaux sont moins importantes que prévu, et ceci pour un montant global de CHF 400 000.–
- ▶ Les réajustements de provisions, notamment dans le domaine fiscal, sont inférieurs aux prévisions pour un total de CHF 420 000.–
- ▶ Notre participation à la compensation financière aux communes frontalières est à la baisse de CHF 280 000.–
- ▶ Les amortissements économiques sont inférieurs aux chiffres portés au budget 2016, pour un total de CHF 480 000.–
- ▶ Les intérêts de la dette sont moins importants que prévu, et ceci pour un montant de CHF 180 000.–
- ▶ Les autres différences se situent dans le secteur « 31 – Biens, services, marchandises » pour CHF 420 000.–, et globalement les subventions versées sont inférieures de CHF 155 000.– aux prévisions budgétaires.

du domaine de la fiscalité. Cependant, cette année, ce ne sont pas des revenus fiscaux supérieurs à nos prévisions qui le constituent, mais des charges inférieures dans ce domaine qui permettent de dégager ce bénéfice.

Les comptes 2016 se soldent donc avec un total de charges de CHF 106 342 465.58, tandis que les revenus s'élèvent à CHF 107 873 186.13. L'excédent de revenus est donc de CHF 1 530 720.55.

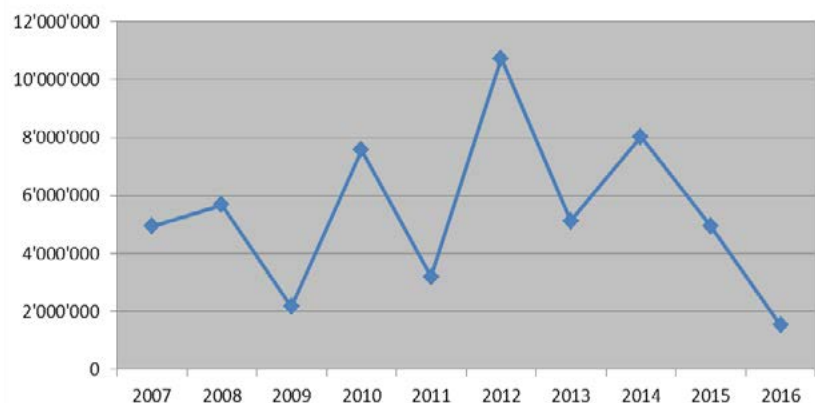
Comme indiqué ci-dessus, nos revenus sont en baisse et la cause principale est l'impôt des personnes physiques ainsi que celui des personnes morales.

Du côté des personnes physiques, on peut constater que la baisse enregistrée provient presque exclusivement de la perception de l'impôt à la source, tandis que du côté des personnes morales, c'est l'impôt sur le bénéfice qui explique en grande partie la différence entre le budget et les comptes au 31 décembre 2016.

Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur ces chiffres dans les explications fournies dans la rubrique des revenus.

Le résultat bénéficiaire de cet exercice provient donc toujours en grande partie

Evolution du résultat de fonctionnement



CHARGES

Nos charges se sont élevées à CHF 106'342'465.58 et sont inférieures de CHF 2,33 millions à celles prévues lors du vote du budget.

Afin de les comparer à celles de l'exercice précédent, il convient de se rappeler que l'exercice 2015 avait vu la comptabilisation de revenus extraordinaires réalisés lors de deux opérations foncières. Ces revenus extraordinaires avaient été utilisés pour pratiquer des amortissements complémentaires, générant ainsi une augmentation de nos charges.

Le tableau ci-dessous permet de « corriger » les chiffres 2015 en tenant compte des éléments mentionnés ci-dessus et de pouvoir de la sorte les comparer à ceux de l'année écoulée.

Plusieurs écarts trouvent leur justification dans le fait que lors de l'établissement du budget, nous ne pouvions pas prévoir sur quels comptes nous aurions à imputer les charges : les montants sont inscrits sur un compte au moment du budget et imputés sur un autre au moment du bouclage des comptes, ce qui entraîne automatiquement un dépassement sur ces derniers. C'est notamment le cas pour les comptes d'engagement de personnel intérimaire, où le budget figure sous la fonction 09, alors que les factures sont comptabilisées sous l'ensemble des fonctions du plan comptable.

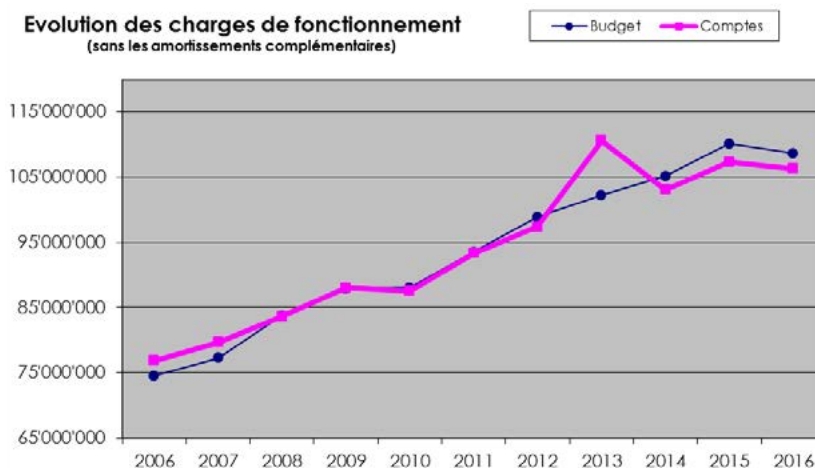
Une autre source de dépassement intervient lorsque des charges supplémentaires génèrent des revenus en plus, voire du disponible sur d'autres comptes de charges. Nous citerons toujours comme exemple le secteur du personnel, où plusieurs comptes peuvent être en

dépassement (personnel non permanent et personnel intérimaire), mais que la compensation de ces engagements se trouve, d'une part, comptabilisée dans des comptes de revenus (indemnités pour cause de maladie, accident ou maternité) et, d'autre part, par du disponible sur le compte des salaires du personnel permanent.

Il convient quand même de relever que l'ensemble de ces dépassements sont couverts par des économies réalisées sur d'autres rubriques de charges et par une plus-value de revenus. Le résultat final de l'exercice révèle un excédent de revenus de plus de CHF 1,5 million.

| | COMPTES 2015 | COMPTES 2016 | DIFFÉRENCE | % |
|--------------------------------|-----------------|----------------|--------------|---------|
| TOTAL CHARGES | 122'030'035.64 | | | |
| AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES | - 14'693'336.00 | | | |
| NOUVEAU TOTAL CHARGES | 107'336'699.64 | 106'342'465.58 | - 994'234.06 | - 0,93% |

Evolution des charges de fonctionnement
(sans les amortissements complémentaires)



REVENUS

Comme indiqué en introduction, les revenus de l'exercice 2016 sont inférieurs à ceux prévus dans le cadre du budget en automne 2015.

Il convient de relever que cette situation ne s'est pas produite depuis dix-neuf ans !

Comme pour les charges, la comparaison avec l'exercice 2015 ne peut se faire qu'après la correction des revenus, et plus particulièrement en déduisant les revenus extraordinaires découlant de deux opérations immobilières réalisées en 2015.

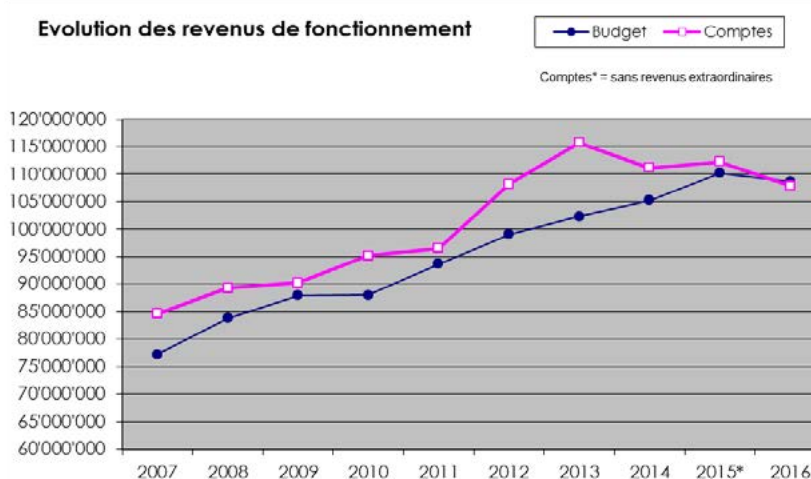
Le tableau ci-dessous permet de « corriger » les chiffres 2015 en tenant compte des éléments mentionnés ci-contre et de pouvoir de la sorte les comparer à ceux de l'année écoulée.

Nous reviendrons en détail sur cette importante différence dans les rubriques ci-dessous.

Le graphique ci-après permet de constater l'évolution des revenus de fonctionnement sur les dix dernières années :

| | COMPTES 2015 | COMPTES 2016 | DIFFÉRENCE | % |
|-------------------------|-----------------|----------------|----------------|----------|
| TOTAL REVENUS | 126 982 555.11 | | | |
| REVENUS EXTRAORDINAIRES | - 14 693 336.00 | | | |
| NOUVEAU TOTAL REVENUS | 112 289 219.11 | 107 873 186.13 | - 4 416 032.98 | - 3.93 % |

Evolution des revenus de fonctionnement



CENTIMES ADDITIONNELS DES PERSONNES PHYSIQUES

Par rapport aux prévisions budgétaires, la différence est de CHF 1,39 million. Cette moins-value provient de l'impôt à la source qui rapporte presque CHF 3 millions de moins qu'en 2015. Nous avons interpellé l'Administration fiscale cantonale concernant cette importante baisse. Cette dernière a répondu que la baisse provenait de la part toujours plus importante des contribuables qui font valoir le statut de « quasi-résident ».

Hormis cela, l'impôt estimé sur le revenu augmente de 1,97% et celui sur la fortune augmente également, mais de 3,08%.

C'est donc bien la baisse de l'impôt à la source qui est la cause du mauvais résultat de l'impôt des personnes physiques en 2016.

Par rapport aux chiffres de l'exercice précédent, les revenus liés aux centimes additionnels que perçoit notre Commune sur l'impôt des personnes physiques sont, à la lecture brute des chiffres, inférieurs de CHF 1,25 million.

En examinant plus en détail les chiffres de ces deux exercices, nous en avons une vision différente.

En 2015, la situation se présentait de la manière suivante :

- ▶ **Recettes globales de l'impôt PP**
CHF 52 964 549.–
- ▶ **Réajustement négatif des années antérieures**
CHF 1 400 393.–

- ▶ **Production estimée de l'année 2015**
51 564 156.–

Pour 2016, la situation se présente de la manière suivante :

- ▶ **Recettes globales de l'impôt PP**
CHF 51 710 616.–
- ▶ **Réajustement positif des années antérieures**
CHF 2 131 509.–
- ▶ **Production estimée de l'année 2016**
CHF 49 579 107.–

En réajustant les chiffres de cette manière, nous pouvons constater que, si la différence comptabilisée dans nos comptes s'élève à CHF 1 250 000.– au niveau de la production, cette différence est beaucoup plus importante et s'élève à presque CHF 2 millions. Une fois de plus, les réajustements des années antérieures interviennent non seulement dans le résultat du dernier exercice bouclé, mais en plus faussent la vision réelle de la production de ce même exercice.

Toute la difficulté réside lors de l'établissement du budget de la fait d'appréhender le plus justement possible ces réajustements d'impôts.

Les chiffres communiqués par le Département des finances indiquent un correctif du différentiel 2011 de + CHF 88 513.–, alors que le 99,2% des contribuables ont fait l'objet d'un bordereau notifié, voire d'une calcul d'impôt sur la base des éléments de la déclaration.

Pour 2012, la part des bordereaux notifiés représente 98,6%. Le différentiel, lui, s'inscrit à + CHF 81 450.–.

Pour 2013, le correctif est également positif et s'élève à CHF 89 718.–. La production est composée de 98,5% d'impôt notifié.

Pour 2014, la part des bordereaux notifiés représente 97% et le correctif est toujours positif de CHF 1 475 431.–.

Et enfin pour 2015, alors que le taux de notification s'élève à 86,3%, le correctif est encore et toujours positif et s'élève à CHF 396 397.–.

CENTIMES ADDITIONNELS DES PERSONNES MORALES

Le résultat de l'impôt sur le bénéfice et le capital n'est, cette année, pas du tout au niveau des prévisions budgétaires. Il est inférieur de CHF 1,5 million aux chiffres retenus et votés en automne dernier.

Il est également très nettement inférieur au montant comptabilisé dans nos comptes de l'année précédente en tenant compte des réajustements d'impôts (- CHF 3,8 millions).

Si, comme pour l'impôt des personnes physiques, nous comparons les prévisions estimées pour 2015 et 2016, cela nous donne la situation suivante :

2015

- ▶ **Recettes globales de l'impôt PM**
CHF 16 663 910.–
- ▶ **Réajustement positif des années antérieures**
CHF 179 952.–
- ▶ **Production estimée de l'année 2015**
CHF 16 483 958.–

2016

- ▶ **Recettes globales de l'impôt PM**
CHF 12 905 347.–
- ▶ **Réajustement positif des années antérieures**
CHF 1 648 810.–
- ▶ **Production estimée de l'année 2016**
CHF 14 554 157.–

Cette comparaison permet de constater que la production de l'impôt sur le bénéfice et le capital des entreprises domiciliées sur le territoire communal est pour la première fois depuis longtemps en baisse (-11,7%).

Cette baisse s'explique par une forte baisse de l'impôt sur le bénéfice (-16,5%), tandis que l'impôt sur le capital reste relativement stable et augmente même de CHF 240 000.–.

Il faut cependant tenir compte du fait que l'impôt sur le bénéfice représente le 85% de l'impôt payé par les entreprises et que c'est bien évidemment cette partie-là qui est la plus volatile et sujette à changement, notamment dans le domaine bancaire.

En imputant les correctifs aux exercices fiscaux concernés et non plus à l'année civile, nous pouvons constater que la production presque définitive de notre impôt subit effectivement un coup de frein depuis 2015. Cette somme était de CHF 7,2 millions en 2009, CHF 12,1 millions en 2011, CHF 15,8 millions en 2013, CHF 14,8 millions en 2015 et CHF 14,5 millions en 2016.

Comme mentionné ci-dessus, les correctifs d'impôts des années antérieures

sont très nettement négatifs et représentent une somme de CHF 1 648 810.–. Ceux des années antérieures à 2011 représentent une somme positive de CHF 1 469 590.–. Ceux des années 2011, 2012 et 2013 sont également positifs, soit de CHF 368 080.–, CHF 593 108.–, et CHF 160 905.–, tandis que ceux de 2014 et 2015 sont très nettement négatifs, le premier de CHF 1 207 941.– et le deuxième de CHF 1 709 920.–.

RELIQUAT DES CENTIMES ADDITIONNELS

Comme mentionné ci-avant, la production des centimes additionnels des personnes physiques ainsi que celle des personnes morales peuvent être qualifiés de relativement mauvaise pour cet exercice 2016.

Cependant, au niveau du reliquat de ces deux impôts, c'est la perception qui influence l'augmentation ou la diminution de celui-ci.

Force est de constater que cette perception est assez bonne pour l'année écoulée. En effet, celle des personnes physiques s'élève à CHF 52,3 millions, tandis que celle des personnes morales approche les CHF 13,4 millions.

Hormis la perception, un autre élément influence le mouvement de notre reliquat. Il s'agit des remises et irrécouvrables, plus communément appelés « pertes sur débiteurs ». La perte sur l'impôt des personnes physiques est pour ainsi dire égale à celle de l'année passée (-0,15%) et représente une somme de CHF 855 000.–.

Quant à celle concernant l'impôt des personnes morales, elle est plus du double

de celle de l'année 2015 et représente une somme de CHF 385 000.–.

Compte tenu de la perception et des pertes sur débiteurs, le montant total du reliquat est en baisse de CHF 2 millions.

Celui des personnes physiques baisse de CHF 1 417 000.– pour atteindre un total au 31 décembre 2016 de CHF 25 220 000.–. Quant à celui des personnes morales, il passe de CHF 300 000.– à un solde négatif de CHF 330 000.–. Cette situation provient de versements anticipés durant l'année 2016 à imputer sur l'exercice 2017. Cette manière de faire assez particulière provient sans aucun doute de l'effet des taux bancaires négatifs.

FONDS DE PÉRÉQUATION

Le Fonds de péréquation est alimenté par le 20% des impôts payés par l'ensemble des personnes morales du canton.

Pour 2016, le budget prévoyait une rentrée de CHF 9 030 000.–, alors que la somme enregistrée dans nos comptes au 31 décembre 2016 s'élève à CHF 9 454 007.–, soit un excédent de revenus de CHF 424 007.– (+ 4,70%). Par rapport aux comptes 2015, la somme a légèrement baissé de 5,62%.

Nous vous rappelons que la somme mentionnée dans le projet de budget est celle que nous communiquons au mois de septembre de chaque année le Département des finances.

TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE

La production de cet impôt est supérieure au montant budgété et fait ressortir un excédent de revenus de CHF 757 250.–.

Par rapport aux comptes 2015, le montant des taxations produites diminue de 4,7% et représente une somme de CHF 496 117.–.

Comme souvent expliqué, les avantages de cet impôt résident dans le fait que c'est notre propre service des Finances qui procède aux taxations. Il n'y a pas de réajustements positifs ou négatifs sur les années antérieures, la taxation se faisant sur la base des comptes reçus de l'ensemble des contribuables soumis à la taxe professionnelle communale.

Malgré la diminution du taux de taxation de certains groupes professionnels, non prévue lors de l'élaboration du budget (baisse du montant des taxations de plus de CHF 1,4 million), la production 2016 a dépassé le budget.

Cela a pu être réalisé en partie grâce à un contribuable pour lequel la taxation des années 2013 à 2016 a été effectuée en 2016 pour un montant d'environ CHF 900 000.–, à plusieurs nouveaux contribuables arrivés à Vernier en 2016 (plus de CHF 400 000.–) et à d'autres contribuables pour lesquels il y a eu des taxations supérieures aux montants budgétés, et ceci pour plus de CHF 800 000.–.

Concernant le reliquat des débiteurs de la taxe professionnelle, il augmente de 20% par rapport à l'année précédente et se situe dorénavant à CHF 4 290 927.70.

La provision pour pertes sur débiteurs est en adéquation avec le reliquat et augmente aussi de 20% pour atteindre la somme de CHF 874 335.–.

INVESTISSEMENTS

En ce qui concerne les investissements, le total de nos dépenses s'élève à CHF 24 682 983.91 et celui des recettes à CHF 11 315 192; l'augmentation des investissements nets s'élevant à CHF 24 569 831.99.

Sur un projet de budget légèrement inférieur à CHF 37,7 millions, le total des dépenses d'investissements se monte à 65,5%. Nous sommes loin des 89% réalisés en 2015.

Une grande partie de cette différence entre le montant budgété et les dépenses effectives s'explique relativement facilement. Les travaux d'assainissement prévus dans le nouveau quartier de l'Etang ont pris du retard et les CHF 8 millions inscrits dans ce budget d'investissements n'ont pas été utilisés.

Nous pouvons donc constater que si nous rajoutions ce montant aux dépenses de l'année, nous aurions un taux d'utilisation de notre budget de 87%.

Bien que nos dépenses d'investissements soient inférieures aux prévisions budgétaires, il convient de relever que ces CHF 24,7 millions de dépenses représentent la plus grosse somme jamais dépensée par notre Commune dans le cadre des investissements. Compte tenu du plan pluriannuel des investissements (PPI) présenté lors du vote du budget 2017, il est permis de penser que ce record ne tiendra pas très longtemps.

La différence entre le montant budgété et le total des dépenses est de CHF 13 millions.

Les recettes de l'année 2016 sont inférieures à celles du dernier exercice clôturé. Elles se montent à CHF 113 000.– contre CHF 857 000.– en 2015.

Compte tenu de ces recettes et des fortes charges d'investissements, l'augmentation de nos investissements nets s'est élevée à CHF 24 569 831.99.

En tenant compte de l'autofinancement réalisé par les amortissements ordinaires (CHF 10 470 342.91) et l'excédent de revenus (CHF 1 530 720.55), soit un total de CHF 12 001 063.46, il en résulte une insuffisance de financement de CHF 12 568 768.53. Compte tenu de tous ces éléments, et comme mentionné dans la rubrique «94 – Charges et revenus des capitaux», nous avons dû recourir à trois emprunts de CHF 5 millions chacun, afin de financer nos investissements en 2016.



Ressources humaines

Patrick Ruettimann
Secrétaire général adjoint RH
022 306 06 40
rh@vernier.ch





Nous remercions l'ensemble du personnel communal pour le travail qu'il accomplit au quotidien afin d'offrir des prestations de qualité à la population verniolane.

MISSIONS DU SERVICE RH

Les ressources humaines sont l'interface entre le Conseil administratif, les responsables de service et le personnel. Au quotidien, le service s'occupe notamment de :

- ▶ recruter le personnel nécessaire à l'administration municipale ;
- ▶ gérer administrativement le personnel en veillant à la bonne application des statuts et des règlements ;
- ▶ gérer financièrement les ressources humaines tant au niveau de la rémunération que des assurances sociales ;
- ▶ veiller à l'employabilité de nos collaborateurs via la formation continue ;
- ▶ garantir l'égalité de traitement entre les différents collaborateurs et services de l'administration ;
- ▶ prévenir et gérer les conflits par le biais d'un dialogue social constant avec les différents interlocuteurs,

notamment avec la commission du personnel ainsi que par le développement d'une culture d'entreprise ;

- ▶ promouvoir la santé et la sécurité au travail (MSST) ;
- ▶ intégrer les jeunes dans le monde du travail en offrant des places d'apprentissage et de stages.

ÉLÉMENTS MARQUANTS EN 2016

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Après plus de vingt-trois années d'activité, le Secrétaire général en poste a pris une retraite bien méritée. Un processus de recrutement a donc été lancé pour trouver son successeur. Le Conseil administratif a mandaté une agence de recrutement spécialisée dans les fonctions dirigeantes et, après un processus de sélection rigoureux, il a engagé M. Michel Buergisser, cadre supérieur dans l'administration cantonale. Ce dernier a pris ses nouvelles fonctions à Vernier le 1^{er} juin 2016.

SERVICE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Suite au départ de la responsable du service de la culture, le Conseil administratif a décidé de rattacher le service de la communication à la culture au vu des synergies évidentes entre ces deux services. Les deux services ont fusionné le 1^{er} mars 2016 et le service de la culture et de la communication est désormais dirigé par M^{me} Myriam Jakir Duran.

EXTENSION DE L'EVE DES LIBELLES

A la rentrée scolaire d'août 2016, l'extension de l'EVE des Libelles a ouvert après plusieurs mois de travaux. Cet agrandissement a nécessité l'engagement de nombreux collaborateurs pour permettre d'offrir 35 nouvelles places d'accueil.

ÉGALITÉ SALARIALE

En 2016, la Ville de Vernier a signé la charte pour l'égalité salariale dans le secteur public développée par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG). Cette charte réaffirme la détermination de rendre effective le principe constitutionnel de salaire égal pour un travail de valeur égale. Elle traduit la volonté de la Confédération, des cantons

et des communes signataires à s'engager en tant qu'employeurs, commanditaires de marchés publics ou organes de subventionnements.

MOUVEMENTS DU PERSONNEL COMMUNAL

Les ressources humaines ont totalisé, au cours de l'année 2016, 91 mouvements de personnel fonctionnaire répartis de la manière suivante :

- ▶ 38 engagements
- ▶ 6 départs à la retraite
- ▶ 7 départs (démissions/licenciements)
- ▶ 13 changements de fonction/ service (y compris recrutements internes)
- ▶ 25 changements de taux d'activité
- ▶ 2 départs à l'AI

RECRUTEMENT

Dans le cadre des recrutements du personnel permanent, nous avons traité près de 1850 candidatures qui ont débouché sur plus de 200 entretiens d'embauche.

Nos places d'apprentissage sont fortement sollicitées, car en effet plus de 800 candidatures ont été traitées en 2016.

En marge de ces recrutements, nous avons également établi des contrats de

travail auxiliaires dont 67 dans le cadre des jobs d'été. Ces emplois rencontrent toujours un très grand succès puisque plus de 215 jeunes se sont inscrits.

MANIFESTATIONS

Au cours de l'année 2016, différentes manifestations ont été organisées toujours dans le but de favoriser les rencontres interservices et de développer une culture d'entreprise au sein de l'administration municipale.

- ▶ 21 janvier 2016, apéritif de la nouvelle année à l'école de Vernier Place pour l'ensemble du personnel communal ainsi que l'ensemble du personnel retraité de l'administration.
- ▶ 2 septembre 2016, 1^{er} rallye au bord du Rhône réunissant environ 120 collaborateurs qui se sont retrouvés pour une paëlla/raclette au lieu-dit « Au Moulin ».
- ▶ 24 novembre 2016, cérémonie officielle pour l'ensemble des jubilé-e-s et pensionné-e-s de l'année organisée à la Maison Chauvet-Lullin.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

PLANS ET EXERCICES D'ÉVACUATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le comité « MSST » a poursuivi les démarches afin d'élaborer les plans d'évacuation des bâtiments communaux.

Les exercices d'évacuation annuels ont été effectués dans l'ensemble des institutions de la petite enfance, de la mairie et ancienne mairie ainsi qu'au service de la cohésion sociale.

Les plans d'évacuation définitifs et les exercices d'évacuation pour les bâtiments de Chauvet Lullin, la police municipale et le service des sports doivent être planifiés sur les deux prochaines années.

AUDIT SÉCURITÉ

En 2016, La société AudiSec Sàrl a effectué l'audit sécurité de l'ensemble des bâtiments du centre d'entretien, quelques travaux sont en cours de réalisation.

CAMPAGNE DE PRÉVENTION INTERCOMMUNALE

Pour sa 8^e édition, la campagne de prévention intercommunale a été organisée en partenariat avec la SUVA et le BPA. Les employés des Communes de Lancy, Meyrin, Onex, Carouge et Vernier se sont retrouvés à Meyrin pour cette campagne sur le thème « Partager la route, c'est être attentif aux autres ». Piétons et usagers de la route ont pu être sensibilisés, par le biais de différents ateliers, aux bons gestes et habitudes connus et en découvrir de nouveaux très utiles.

FORMATION 1^{ERS} SECOURS ET EXTINCTEURS

Deux sessions ont été organisées en 2016, une en juin et l'autre en novembre, permettant de former 16 employés supplémentaires aux premiers secours et à l'utilisation des extincteurs.

La partie concernant l'utilisation des extincteurs est dispensée par la compagnie des sapeurs-pompiers et la partie premiers secours par les samaritains.

Cette formation est reconduite chaque année afin qu'à terme, l'ensemble des employés communaux qui le souhaitent puissent être formés.

FORMATION SÉCURITÉ AU TRAVAIL POUR LES APPRENTIS

En octobre s'est déroulée la traditionnelle formation de sensibilisation à la sécurité au travail pour nos apprentis. Organisée par les ressources humaines et le comité MSST, cette journée a permis aux participants de partager et d'échanger sur ce thème particulièrement important, quel que soit leur domaine d'activité.

Cette année, une partie théorique sur l'ergonomie au poste de travail a été introduite en lieu et place d'une visite.

SÉANCES D'INFORMATIONS

Une séance d'information sur le port des équipements de protection individuelle et les nouveaux symboles de danger pour les produits chimiques a été dispensée à l'ensemble des collaborateurs du service de la voirie.

L'entreprise A+A désinfection est venue sensibiliser les collaborateurs qui pourraient, dans leurs activités, être en contact avec des punaises de lit. De nouveaux processus sont mis en place dans ce sens.

La police cantonale est également intervenue pour répondre aux questions de nos chauffeurs poids lourds sur la durée du temps de travail/repos notamment durant la période de viabilité hivernale (OTR1).

FORMATION

Plus de 200 collaborateurs ont suivi des formations, que ce soit dans les domaines techniques, les formations transversales ou les domaines des MSST (hors formation continue de la petite enfance).

Voici quelques exemples des formations dites techniques qui ont été suivies :

- ▶ Formation pour formateur d'apprenti
- ▶ Diminuer son stress, augmenter son énergie
- ▶ Droit de protection de l'adulte
- ▶ Les e-books vus des points cardinaux
- ▶ Police : Technique et Tactique d'Intervention
- ▶ Conducteur d'engins de terrassement
- ▶ Gestion des produits chimiques dans l'entreprise
- ▶ Constructions et lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite

FORMATION DUALE

Chaque année, la Ville de Vernier propose des places d'apprentissages dans différents domaines et souhaite élargir le panel d'offres dans le futur. Ainsi, en 2016, les places d'apprentissages occupées étaient les suivantes :

- ▶ Assistant-e socio-éducatif-ve ;
- ▶ Employé-e de commerce – branche administration publique ;
- ▶ Agent-e d'exploitation ;

- ▶ Horticulteur-trice option floriculture ;
- ▶ Horticulteur-trice option paysagisme ;
- ▶ Aide-menuisier-ère ;

En 2016, la Ville de Vernier comptait 16 apprentis dont six qui terminaient leur cursus. Parmi eux, deux apprentis ont obtenu leur certificat fédéral de capacité (CFC) dans le domaine de la petite enfance et trois apprentis ont réussi leur CFC d'employé-e de commerce. Un apprenti a obtenu son Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'horticulteur paysagiste. Très motivé et passionné par ce métier, il poursuit sa route au sein de la Ville de Vernier dans le but d'obtenir son CFC dans le même domaine. Nous n'avons pas enregistré d'échec cette année dans le cadre des apprentissages.

En début d'année, nous avons entamé le processus de recrutement pour engager sept apprentis dans trois métiers différents. Les candidatures sont toujours très nombreuses notamment pour l'apprentissage d'assistant-e socio-éducatif-ve et pour l'apprentissage d'employé-e de commerce.

Au 1^{er} septembre 2016, l'effectif des apprentis était composé de la manière suivante :

- ▶ trois apprenti-e-s horticulteur-trice-s option floriculture (un en 2^e année (CFC), un en 3^e année (CFC) et un en 2^e année AFP) ;
- ▶ un apprenti horticulteur option paysagisme (CFC) (2^e année) ;
- ▶ quatre apprenti-e-s employé-e-s de commerce CFC (deux en 1^{re} année et deux en 2^e année) ;

- ▶ quatre apprenti-e-s assistant-e-s socio-éducatif-ve-s (un en 1^{re} année, un en 2^e année et deux en 3^e année);
- ▶ trois apprentis agents d'exploitation (deux en 3^e année CFC et un en 2^e année AFP);
- ▶ un apprenti aide-menuisier (1^{re} année AFP).
- ▶ Soit un total de seize apprenti-e-s dans six métiers différents pour quatorze formateur-trice-s.

STAGES

Cette année, nous avons accueilli trois stagiaires maturité professionnelle (MP3+1) au sein du service de la cohésion sociale, du service des finances et du service de la petite enfance. Deux des stagiaires ont obtenu leur maturité, mais nous avons également dû faire face à un échec.

Nous avons engagé de manière temporaire l'une des stagiaires dans le cadre d'un remplacement à l'issue de sa formation. Grâce à leur maturité et leurs connaissances théoriques, les stagiaires MP3+1 sont rapidement opérationnels et assimilent facilement les informations leur permettant également de faire un lien avec l'école.

Par ailleurs, nous recevons beaucoup de demandes de stages découvertes et d'orientation. Ces demandes proviennent, pour la plupart du temps, d'organismes de réinsertion professionnelle tels que le CEFIL, IPT, l'OSEO, l'EPI ou encore l'agence TRT et touchent une tranche

d'âge très étendue pouvant aller jusqu'à 50 ans.

Les stages dans les écoles en tant qu'agent-e d'exploitation et dans les bibliothèques sont beaucoup sollicités.

Par ailleurs, de nombreux étudiants de l'école supérieure d'éducateur de l'enfance effectuent des stages au sein de nos diverses institutions, ceci afin de compléter leur cursus scolaire.

A cela, s'ajoutent les nombreux stages que propose le service de la cohésion sociale dans le cadre de ses activités.

Un certain nombre de collaborateurs-trices sont volontaires pour accueillir ces stagiaires, il s'agit d'une précieuse collaboration qui nous permet de maintenir ces places de stage ouvertes, ce qui devient difficile à trouver à l'heure actuelle.

Ainsi, en 2016, la Ville de Vernier a continué à suivre sa ligne directrice visant à maintenir un niveau de formation élevé et à accueillir des stagiaires pour contribuer à l'intégration professionnelle et sociale des Verniolan-e-s et des Genevois-e-s.

JUBILÉS ET RETRAITÉS

Chaque collaborateur est fêté le jour de son jubilé. A cette occasion, un collaborateur des RH se rend sur place pour apporter un cadeau au jubilé et le remercier de sa précieuse collaboration.

En 2016, nous avons fêté :

10 ANS D'ACTIVITÉ

- ▶ M^{me} Maria De La Oliva, responsable du service des finances, entrée le 1^{er} juillet 2006 ;
- ▶ M^{me} Ariane Grandjean, bibliothécaire au service de la culture et communication, entrée le 1^{er} octobre 2006 ;
- ▶ M^{me} Aurélie Lanz, gestionnaire au service de la petite enfance, entrée le 1^{er} juin 2006 ;
- ▶ M. Gérard Stucki, gardien de piscine au service des sports, entré le 1^{er} janvier 2006 ;
- ▶ M^{me} Isabelle Tissot, éducatrice au service de la petite enfance, entrée le 1^{er} mars 2006 ;
- ▶ M^{me} Carole Vazquez-Boheme, caporale - cheffe de groupe au service de la police municipale, entrée le 1^{er} janvier 2006 ;
- ▶ M. Patrick Voegeli, gardien polyvalent II au service des sports, entré le 1^{er} janvier 2006 ;

20 ANS D'ACTIVITÉ

- ▶ M. Yann Leguen, concierge titulaire au service des écoles et locations, entré le 1^{er} septembre 1996 ;
- ▶ M. Patrice Roulin, fossoyeur III et chauffeur PL au service de la voirie, entré le 1^{er} septembre 1996 ;

30 ANS D'ACTIVITÉ

- ▶ M. Patrick Christen, concierge titulaire au service des écoles et locations, entré le 1^{er} mars 1986 ;

40 ANS D'ACTIVITÉ

- ▶ M. Yvan Gillieron, responsable du service des sports, entré le 1^{er} mars 1976 ;

Parmi nos jubilaires, certains ont également pris une retraite bien méritée, il s'agit de :

- ▶ M. Patrick Leuba, secrétaire général, retraité au 31 juillet 2016 après vingt-trois ans d'activité.
- ▶ M^{me} Christiane Chavan, travailleuse sociale au service de la cohésion sociale, retraitée au 30 avril 2016 après dix-sept ans d'activité.
- ▶ M^{me} Mireille Fischer, aide-bibliothécaire au service de la culture et de la communication, retraitée au 30 avril 2016 après vingt-neuf ans d'activité.
- ▶ M. Peter Furrer, balayeur I au service de la voirie, retraité au 31 mai 2016 après huit ans d'activité.
- ▶ M. Gérard Stucki, gardien de piscine au service des sports, retraité au 31 mars 2016 après dix ans d'activité.
- ▶ M^{me} Brigitte Wieland, auxiliaire au service de la petite enfance, retraitée au 30 septembre 2016 après quinze ans d'activité.

| EFFECTIF DU PERSONNEL | | | | | | |
|------------------------------------|---------------------|------------------|---------------------------|------------------|------------|------------------|
| SERVICES | PERSONNEL PERMANENT | | APPRENTI-E-S ET STAG. MPC | | TOTAUX | |
| | Nbre | Unité de travail | Nbre | Unité de travail | Nbre | Unité de travail |
| Secrétariat général | 10 | 13.50 | | | 10 | 13.50 |
| Secrétariat général technique | 4 | 3.90 | | | 4 | 3.90 |
| Etat civil | 6 | 4.30 | | | 6 | 4.30 |
| Police municipale | 26 | 23.26 | | | 26 | 23.26 |
| Cohésion sociale | 42 | 34.15 | 2 | 2 | 44 | 36.15 |
| Ressources humaines | 8 | 6.80 | 1 | 1 | 9 | 7.80 |
| Petite enfance | 244 | 151.40 | 9 | 9 | 253 | 160.40 |
| Ecoles et locations | 22 | 21 | 2 | 2 | 24 | 23 |
| Réception - économat | 4 | 2.80 | | | 4 | 2.80 |
| Finances | 8 | 5.45 | 2 | 2 | 10 | 7.45 |
| Informatique et télécommunications | 3 | 2.70 | | | 3 | 2.70 |
| Culture et communication | 21 | 17 | | | 21 | 17 |
| Sports | 40 | 29.70 | | | 40 | 29.70 |
| Techniques | 14 | 11.95 | | | 14 | 11.95 |
| Administration du CEV | 4 | 2.90 | | | 4 | 2.90 |
| Récupération | 4 | 4 | | | 4 | 4 |
| Espaces verts | 19 | 17.40 | 4 | 4 | 23 | 21.40 |
| Voirie et cimetières | 27 | 26.10 | | | 27 | 26.10 |
| Equipements | 22 | 21.85 | 1 | 1 | 23 | 22.85 |
| Totaux généraux | 528 | 400.16 | 21 | 21 | 549 | 421.16 |

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble du personnel communal pour le travail qu'il accomplit au quotidien afin d'offrir des prestations de qualité à la population verniolane.

Etat civil

Nathalie Agramunt
Responsable de service
022 306 06 30
etat-civil@vernier.ch



Le service de l'état civil est à la disposition des personnes domiciliées sur la commune et des citoyens originaires de Vernier. Il répond aux différentes questions relatives à l'état civil: naissance, reconnaissance, mariage, partenariat enregistré, partenariat cantonal pour les couples hétérosexuels, décès, déclaration de nom, naturalisation.

Le service est également en charge de la gestion des trois cimetières communaux, pour les inhumations, les dépôts d'urnes et le renouvellement des concessions.

Depuis 2010, le service de l'état civil établit les cartes d'identité et effectue différentes tâches relatives au contrôle des habitants, ce uniquement pour les personnes suisses.

Le service de l'état civil s'est vu attribuer de nouvelles tâches durant l'année 2014 avec, au 1^{er} juillet, l'arrivée de l'autorité parentale conjointe pour les parents non mariés, établie dans le cadre des formalités de reconnaissance prénatale ou postnatale, 81 demandes pour l'année 2016, et réception des demandes de naturalisation et l'établissement des actes y relatifs à l'intention du service cantonal des naturalisations, 374 demandes pour l'année 2016.

REGISTRE DES PERSONNES, INFOSTAR

Depuis 2004, le registre des familles a été remplacé par le registre des personnes, système informatique fédéral nommé Infostar, dans lequel figure tout individu suisse et étranger, enregistré soit par sa Commune d'origine (pour le ressortissant suisse) ou, pour les étrangers, suite à un événement (naissance, reconnaissance, mariage ou autre).

Ce programme nous permet de délivrer bon nombre d'actes utiles pour différentes administrations.

En 2016, le service de l'état civil de Vernier a délivré 1685 actes contre 1604 pour l'année 2015, sans compter les actes délivrés lors de l'enregistrement des différents événements.

NAISSANCES

La Ville de Vernier ne possède pas de maternité sur son territoire, les naissances à domicile sont peu nombreuses.

Ainsi en 2016, le service de l'état civil de Vernier a enregistré trois naissances à domicile, et a délivré cinq actes de naissance.

RECONNAISSANCES

Pour les couples non mariés qui ont des enfants communs, les pères peuvent se présenter à l'état civil pour enregistrer la reconnaissance. Cette dernière peut se faire avant ou après la naissance de l'enfant, mais il est préférable de la faire avant la naissance, afin d'alléger les différentes démarches administratives lors de l'arrivée du bébé.

En 2016, le service de l'état civil a enregistré 109 reconnaissances de paternité, en hausse par rapport à 2015.

MARIAGES

Pour les fiancés qui le souhaitent, le service de l'état civil délivre des autorisations de mariage qui leur permettent de pouvoir se marier dans d'autres offices du canton ou de Suisse.

Le service de l'état civil célèbre également beaucoup de mariages dont les formalités ont été faites dans d'autres communes genevoises ou ailleurs en Suisse.

Les fiancés qui le souhaitent peuvent effectuer les formalités de mariage à l'Office de l'état civil de Vernier, puis aller se marier à l'étranger. Pour ce faire,

le service de l'état civil leur délivre un certificat de capacité matrimoniale. Néanmoins, le service constate que c'est une pratique plutôt rare.

Le service de l'état civil a envoyé passablement de fiches de renseignements concernant les documents à fournir en vue de mariage et a ouvert un certain nombre de dossiers; ces chiffres restent stables par rapport aux mouvements des autres années.

Comme le règlement cantonal sur l'état civil autorise les magistrats à célébrer les mariages, ces derniers unissent quelques couples par année.

En 2016, les magistrats de la Ville de Vernier ont célébré 17 mariages.

Suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur la légalité du séjour pour les étrangers en 2011, le service de l'état civil avait constaté une baisse des mariages. Le nombre de célébrations avait augmenté en 2013, la tendance est encore redescendue en 2015, non pas à cause d'une baisse de demandes, mais les dossiers prennent toujours plus de temps quant à l'obtention de titres de séjour légaux pour les personnes illégales en Suisse. Finalement en 2016, le service de l'état civil de Vernier a célébré 176 mariages soit 10 célébrations de plus qu'en 2015.

PARTENARIATS ENREGISTRÉS

Depuis l'entrée en vigueur en 2006 de la loi sur le partenariat enregistré (mariage homosexuel), les chiffres relatifs aux enregistrements sont stables.

REPRISE DU NOM DE CÉLIBATAIRE

Au 1^{er} janvier 2013 avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le nom de famille, toute personne, divorcée, veuve ou mariée peut venir déclarer au service de l'état civil, sans délai dans le temps, vouloir reprendre son nom de célibataire. Les parents non mariés qui ont fait l'autorité parentale conjointe peuvent également demander à changer le nom de famille de leur-s enfant-s. Le service de l'état civil constate qu'en 2016 les reprises de nom ont légèrement diminué par rapport à l'année précédente.

CERTIFICATS DE VIE

Le service de l'état civil se charge de délivrer les certificats de vie (d'existence) demandés par de nombreuses caisses de pension pour les personnes domiciliées légalement sur le territoire communal. On constate une baisse en 2016.

DÉCÈS, CIMETIÈRES

Le service de l'état civil de Vernier enregistre les décès survenus sur la commune. Il y a eu légèrement moins de décès en 2016 qu'au cours de l'année précédente.

INHUMATIONS

Depuis 2005, la Ville de Vernier prend en charge les frais d'obsèques de ses habitants aux conditions et selon les modalités prévues par le règlement sur les cimetières. Voici un aperçu de la progression de la prise en charge avec le nombre de décès ainsi que le coût moyen de chaque prise en charge pour ces cinq dernières années.

ACTES DÉLIVRÉS

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|----------------|------|------|------|------|-------------|
| Actes délivrés | 1250 | 1384 | 1238 | 1604 | 1685 |

CÉLÉBRATIONS DE MARIAGE

| 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|------|------|------|------|------------|
| 175 | 213 | 170 | 166 | 176 |

PARTENARIATS ENREGISTRÉS

| 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|------|------|------|------|----------|
| 3 | 2 | 2 | 3 | 5 |

REPRISE DU NOM DE CÉLIBATAIRE

| 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|------|------|------|------|-----------|
| 25 | 76 | 40 | 52 | 45 |

CERTIFICATS DE VIE

| 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|------|------|------|------|------------|
| 744 | 863 | 877 | 1360 | 922 |

DÉPÔTS D'URNES

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--------|------|------|------|------|-----------|
| Femmes | 33 | 29 | 21 | 40 | 29 |
| Hommes | 35 | 30 | 24 | 21 | 41 |

INHUMATIONS

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|---------------|------|------|------|------|-----------|
| Nbre de décès | 64 | 58 | 57 | 61 | 60 |
| Femmes | 25 | 33 | 25 | 27 | 24 |
| Hommes | 39 | 25 | 32 | 34 | 36 |

FRAIS DE PRISE EN CHARGE DÉCÈS

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|---------|---------|---------|---------|---------|----------------|
| Nombre | 135 | 153 | 146 | 177 | 146 |
| Moyenne | 1652 | 2057 | 2122 | 2200 | 2160 |
| Total | 222'994 | 314'717 | 309'838 | 395'110 | 315'396 |

OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION

| | Attestation de résidence | Mutations dans le système | Changement d'adresse | Attestation de départ | Certificat de domicile | Certificat de séjour | Déclaration de domicile |
|------|--------------------------|---------------------------|----------------------|-----------------------|------------------------|----------------------|-------------------------|
| 2012 | 140 | 43 | 28 | 9 | 29 | 6 | 3 |
| 2013 | 116 | 68 | 15 | 7 | 37 | 4 | 4 |
| 2014 | 219 | 47 | 45 | 22 | 39 | 2 | 8 |
| 2015 | 210 | 43 | 64 | 35 | 29 | 2 | 13 |
| 2016 | 312 | 87 | 69 | 41 | 42 | 8 | 8 |

CARTES D'IDENTITÉ

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|---------------------------|------|------|------|------|-------------|
| Cartes d'identité | 1102 | 1075 | 1028 | 1138 | 1074 |
| Déclarations de vol/perte | 157 | 185 | 225 | 12 | - |

OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION

Depuis début février, des demandes dont se chargeait l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) se voient traitées par l'Etat civil. Le service de l'état civil a la tâche d'offrir aux Genevois et Confédérés la possibilité de s'adresser directement à son service, ce qui leur évite de se déplacer à l'Office cantonal de la population pour les différentes démarches présentées ci-dessous (les « Mutations dans le système » concernent l'enregistrement des modifications d'état civil).

CARTES D'IDENTITÉ

Le passeport biométrique ayant été introduit en Suisse le 1^{er} mars 2010, le canton de Genève a décidé de reprendre cette prestation. La Ville de Vernier, quant à elle, continue de s'occuper de la délivrance des cartes d'identité et des déclarations de vol et de perte y relatives. Depuis le 1^{er} mai 2010, ces prestations ont été reprises par le service de l'état civil. On constate une légère baisse de commandes de cartes d'identité en 2016. Depuis le 1^{er} mars 2015, les déclarations de vol/perte ne se font plus à l'Office de l'état civil mais auprès soit du service cantonal des objets trouvés (Glacis-de-Rive), service de délivrance de documents au public (ch. de la Gravière) ou au poste de police de l'aéroport.

Communication, culture et bibliothèques

Myriam Jakir Duran
Responsable de service
022 306 07 80
culturecom@vernier.ch



Le service de la communication et celui de la culture et des bibliothèques ont fusionné pour ne former qu'un seul et unique service en date du 1^{er} mars 2016. Cette nouvelle entité communale est composée de 18 collaboratrices et collaborateurs dont les bureaux sont à la Maison Chauvet-Lullin et dans les trois bibliothèques municipales. Ci-dessous une présentation des missions principales du service, qui s'articulent autour de trois métiers: la communication, la culture et l'événementiel ainsi que les activités des trois bibliothèques communales.

COMMUNICATION

Le service travaille de façon horizontale et transversale avec les différents services de l'administration, les associations

et les institutions externes pour relayer auprès des citoyens et du public au sens large les informations sur les activités et événements, les projets en cours et les prestations délivrés par la Ville de Vernier.

OUTILS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION

Le service est responsable de la gestion de plusieurs outils de communication externe: le journal *Actu Vernier*, le site internet vernier.ch, la page Facebook, ainsi que les relations avec les médias. En parallèle, les collaborateurs gèrent en interne la quasi-totalité des projets de communication, du briefing initial à la diffusion. Ils conseillent également et accompagnent les services de l'administration et les associations dans la préparation de campagnes d'information et de communication et lors de la réalisation

technique (graphisme, mise en page, production et distribution) de brochures, affiches, flyers, etc.

ZOOM SUR QUELQUES CAMPAGNES DE COMMUNICATION

Respect! Les employés de Vernier – Centre d'entretien / environnement urbain

La Ville veut valoriser le travail effectué jour après jour par les services qui entretiennent notre environnement urbain. Qu'ils soient balayeurs, cantonniers, chargés de la récupération ou jardiniers, chacun d'eux travaille d'arrache-pied toute l'année pour que Vernier soit «toute belle, toute propre». Pour ce faire, la Commune a organisé une campagne d'information pour que ceux qui œuvrent dans l'ombre s'affichent au grand jour. La réalisation de la campagne a été faite



par le service avec la collaboration de la photographe Magali Girardin.

Plan de Vernier – aménagement du territoire et mobilité

Le service a réalisé le nouveau plan de Vernier qui met en avant les lieux de loisirs, la voie verte communale, les espaces ludiques et les différentes infrastructures communales. Cette communication incitative fait honneur à la mobilité douce en informant sur les activités accessibles à pied ou à vélo.

Parle Avec Moi – petite enfance

Le projet Parle Avec Moi est une expérience pilote innovante mise en place par l'Université de Genève dans plusieurs institutions de la petite enfance verniolane, et qui vise à améliorer l'acquisition du langage chez les tout-petits. Le service culture et communication a réalisé le graphisme du projet ainsi que la déclinaison des supports pédagogiques.

Brochure Bicentenaire – culture



MÉDIAS

En 2016, une dizaine de communiqués de presse ont été rédigés et envoyés. Les contacts avec les médias lancés dans le courant de l'année par la municipalité ou provenant de questions/intérêts de journalistes ont généré un grand nombre d'articles et reportages audio-visuels sur les prestations, idées et positions de l'administration et sur les nouveautés au sein de la Ville de Vernier.

MAGAZINE COMMUNAL ACTUVERNIER

Le magazine communal est tiré à 17'400 exemplaires et est distribué 10 fois par année dans les boîtes aux lettres des Verniolans. Il reste un support de communication important pour l'administration qui, par ce biais, établit un contact régulier avec la population. En 2016, le journal a mis à l'affiche les thèmes suivants : l'accueil adultes-enfants Bourquin, la mobilité, l'environnement urbain, Vernier en mouvement, la petite enfance avec le projet Parle Avec Moi, la saison culturelle, les projets jeunesse, le Bicentenaire, les relations économiques, le budget 2017.

Certains articles sont rédigés par des pigistes externes, mais les textes proviennent dans la majorité des cas des services de l'administration communale et des associations ainsi que quelques pages de contenu fourni par les partis politiques. Le service réalise un travail éditorial et rédactionnel ainsi que de mise en page.



SITE INTERNET

Diffuser de l'information et proposer des services en ligne est une priorité, car le site internet vernier.ch est le guichet le plus largement ouvert aux Verniolans. Son objectif est de mettre à la disposition du public des informations, favoriser l'interaction par le biais d'un espace de contact et permettre d'effectuer des procédures à distance.

Démarches en ligne

L'objectif du service est de faire évoluer les prestations en ligne. Ce qui permettrait d'effectuer un plus grand nombre de démarches administratives. Actuellement, l'on peut d'ores et déjà effectuer les démarches suivantes :

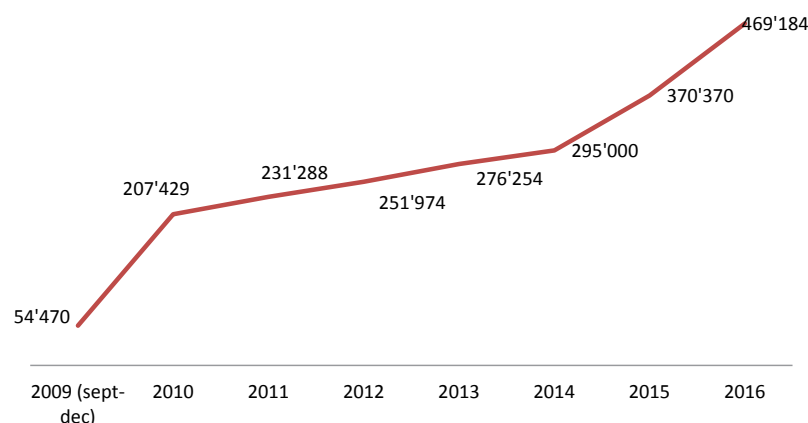
- ▶ Commande de cartes journalières CFF
- ▶ Commande de billets de spectacles
- ▶ Confirmation d'inscription dans les crèches, jardins d'enfants et accueillantes familiales
- ▶ Demande d'autorisation pour récolte de signatures avec stand
- ▶ Réservation de courts dans les tennis de Vernier et d'Aire
- ▶ Précommande de plantons dans le cadre du Marché de printemps

Statistiques

A l'instar des années précédentes, les pages les plus visitées sont les pages de la rubrique emploi, les pages d'information de la rubrique culture, sports et loisirs avec en tête de liste les pages détaillant les installations sportives et notamment celles dédiées à la piscine du Lignon.

Les pages liées à l'éducation ont également été beaucoup visitées, notamment les informations sur la petite enfance.

NOMBRE DE VISITES DE WWW.VERNIER.CH 2009-2016



Visites: Si un visiteur se rend sur le site web pour la première fois ou s'il visite une page plus de trente minutes après sa dernière page, il sera enregistré en tant que nouvelle visite.

La page d'accueil du site ainsi que celles décrivant les quartiers ont eu un certain succès comme les pages relatives aux événements et actualités, les pages permettant de commander en ligne les cartes CFF, et de nombreuses pages contenant les informations et formulaires pour toutes les prestations de l'administration. Les documents liés aux séances du Conseil municipal ont également été consultés régulièrement.

PAGE FACEBOOK

Depuis mai 2012, la Ville de Vernier a ouvert un portail officiel sur Facebook, ceci afin de générer du trafic sur le site institutionnel en utilisant le réseau social; accroître la visibilité de la commune en capitalisant sur la communauté Facebook, encourager le partage d'information; atteindre de nouveaux utilisateurs potentiels; poster du contenu multimédia et visuel. Fin 2016, le nombre de likes était d'un peu plus de 1000.

VERNIER VISIONS

La web tv Vernier Visions fournit au public des reportages sur diverses thématiques :

vie locale, culture, sport et informations officielles. L'objectif premier de la chaîne est donc de réaliser des vidéos de qualité professionnelle portant à la connaissance de la population des informations en lien avec leur ville. Il est également possible de proposer des contenus, la web TV ayant pour mission de servir de portail pour des contenus qui touchent à la vie de la commune. Durant l'année 2016, Vernier Visions a produit 12 reportages. Les sujets qui ont été à l'affiche sont les suivants :

- ▶ Les seniors mènent un débat sur l'emploi
- ▶ Antigél réchauffe Vernier
- ▶ A la découverte de la passerelle du Lignon
- ▶ Les Samaritains de Vernier
- ▶ La fête de la Danse à Vernier
- ▶ Vernier Street Art 2016
- ▶ Comment améliorer l'apprentissage du langage chez les tout-petits ?

- ▶ Un été à la Ferme du Lignon
- ▶ A vos composts !
- ▶ Joyeux 50^e anniversaire, cher Lignon !
- ▶ Tous en patin !
- ▶ Quartier de l'Etang : résultat du concours d'architecture

ACTIVITÉS CULTURELLES

A l'instar des années précédentes, la programmation culturelle durant l'année 2016 a misé sur la diversité et la qualité dans l'offre de ses spectacles.

JEUNE PUBLIC

Le titre est dans le coffre – samedi 16 janvier – dès 6 ans

Un vaudeville clownesque, du vrai théâtre de faune qui a remporté un franc succès auprès des familles.

CHOUZ – 5 mars – dès 2 ans

Une comédie chorégraphique pour danseuse et chaussures qui n'a malheureusement pas attiré les foules.

Un avare, d'après Molière, Jean-Pierre et Sylvie – samedi 9 avril – dès 6 ans

Un spectacle bourré d'énergie, de poésie et de tendresse qui a réussi à l'unanimité à dépoussiérer Molière.

Les voyages fantastiques (de Jules Verne à Méliès) – samedi 12 novembre – dès 5 ans

Théâtre, cinéma, magie et cirque... Ned Grujic et Les Trottoirs du Hasard ont offert au public les univers de deux maîtres du fantastique, Jules Verne et Georges Méliès.

La chemise de l'homme heureux – samedi 3 décembre – dès 6 ans

La compagnie Zum-Zum a invité le public à participer à l'une des grandes quêtes de l'Humanité : la recherche du bonheur. Et pour y arriver, ce spectacle associe les nouvelles technologies à la magie du théâtre afin de créer un univers d'images animées, d'objets, de musiques et de situations pour trouver la réponse à une

grande question : qui est la personne la plus heureuse du monde !

DANSE

Nothing that is everything – 11 & 12 février

Coproduction dans le cadre du festival Antigél. Zita Swoon Group a offert au public une performance ludique au sein de laquelle les scènes qui s'enchaînent illustrent la façon dont les gens interagissent les uns avec les autres et allient ingénieusement le mouvement et la danse à la musique. Les deux représentations étaient complètes.

My rock, de Jean-Claude Gallotta – 26 & 27 février

Un spectacle mêlant le rock à la danse contemporaine qui a remporté un franc succès.

Rising – Aakash Odedra Company – 15 avril

Une rencontre entre danse indienne et contemporaine par l'artiste Aakash Odedra dans le cadre du festival STEPS. Un spectacle qui a affiché complet.

Les voyages fantastiques de Jules Vernes à Méliès





Rising – Aakash Odedra © Chris Nash

One – Felahikum – 30 avril

Sébastien Ramirez, Rocío Molina et Honji Wang ont présenté leur pièce, qui marque la rencontre de deux solistes que tout oppose, si ce n'est leur extraordinaire présence et leur amour de la perfection. Dans le cadre de STEPS, complet.

Shooting Stars – 9 au 11 septembre

Coproduction La Bâtie, trois représentations qui ont remporté un franc succès.

Perfect pet – 22 & 23 septembre

L'Ensemble Gil Carlos & Famille a amené le public à poser la question de ce qu'est la liberté. Quelle est notre vraie nature ? Est-ce qu'un espace sans frontière nous

rend libres ? Un spectacle qui a eu de la peine à se remplir malgré sa qualité.

Gold d'Emanuel Gat – 18 & 19 novembre

Le récit de l'histoire d'une famille dansé par le chorégraphe renommé Emanuel Gat. Spectacle très apprécié qui n'a néanmoins pas fait salle comble.

THÉÂTRE

Chatons violents – Océanrosemarie – 20 octobre

Seul en scène qui pointe du doigt certaines contradictions de nos sociétés. Très apprécié du public, salle complète.

Origines – Baptiste Lecaplain – 5 novembre

One man show sur les origines de Baptiste Lecaplain qui a remporté un franc succès, salle complète.

Des riches et des pauvres version 2.16 – 16 & 17 décembre

La compagnie genevoise un nuage en pantalon a su interpeller sur l'inégalité entre riches et pauvres. Pourquoi y a-t-il des gens ne manquant de rien et d'autres privés de tout ? Cette pièce tout public a été très appréciée.

MUSIQUE ACTUELLE ET DU MONDE

Festival Vernier sur Rock

La 32^e édition du festival Vernier sur Rock a eu lieu à la Salle du Lignon du 13 au 15 octobre avec trois soirées consacrées aux musiques urbaines rock et reggae.

Jazz : Un Américain dans Paris – 18 & 19 mars

Un Américain dans Paris évoque la rencontre entre Gershwin et quelques compositeurs parisiens qui ont décidé de lui jouer une farce. En s'inspirant de « La Vie parisienne », ils l'invitent à une fausse soirée officielle, avec de faux ministres de la Culture, ambassadeurs d'opérette et notables de pays imaginaires. Une belle édition qui a su attirer un grand nombre de spectateurs.

Minino Garay & les Tambours du Sud – 17 septembre

Le public a pu découvrir, sur scène, la voix puissante et l'énergie de Minino Garay avec le concert Asado. Difficulté à remplir la salle. Néanmoins, les artistes ont su dynamiser le public.



Quatuor Zaïde, Festival Classique © Neda Navaee

MUSIQUE CLASSIQUE

Opéra – 22 & 24 avril

Depuis 2006, le service de la culture de Vernier collabore avec le Théâtre Orchestre Bienne Soleure (TOBS). Cette année, nous avons eu deux représentations d'*Alcina*, un opéra en trois actes de Georg Friedrich Haendel.

Festival Classique

Du 19 au 29 mai s'est tenue la 3^e édition du Festival Vernier Classique. Quatre rencontres musicales qui ont mis à l'honneur les grands de la musique classique. L'édition 2016 du Festival a su séduire un public novice comme avisé.

Rendez-vous baroques

Du 30 octobre au 6 décembre, la 5^e édition du baroque à Vernier a mis en lumière Venise et son extraordinaire

fécondité artistique. Au programme, une formule revisitée avec des rendez-vous qui s'échelonnent sur plusieurs semaines. Des grands noms du baroque ont été présents pour ces rencontres de danse et de musique :

ACTIVITÉS HORS MURS

Vernier Street Art

Marion Jiranek était l'artiste invitée, pour la troisième édition de Vernier Street Art.

FIFDH

Deux projections ont eu lieu à la Salle du Lignon et au Foyer des Tattes dans le cadre du Festival du film et Forum international sur les droits humains.

Fête de la danse

Pour la Fête de la danse 2016, Vernier a accueilli plusieurs démonstrations de

danse ainsi que des ateliers de danse lors du week-end de la Pentecôte. La Fête s'est achevée sur une grande « DiscoKids » à la Salle du Lignon, réunissant une centaine d'enfants.

Jouez, je suis à vous

Du 8 au 21 juin, quatre instruments ont été disposés sur le territoire communal, respectivement devant les centres commerciaux de Balxert et du Lignon, ainsi que sur l'esplanade de la mairie et au cœur de la Cité des Avanchets. Ce projet permet d'interpeller les passants et de rendre un instrument de musique, ici le piano, accessible à tous.

Cinéma en plein air

En collaboration avec l'ABARC, neuf films ont été projetés dans le parc de Balxert et pour la première fois dans le parc des Libellules entre le 15 juillet et le 3 septembre.

EXPOSITIONS À LA MAISON CHAUVET-LULLIN

La traditionnelle exposition d'Ikebana avec démonstration de la cérémonie du thé, Kamishibai et atelier d'origami a eu lieu cette année du 14 au 16 octobre. Cette édition 2016 a remporté un franc succès.

Des expositions d'artistes peintres locaux ont été organisées tout au long de l'année :

- ▶ 27-31 mai : M. Schneeberger
- ▶ 11-13 novembre : M^{mes} Tranchet et Brugger

MANIFESTATIONS OFFICIELLES

Promotions citoyennes : jeudi 3 mars 2016 à 18h45 à la Salle des fêtes d'Avanchet-Salève

Plus de 100 jeunes verniolans, de tous horizons, atteignant leur majorité et

résidant sur la commune, étaient présents pour célébrer ce cap important.

Noces d'or et de diamant : lundi 30 mai 2016 à 17h à Vernier Place

42 couples ont été mis à l'honneur lors de cette célébration. Après avoir convié les couples à se rendre au buffet, s'en est suivie la traditionnelle séance photo en présence des autorités verniolannes.

Promotions scolaires : vendredi 1^{er} juillet 2016

83 classes pour un total de 1445 élèves et 94 enseignants ont défilé dans la rue du Village pour fêter la fin de l'année scolaire. Animations diverses et spectacle de cirque ont enchanté le public présent.

1^{er} Août – Vernier-Village

En 2016, les différentes parties de la Suisse ont été mises à l'honneur avec un programme musical haut en couleur : fanfare municipale de Vernier, ensemble vocal « Chanson du pays de la Gruyère »,

groupe « Cantiamo sottovoce », Club des lutteurs de Carouge, concert d'accordéon schwyzois par le « Trio Pra Collet ». Cette très belle soirée fut soldée par un superbe feu d'artifice et un bal au son du fabuleux trio imagine.

Accueil des nouveaux habitants : lundi 26 septembre 2016 à 18h à la Salle du Lignon

Près de 130 personnes ont répondu présentes, garantissant ainsi un franc succès à l'événement.

Nouveaux citoyens – naturalisés : jeudi 6 octobre 2016 à 19h à la mairie et cocktail à Vernier Place

Les nouveaux citoyens ont été accueillis à la mairie par les autorités verniolannes dans la salle du Conseil municipal. S'en est suivi un apéritif dinatoire à la salle de gymnastique de Vernier Place.



1^{er} Août 2016 à Vernier-Village © Serge Honthaas

BIBLIOTHÈQUES

Outre les activités principales liées à la gestion des documents, aux services auprès du public et aux activités administratives, voici quelques faits marquants de l'année 2016.

Réorganisation du service

Suite à la création du service de la culture et de la communication issu de deux services distincts précédemment, l'organisation des bibliothèques a été repensée. Cette réflexion a abouti à la nomination d'une bibliothécaire responsable dans chacune des trois bibliothèques.

Mise à disposition de tablettes et accès internet depuis les postes OPAC

En juin, des tablettes tactiles ont été mises à la disposition du public dans nos bibliothèques. Sur chacune de celles-ci, le public peut accéder à internet ainsi qu'à des applications sélectionnées par les bibliothécaires.

Depuis le dernier trimestre, les usagers ont également la possibilité de consulter internet, de travailler sur une suite Office et d'imprimer des documents depuis les postes informatiques jusque-là dédiés uniquement à la consultation du catalogue en ligne.

Événements communs

Certains rendez-vous sont devenus traditionnels, ainsi les heures du conte et les ateliers bricolage ont eu lieu tout au long de l'année. Il faut ajouter les Lectures-transat en été et la participation au prix Chronos en partenariat avec la délégation aux seniors de la Ville de Vernier.

Mise en valeur du fonds

Comme nous en avons l'habitude, nous mettons en valeur notre fonds documentaire à travers des vitrines, des petites expositions, des listes de nouveautés et la publication de la revue «Plaisirs de lire» deux fois par an. Nous rédigeons également des présentations de livres pour le magazine *ActuVernier*.

Le prêt de sacs surprise en été, ainsi qu'à Noël, a également pour but de faire connaître notre collection.

BIBLIOTHÈQUE DES AVANCHETS

ÉVÉNEMENTS

Fête de la musique

Pour notre traditionnel concert de la Fête de la musique, la bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir le quintet jazz de reprises «Nat King Cole Tribute». Cette animation a su émerveiller les oreilles de nos lecteurs!

Bibliolmpro

En octobre a eu lieu la troisième édition de la soirée «Bibliolmpro». Des comédiens improvisateurs amateurs sont venus faire rire nos lecteurs en proposant une série de courts sketches complètement



Bibliothèque des Avanchets

improvisés autour de livres et de thèmes littéraires.

Tu lis ou tu joues ?

Le projet «Tu lis ou tu joues ? », en partenariat avec la Ludothèque des Avanchets, a été renouvelé à deux reprises en 2016, au printemps et en automne. Comme l'année précédente, la ludothèque est donc venue deux après-midi à la bibliothèque pour faire découvrir à nos lecteurs des jeux ludo-pédagogiques et, quelques jours plus tard, c'est la bibliothèque qui s'est rendue à la ludothèque pour présenter des livres. Ces animations nous confirment qu'il n'y a pas besoin de choisir entre lire et jouer, les deux sont tout à fait complémentaires !

« Secrètement vôtre », séance de contes pour les adultes

A la demande de lecteurs, nous avons organisé au mois de novembre une séance de contes à destination de notre public adulte. Cette soirée, bien qu'il n'y ait pas eu beaucoup de participants, s'est avérée très sympathique et les contes à la fois drôles et instructifs.

COLLABORATIONS AVEC LES ÉCOLES ET LES EVE

Visites de classe

Comme les années précédentes, nous avons reçu de nombreuses classes à la Bibliothèque des Avanchets.

Les groupes accueillis en 2016 sont les classes, jusqu'à la 4^e primaire HarmoS, des écoles d'Avanchets-Salève et Avanchets-Jura, la crèche et le jardin d'enfants ainsi que la Maison de quartier à deux reprises le mercredi matin. Finalement, un groupe des cuisines scolaires (GIAP) est venu une dizaine de fois avant ou après le repas de midi se détendre en lisant.

La bibliothèque est intervenue à deux reprises au sein du projet «En bas de chez toi». La première fois, lors des animations

à l'extérieur, puis en hiver, à la ludothèque des Avanchets. La bibliothèque a, à chaque fois, apporté quelques livres afin de les faire découvrir aux tout-petits.

LA BIBLIOTHÈQUE EN QUELQUES CHIFFRES

- ▶ 2 postes de bibliothécaires (180 %), 1 poste d'aide (50 %) et 1 poste d'employée de bibliothèque (50 %)
- ▶ 24'640 prêts (16'369 jeunes et 8251 adultes), soit 641 de plus qu'en 2015, 442 réservations, 209 inscriptions, 751 lecteurs actifs, une moyenne de 89 prêts par jour d'ouverture, 762 heures d'ouverture au public,
- ▶ 1872 documents catalogués, 1484 périodiques bulletinés,
- ▶ 2 stagiaires du CO durant une semaine chacun, 2 stagiaires en réorientation professionnelle durant 2 semaines et 4 jours, un job d'été durant 2 semaines en juillet,
- ▶ 127 accueils de groupes (écoles, crèche, Maison de quartier...),
- ▶ 20 animations sur l'année, soit en moyenne 2 événements par mois en dehors des vacances scolaires + les 2 semaines de l'animation «Lectures transat» durant l'été.

BIBLIOTHÈQUE DE CHÂTELAINES

ÉVÉNEMENTS

Livres à goûter

Quatre fois durant l'année, nous nous réunissons avec quelques lecteurs/trices autour d'un café et de quelques douceurs

pour discuter de nos dernières lectures. Ce rendez-vous donne lieu à des discussions très enrichissantes.

Atelier fabrication de papier avec les « Coloriés »

Le 13 avril, grâce aux compétences des animatrices de l'atelier les « Coloriés », nous avons offert la possibilité à nos jeunes lecteurs de découvrir les mystères de la fabrication du papier.

Swing de fou

Le 16 juin, comme il est devenu traditionnel maintenant, nous avons invité un groupe de musiciens. Cette année, «Swing de fou» est venu animer la bibliothèque à l'approche de la Fête de la musique.

« 3 p'tits contes » par la Cie La Poule qui tousse

Le 12 octobre, nous avons accueilli un spectacle de marionnettes pour les plus petits, qui a connu un joli succès.

« Que vas-tu faire Georges ? » par la Cie Deux fois Rien

Le 23 novembre, Anne Compagnon de la Cie Deux Fois Rien est venue nous présenter son spectacle de marionnettes adapté d'un album pour enfants, « Oh Non Georges ! » / C. Haughton. Une magnifique réalisation, drôle et inventive qui a ravi les enfants comme les parents.

COLLABORATIONS AVEC LES ÉCOLES ET LES EVE

Visites de classe

En cette année 2016, nous avons reçu de nombreuses classes à la Bibliothèque de Châtelaines. Il s'agit principalement de groupes des EVE et de classes des écoles primaires alentour, mais aussi des élèves de divers CMP (Coudraie, Pailly, La Châtelaines). Nous avons également accueilli des classes d'élèves non francophones (ACPO et British School).

Bébés-lecteurs

Mis sur pied en 2015, le projet bébés-lecteurs s'est poursuivi cette année en collaboration avec l'EVE des Libellules.

LA BIBLIOTHÈQUE EN QUELQUES CHIFFRES

- ▶ 2 postes de bibliothécaires (190 %) et 1 poste AID (80 %)
- ▶ 1897 documents catalogués, 1474 périodiques bulletinés, soit presque 3400 documents équipés
- ▶ 105 abonnements gérés sur site pour le réseau des bibliothèques municipales de Vernier
- ▶ 1 stagiaire des EPI, 1 stagiaire de 9^e du CO (Journée des métiers), 1 stagiaire de 11^e du CO (stage en mi-

lieu professionnel en fin de scolarité obligatoire), 2 stagiaires pré-AID, 3 stagiaires de l'EGC (stage en entreprise), 1 job d'été, soit un total de 9 personnes accueillies pour une durée totale de 10 semaines.

- ▶ 23'603 prêts (6149 adultes, 17'454 jeunes), 240 réservations, 40 propositions d'achats validées et traitées, 304 inscriptions, 715 lecteurs actifs, une moyenne de 104,5 prêts par jour d'ouverture
- ▶ 150 accueils de groupes
- ▶ 1 événement organisé toutes les 2 semaines en dehors des vacances scolaires, ainsi que 2 semaines d'animation « Lecture-transat » durant l'été.

BIBLIOTHÈQUE DE VERNIER

ÉVÉNEMENTS

Soirée lecture : Claude Fissé lit Peter Stamm

La conteuse a animé la soirée en parlant de sa rencontre avec l'auteur suisse puis elle a lu différents extraits de l'œuvre de l'écrivain.

Après-midi Cinéma avec Charlot

Quand Charlot sème la zizanie dans un grand magasin... Rires garantis! Le samedi 12 mars, les enfants dès 7 ans ainsi que leurs parents ont pu assister à la projection d'un film de 25 minutes puis en discuter et partager leurs impressions avec un spécialiste du cinéma.



Bibliothèque de Vernier

Soirée de contes « Les Sept perles de la Méditerranée » avec Jihad Darwiche

Avec son langage épicé et son timbre envoûtant, ce conteur originaire du Sud Liban a conquis le public verniolan le 28 avril.

Ethno Vernier

Le 19 mai, la Bibliothèque de Vernier a participé à cette manifestation destinée aux élèves de 7P des écoles de Vernier Place et des Ranches. Nous avons pu accueillir de nombreux groupes d'enfants et, par le biais de la bibliothèque, leur faire découvrir certains aspects du multiculturalisme de leur commune.

Soirée cinéma « Tango » de Carlos Saura

Les soirées cinéma sont désormais attendues avec impatience par un public passionné par les analyses et commentaires d'un professeur de cinéma. Cette fois, nous avons voyagé jusqu'en Argentine et l'univers du tango grâce à la magie du cinéma. Les commentaires du spécialiste nous ont permis de mieux comprendre le film.

Spectacle musical « Le Père Noël est en pétard »

Les enfants ont participé avec bonheur à ce spectacle interactif le samedi 3 décembre.

COLLABORATIONS AVEC LES ÉCOLES ET LES EVE

Visites de classe

Comme les années précédentes, nous avons reçu de nombreuses classes à la Bibliothèque de Vernier. Les groupes accueillis en 2016 sont les classes des écoles des Ranches, de Vernier Place et Poussy ainsi que différents jardins d'enfants et crèches. Nous accueillons aussi les classes de l'École allemande

de Genève et des groupes de l'ORIF Vernier (Intégration et formation professionnelle).

LA BIBLIOTHÈQUE EN QUELQUES CHIFFRES

- ▶ 3 postes de bibliothécaires (210 %) et 1 poste AID (60 %)
- ▶ 1954 documents catalogués, 1293 périodiques bulletinés
- ▶ 2 stagiaires du CO pendant une journée (journée des métiers), 2 stagiaires ECG (stage en entreprise) et 1 job d'été durant le mois d'août
- ▶ 30'397 documents prêtés (10'064 adultes et 20'333 jeunes), 521 réservations, 185 inscriptions, 708 lecteurs actifs, et une moyenne de 125,09 prêts par jour d'ouverture
- ▶ 121 visites de classes
- ▶ Environ 2 animations pour le public par mois en dehors des vacances scolaires

Espaces verts

Jean-Marc Beffa
Responsable de service
022 306 07 00
sevv@vernier.ch





Marché de printemps © Serge Honthaas

Parmi les nombreuses activités du service des espaces verts, voici quelques points importants réalisés en 2016 :

- ▶ **Le Marché de printemps**, cinquième édition le 30 avril, en collaboration avec ProSpecieRara. A travers ce marché, le service des espaces verts propose de faire connaître d'anciennes variétés de légumes et de fleurs sous forme de plantons et de graines. Des animaux de rentes d'anciennes races étaient exposés pour la joie des petits et des grands. Des artisans venus présenter des articles labellisés ProSpecieRara complétaient la diversité des stands. Belle démonstration de la biodiversité.
- ▶ **La création d'une équipe de paysagistes** au sein du service a permis de réaliser certains travaux en interne. Le Café Nénuphar

a profité du savoir-faire de nos collaborateurs. Une terrasse, un emplacement pour les poubelles et les vélos ainsi qu'un abri pour ranger le mobilier estival ont été aménagés. Des arbres et une haie viendront apporter une touche verte dès le printemps prochain.

- ▶ **La soirée des espaces verts** a eu lieu à la fin du mois de novembre. La conférence sur les rapaces de Genève a été particulièrement appréciée du public présent. Patrick Jacot du centre ornithologique est venu accompagné d'un hibou grand-duc. La proclamation du palmarès du concours Vernier-fleuri qui récompense les participants fleurissant leur entrée de villa ou leur balcon a clos la soirée.
- ▶ **L'ouverture de la buvette du parc des Libellules.** Grâce à la motivation du gérant Kevin Bento, ce parc

a connu une animation appréciée de la population.

- ▶ **La construction d'un terrain multisport au Lignon.** Cet équipement a été initié par un groupe de jeunes du quartier qui se sont fédérés en association afin de pouvoir rechercher des sponsors.
- ▶ **Les équipes du service des espaces verts.** Les 14 jardiniers et l'apprenti paysagiste entretiennent et fleurissent l'ensemble de la ville. L'équipe horticole composée de deux floriculteurs et de trois apprentis produit la totalité des plantes nécessaires à la décoration florales des bacs et massifs. C'est également cette équipe qui est responsable du fleurissement des diverses manifestations communales.

Voirie et cimetières

Matteo Greco
Responsable de service
022 306 07 00
voirie@vernier.ch



COLLABORATEURS DU SERVICE

Cette année, la Ville de Vernier a souhaité mettre en avant le travail effectué par les collaborateurs des services du centre d'entretien qui participent d'une manière ou d'une autre au nettoyage et au maintien de la propreté de l'espace public. Une campagne d'affichage est encore visible sur les Atribus de notre commune.

CANTONNIERS

Le travail des dix cantonniers est très varié, il va du simple transport de matériel jusqu'aux divers petits travaux de maçonnerie. La mise en place des fêtes telles que les Promotions et le 1^{er} Août,

font partie de leurs tâches. La préparation et la mise en place des centres aérés communaux, beach-volley, patinoire, entretien des chemins pédestres, etc.

L'entretien et la mise en place du mobilier urbain (bancs, panneaux d'affichage, potelets de signalisation, corbeilles, etc.) sont aussi de leur ressort.

En 2016, un nouveau caniveau a été installé sur le parking du STPA, le revêtement du chemin des Tattes a été refait et la surface devant l'ABARC également.

CIMETIÈRES

Trois personnes entretiennent et embellissent les trois cimetières communaux (deux au village de Vernier et un à Aire) et leurs travaux vont de la creuse des fosses

à la plantation des fleurs, en passant par la tonte de l'herbe, le désherbage, l'entretien des cheminements, l'entretien des machines, etc.

TRAVAUX ROUTIERS

La réparation et l'entretien des routes, chemins et trottoirs du domaine public communal est une préoccupation permanente du service de la voirie. Un budget de CHF 200 000.- est à disposition pour ces travaux et a été utilisé pour les réfections des trottoirs, routes, préaux d'écoles, parkings, etc. ainsi que d'autres réparations comme la réfection de la rue du Grand-Bay, et du parking du centre sportif de Vernier à l'avenue Louis-Pictet illustrée en pages suivantes.



*Peter Aurélio Marc Marco Raymond Joseph Antonio José Shkelzen Gilles
Giovanni Julio Eric Christian Carlos Manuel Romain Roland Antonio Jorge*

**« LA PROPRETÉ,
c'est l'affaire de tous! »**

CANALISATIONS

En 2016, le Conseil municipal a voté un crédit de CHF 1 500 000.– destiné à l'entretien du réseau secondaire d'assainissement de la Ville de Vernier. Ce dernier est constitué de plus de 85 km de canalisations, dont environ un tiers a été mis en place avant 1970. Vétuste et présentant des signes d'usure avancée (début d'effondrements, bétons fortement fissurés, fissures multiples, emboîtements défectueux), il doit faire l'objet d'une remise en état.

La technique de «chemisage» a été choisie, elle consiste à créer une nouvelle canalisation à l'intérieur de l'ancienne, par l'introduction d'une gaine constituée de tissus de fibre de verre imprégnés de résine Polyester, polymérisable sous l'action des UV. Cette technique de rénovation rapide et durable (environ cinquante ans) présente de nombreux avantages. Pas d'ouverture de tranchée, donc pas d'arrêt de l'activité en surface, peu de nuisances, rénovation de grandes longueurs sur un temps court, respect de l'environnement, coût très réduit par rapport à une rénovation avec ouverture de tranchée, etc.

Les tonçons suivants ont d'ores et déjà été réalisés: av. Louis-Casàl chambre 3214 à 3127, route de Vernier chambre 4172 à 4175, chemin de Château-Bloch chambre 4071 à 4073, chemin de la Charpente 4105 à 4091.

JOURNÉE PROPRETÉ

Chapeautée par les services de la récupération et de la voirie et avec la précieuse collaboration des membres de la commission consultative de la propreté, cette journée, qui a été organisée le 17 septembre sous une légère pluie, a réuni un peu moins de 100 personnes des différents quartiers de notre ville ainsi que des groupes de bénévoles. Après le ramassage des différents déchets trouvés, un moment de convivialité est venu clore cette journée.

*Centre sportif d'Aire**Ecole Avanchet-Salève**Les Chercheurs d'ORdures © Serge Honthaas*

Récupération

Djamal Bourras
Responsable de service
022 306 07 00
cev@vernier.ch



GESTION DES DÉCHETS 2016

La Ville de Vernier et les Communes genevoises unissent leurs efforts dans le domaine de la récupération, afin d'éviter la taxe poubelle, qui sera mise en place fin 2017, si le canton n'atteint pas un taux de recyclage de 50%. Pour Vernier, le taux, en constante augmentation, est passé de 43,9% en 2015 à 44,06% fin 2016.

Cette évolution démontre une volonté toujours plus grande de tous à pratiquer les bons gestes. Avec ses 211,5 kg par habitant d'ordures ménagères, la Ville de Vernier et ses habitants démontrent qu'il est toujours possible de baisser le tonnage d'ordures, malgré une augmentation de 99 habitants par rapport à 2015, amenant la population verniolane à 35'397 en 2016.

VALORISATION DES DÉCHETS RECYCLABLES EN 2016

L'action «P'tites poubelles vertes», qui a pour but d'inciter les ménages genevois à trier les déchets de cuisine encore trop présents dans nos ordures, a débuté en septembre 2016 et se poursuivra en 2017. Plus de 8500 kits gratuits seront distribués et les tonnages nous démontrent déjà que les habitantes et habitants ont adhéré à l'action. Toutefois, le tonnage des déchets de jardin est en baisse à cause de la canicule de l'été 2016.

Le traitement des déchets encombrants mis en place en 2015, qui consiste à avoir trois camions par tournée, dont un spécifiquement pour le tri du bois, a porté ses fruits et permis de récupérer 76,64 tonnes supplémentaires par rapport à 2015.

Il semblerait également que l'ensemble des Genevois aient pris conscience de l'importance de réduire les déchets à la source et appliquent désormais des réflexes d'achat responsables. En effet, le tonnage du papier est en diminution de 54,58 tonnes à Vernier, comme dans bon nombre de communes genevoises.

Nous avons également intensifié les dénonciations pour décharges illicites, afin que ceux qui ne jouent pas le jeu ne découragent pas les autres. En effet, il arrive encore trop souvent que des personnes irrespectueuses souillent les déchets triés, réduisant les efforts à néant.

Nous remercions les Verniolanes et Verniolans de leur persévérance et comptons sur eux pour cette dernière ligne droite.

TONNAGE DES DÉCHETS VALORISÉS EN 2016

| | | |
|--------------------|---|---------|
| Papier | - | 54,58 t |
| Verre | - | 7,36 t |
| Déchets de cuisine | + | 79,36 t |
| PET | - | 9,59 t |
| Jardin | - | 61,45 t |
| Ferraille | + | 13,16 t |
| Aluminium | + | 0,67 t |
| Textiles | - | 5,96 t |
| Bois | + | 76,64 t |



Equipements

Jean-Luc Biolley
Responsable de service
022 306 07 00
equipements@vernier.ch



Le garage communal, composé de quatre mécaniciens, a révisé et expertisé 45 véhicules en tout genre, ainsi que les poids lourds à l'OCAN. Par ailleurs, les mécaniciens se sont également occupés du reste du parc de machines et de matériel, en respectant les entretiens courants, préventifs et de sécurité tout en assurant les réparations importantes et les dépannages. Les projets suivants ont été réalisés :

- ▶ Etude de différentes solutions véhicules / matériels en vue de l'optimisation du parc, saisie informatique des données pour une gestion efficiente ;
- ▶ Réception des différents engins de tonte, déneigements, d'entretien des sols, balayage, commandés durant l'année et leurs mises en service ;
- ▶ Organisation des différents essais pour choisir le matériel en adéquation avec leurs utilisations et les utilisateurs ;
- ▶ Modifications de lames à neige et saleuses pour les nouveaux engins ;
- ▶ Mise en service et remplacement d'un moteur complet sur une tondeuse AS ;
- ▶ Réparation et peinture de carrosserie diverses sur des véhicules et balayeuses.

L'équipe des ateliers de serrurerie, de menuiserie et de peinture s'est occupé des réparations nécessaires au bon fonctionnement des bâtiments, des préaux des écoles, ainsi que des jeux et jouets en bois de la petite enfance. Elle a également réalisé du mobilier et des structures en bois en tout genre.

La menuiserie a fabriqué une bonne partie du mobilier et effectué divers travaux de finition pour l'extension de l'EVE des Libellules. La cuisine ainsi que la barrière extérieure du GIAP des Avanchets ont été conçues par nos équipes. Dans la maison de vacances de Planachaux, une chambre a été complètement modifiée pour répondre aux normes de sécurité devenues plus contraignantes. A l'école de Poussy, un sas a vu le jour pour contenir les rigueurs du froid. Dans un souci de gestion de l'espace à disposition, nous avons fabriqué une mezzanine à la ludothèque des Avanchets. Les entretiens annuels ont été effectués, tels que les rafraîchissements des peintures dans les bâtiments, le mobilier urbain, etc. L'équipe des ateliers est également en charge de la confection et pose des banderoles de 6m sur 1,5m des annonces des manifestations culturelles sur les quatre sites d'affichage de la commune : Le Lignon, la route du Nant-d'Avril, l'avenue Louis-Pictet et le giratoire d'Aire.

Les travaux de contrôles complets des quatre constructions selon les normes ITE, ainsi que de la construction militaire STPA, ont été rigoureusement exécutés. Ceci pour répondre aux standards cantonaux et fédéraux en vigueur imposés. Au STPA, les remises en ordre et le nettoyage entre chaque troupe et suite aux locations des constructions de la protection civile à des tiers sont un gage de qualité et de référence. Suite aux cours de Protection civile devenus plus nombreux, les entretiens d'habits et lessive sont conséquents. Avec notre lave-linge et séchoir industriel, nous lavons également les habits et linges de l'équipe de cuisine du Café Nénuphar, les linges du CEV ainsi que les tenues de feu des sapeurs-pompiers de la CP 51.

Le magasin communal a procédé, comme chaque année, à la livraison hebdomadaire des consommables pour toutes les institutions communales en

sus des commandes annuelles. Il s'est également occupé des prêts de matériel, du nettoyage et l'entretien courant de l'outillage nécessaire au bon fonctionnement des autres services, ainsi que de petites réparations. Le lavage des tentes de fêtes, du matériel au retour des manifestations et la gestion des stocks des matériaux et consommables font également partie des tâches effectuées. Il s'acquiesce également de la tâche importante de la livraison du courrier deux fois par jour sur tous les sites communaux ainsi que des livraisons.

RENOUVELLEMENT DE MACHINES ET MATÉRIEL

- ▶ Au SEVV, des tracteurs Kubota avec plateaux de tonte ventraux ont été remplacés par des tondeuses autoportées à plateaux de tonte avant ;
- ▶ Remplacement de deux machines de tontes par une plus polyvalente ;
- ▶ Renouvellements de quatre petites tondeuses autotractées ;
- ▶ Au service de la voirie, une camionnette de marque Piaggio, utilisée pour l'entretien des corbeilles de rues, a été remplacée du fait d'une forte corrosion par un véhicule avec une motorisation hybride.

Relations économiques

Jean-Claude Stevan
Secrétaire général adjoint
022 306 06 10
jc.stevan@vernier.ch



Depuis le début de cette législature, le Conseil administratif a voulu développer une synergie entre les autorités politiques et les entreprises implantées ou désirant s'installer sur le territoire communal.

L'année 2016 aura été marquée par la concrétisation de cette volonté en prouvant un renouveau au niveau des relations économiques communales.

Plusieurs demandes émanant de conseillers municipaux ont enrichi la réflexion sur les buts à atteindre dans ce domaine en auditionnant notamment la presque totalité des acteurs de ce secteur.

Ces discussions trouveront un consensus au début de l'année 2017 en faisant ressortir le rôle du Canton (promotion économique) par rapport à celui de la Commune (relations économiques).

Le Conseil administratif a par ailleurs validé la mise en place d'un plan d'action dans ce secteur des relations économiques. Ce concept repose sur quatre axes d'intervention :

LA VEILLE

Permet d'identifier le tissu des entreprises verniolanes (arrivée, départ, activité, taille, nombre d'emplois) et de créer une cartographie de celles-ci.

LES CONTACTS

L'objectif est de créer et de maintenir les contacts de la Ville de Vernier avec le tissu des entreprises verniolanes, tant pour celles qui désirent s'implanter sur le territoire de la commune que celles qui sont déjà installées.

LE PARTENARIAT

Le but est de créer des échanges de prestations croisées entre la Ville de Vernier et les entreprises. Cet axe s'appuie sur la structure déjà en place au sein du service de la cohésion sociale (SCOS) et développée depuis juin 2015 avec l'engagement d'un conseiller aux entreprises.

LE RÉSEAU

Favoriser la création d'un réseau des entreprises verniolanes par des rencontres formelles et informelles.

1^{RE} ÉDITION DU « PETIT-DÉJEUNER DES ENTREPRISES VERNIOLANES »

Le 22 septembre 2016, s'est déroulé dans les locaux de l'agence UBS de Vernier-Village la première édition du petit-déjeuner des petites et moyennes entreprises (PME) verniolanes. Cette manifestation,

organisée par la Ville de Vernier en collaboration avec le responsable de l'agence UBS, a remporté un franc succès. Près de 70 personnes ont répondu à l'invitation et se sont réunies dans la salle des coffres de la banque en partageant un café et une viennoiserie.

Le but de cette rencontre était de permettre aux responsables d'entreprises de la commune de faire plus ample connaissance, de découvrir les activités déployées dans une multitude de secteurs économiques et de tisser des liens.

Au vu du succès rencontré, une nouvelle édition de cette manifestation se tiendra au printemps 2017.



Petit-déjeuner des entreprises © Serge Honthaas

Comptes et tableaux

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

berney associés

Genève, le 14 mars 2017

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2016 AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VERNIER

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Messieurs les Conseillers Administratifs,

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels de la VILLE DE VERNIER pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016. L'audit des indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 18 mars 2016, celui-ci a exprimé une opinion non modifiée.

Responsabilité du Conseil Administratif

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi suisse et aux dispositions légales cantonales et communales incombe au Conseil administratif. En outre, le Conseil administratif est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels de la VILLE DE VERNIER pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux dispositions légales cantonales et communales.

./.

berney & associés sa
société fiduciaire

8, rue du nant
case postale 6268
1211 Genève 6
t +41 58 234 90 00
f +41 58 234 90 01

4, rue étraz
case postale 6199
1002 Lausanne
t +41 58 234 91 00
f +41 58 234 91 01

37, bd de pérolles
case postale 16
1705 Fribourg
t +41 26 422 88 33
f +41 26 422 88 01

18, rue dent-blanche
case postale 1180
1951 Sion
t +41 27 322 75 40
f +41 27 322 75 44

1, rue arthur parchet
case postale 284
1896 Vouvry
t +41 58 234 90 20
f +41 58 234 90 05

berneyassociés.com

berney associés

Page 2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art.728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis, présentant un excédent de revenus du compte de fonctionnement de CHF 1'530'720.55.

BERNEY & ASSOCIES SA
Société Fiduciaire


Frédéric BERNEY
Expert-réviseur agréé


Sébastien BRON
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes : - comptes annuels comprenant :
- bilan au 31 décembre 2016
- résumé du compte de fonctionnement 2016 (classification fonctionnelle)
- résumé du compte de fonctionnement 2016 (classification par nature)
- tableau récapitulatif du compte administratif 2016
- liste des vérifications effectuées

RÉSUMÉ DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2016

(CLASSIFICATION FONCTIONNELLE)

| | BUDGET 2016 | | COMPTES 2016 | | ECARTS | |
|---------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|------------|-------------|
| | Charges | Revenus | Charges | Revenus | Charges | Revenus |
| 01 CONSEIL MUNICIPAL | 455660.00 | 950.00 | 370179.85 | 913.25 | 85480.15 | -36.75 |
| 02 CONSEIL ADMINISTRATIF | 614360.00 | 4090.00 | 592459.90 | 3957.95 | 21900.10 | -132.15 |
| 05 ADMINISTRATION GENERALE | 5756925.00 | 58450.00 | 5714212.68 | 76231.96 | 42712.32 | 17781.96 |
| 08 BATIMENTS DU P.A. | 3964626.00 | 825060.00 | 3930443.81 | 882255.25 | 34182.19 | 57195.25 |
| 09 AUTRES CHARGES ET REVENUS | 1453583.00 | 2311500.00 | 786916.35 | 2618939.34 | 666666.65 | 307439.34 |
| 10 ETAT CIVIL | 604220.00 | 192520.00 | 631178.65 | 219403.45 | -26958.65 | 26883.45 |
| 11 POLICE MUNICIPALE | 3987914.00 | 1088500.00 | 3941456.59 | 1155148.18 | 46457.41 | 66648.18 |
| 14 INCENDIE ET SECOURS | 2269221.00 | 443000.00 | 2273642.08 | 464638.90 | -4421.08 | 21638.90 |
| 16 PROTECTION CIVILE | 529709.00 | 42150.00 | 465167.36 | 50164.35 | 64541.64 | 8014.35 |
| 21 ECOLES PUBLIQUES | 8326256.00 | 381589.00 | 8473240.57 | 471929.35 | -146984.57 | 90340.35 |
| 30 ENCOURAGEMENT A LA CULTURE | 4483669.00 | 195482.00 | 4199001.66 | 148462.05 | 284667.34 | -48999.95 |
| 33 PARCS ET PROMENADES | 3195778.00 | 72500.00 | 3228134.32 | 72110.45 | -32356.32 | -389.55 |
| 34 SPORTS | 7316193.00 | 1522970.00 | 7280465.20 | 1438761.47 | 35727.80 | -84208.53 |
| 35 AUTRES LOISIRS | 5931168.00 | 95060.00 | 5753097.80 | 99099.60 | 178070.20 | 4039.60 |
| 54 INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE | 22621108.00 | 7521252.00 | 22840755.03 | 7586652.51 | -219647.03 | 65400.51 |
| 58 AIDE SOCIALE | 6933784.00 | 239950.00 | 6996031.41 | 164075.00 | -62247.41 | -75875.00 |
| 62 ROUTES | 9586625.00 | 473746.00 | 9237859.62 | 774959.85 | 348765.38 | 301213.85 |
| 65 TRAFIC REGIONAL | 177175.00 | 0.00 | 168713.36 | 0.00 | 8461.64 | 0.00 |
| 71 PROTECTION DES EAUX | 596626.00 | 0.00 | 480725.15 | 46779.25 | 115900.85 | 46779.25 |
| 72 TRAITEMENT DES DECHETS | 5244332.00 | 250720.00 | 5387003.42 | 224573.40 | -142671.42 | -26146.60 |
| 74 CIMETIERES | 881025.00 | 55670.00 | 901603.10 | 65439.50 | -20578.10 | 9769.50 |
| 78 AUTRES TACHES PROTECTION ENVIRONN. | 1206100.00 | 407240.00 | 1259400.66 | 471017.10 | -53300.66 | 63777.10 |
| 79 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE | 897280.00 | 3830.00 | 888032.74 | 13651.60 | 9247.26 | 9821.60 |
| 90 IMPOTS | 8188000.00 | 90584000.00 | 7189666.11 | 88940454.39 | 998333.89 | -1643545.61 |
| 94 CHARGES ET REVENUS DES CAPITAUX | 2899401.00 | 154280.00 | 2702251.97 | 143093.03 | 197149.03 | -11186.97 |
| 95 IMMEUBLES DU P.F. | 553000.00 | 1757850.00 | 650826.19 | 1742475.05 | -97826.19 | -15374.95 |
| Totaux | 108673738.00 | 108682339.00 | 106342465.58 | 107873186.13 | | |
| Excédent de revenus | 8601.00 | | 1530720.55 | | | |
| | 108682339.00 | | 107873186.13 | | | |

RÉSUMÉ DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2016

(CLASSIFICATION PAR NATURE)

Ville de Vernier
Finances

Résumé du compte de fonctionnement 2016 (classification par natures)

| 3 | Charges | BUDGET | COMPTES | ECARTS |
|---------------|--|-----------------------|-----------------------|----------------------|
| | | CHF | CHF | CHF |
| 300 | Autorités et commissions | 483'620.00 | 434'958.20 | -48'661.80 |
| 301 | Traitements du personnel | 36'566'656.00 | 36'795'085.26 | 228'429.26 |
| 303 | Assurances sociales | 3'293'940.00 | 3'283'844.79 | -10'095.21 |
| 304 | Caisse de pensions et prévoyance | 4'377'840.00 | 4'067'795.10 | -310'044.90 |
| 305 | Assurances maladie et accidents | 1'809'480.00 | 1'836'701.35 | 27'221.35 |
| 306 | Prestations en nature | 119'350.00 | 112'820.93 | -6'529.07 |
| 307 | Prestations aux pensionnés | 10'000.00 | 4'455.55 | -5'544.45 |
| 308 | Personnel intérimaire | 400'000.00 | 520'060.40 | 120'060.40 |
| 309 | Autres charges du personnel | 411'900.00 | 392'624.32 | -19'275.68 |
| 310 | Fournitures de bureau, imprimés, publicité | 659'040.00 | 609'898.65 | -49'141.35 |
| 311 | Achat mobilier, machines, véhicules, matériel | 834'370.00 | 791'058.21 | -43'311.79 |
| 312 | Eau, énergie, combustibles | 2'592'770.00 | 2'732'605.18 | 139'835.18 |
| 313 | Achats fournitures et marchandises | 1'988'750.00 | 2'036'854.16 | 48'104.16 |
| 314 | Entretien des immeubles et routes communales | 5'139'560.00 | 5'339'502.96 | 199'942.96 |
| 315 | Entretien d'objets mobiliers | 378'200.00 | 345'595.26 | -32'604.74 |
| 316 | Loyers, fermages, redevances d'utilisations | 1'622'963.00 | 1'311'313.25 | -311'649.75 |
| 317 | Dédommagements | 418'680.00 | 418'331.95 | -348.05 |
| 318 | Poste, assurances, honoraires, fermage voirie, soldes impôts, frais généraux, frais organisation, frais emprunts | 12'108'840.00 | 11'740'549.51 | -368'290.49 |
| 319 | Frais divers | 123'510.00 | 117'712.05 | -5'797.95 |
| 322 | Dettes à moyen et long termes | 2'831'102.00 | 2'651'162.60 | -179'939.40 |
| 323 | Dettes envers des entités particulières | 11'499.00 | 11'498.05 | -0.95 |
| 329 | Autres intérêts passifs | 500.00 | 60.00 | -440.00 |
| 330 | Amortissements du patrimoine financier | 2'022'000.00 | 1'196'636.47 | -825'363.53 |
| 331 | Amortissements ordinaires du patrimoine administratif | 10'944'159.00 | 10'470'342.91 | -473'816.09 |
| 346 | Compensation financières communes frontalières | 4'343'000.00 | 4'063'956.28 | -279'043.72 |
| 351 | Dédommagements au canton | 2'017'000.00 | 2'069'939.59 | 52'939.59 |
| 352 | Dédommagements aux communes | 5'058'643.00 | 5'005'235.40 | -53'407.60 |
| 361 | Subventions au canton | 3'195'026.00 | 3'007'452.35 | -187'573.65 |
| 363 | Subventions propres établissements | 865'050.00 | 937'749.15 | 72'699.15 |
| 364 | Subventions stes d'économie mixte | 62'000.00 | 60'010.00 | -1'990.00 |
| 365 | Subventions institutions privées | 1'971'290.00 | 1'912'847.55 | -58'442.45 |
| 366 | Subventions aux personnes physiques | 1'483'000.00 | 1'505'808.15 | 22'808.15 |
| 367 | Subventions à l'étranger | 530'000.00 | 528'000.00 | -2'000.00 |
| 375 | Subventions redistribuées aux institutions privées | 0.00 | 30'000.00 | 30'000.00 |
| Totaux | | 108'673'738.00 | 106'342'465.58 | -2'331'272.42 |

| 4 | Revenus | BUDGET | COMPTES | ECARTS |
|---------------|--|-----------------------|-----------------------|--------------------|
| | | CHF | CHF | CHF |
| 400 | Impôts personnes physiques | 53'100'000.00 | 51'710'616.05 | -1'389'383.95 |
| 401 | Impôts personnes morales | 14'410'000.00 | 12'905'347.37 | -1'504'652.63 |
| 406 | Impôts sur les chiens | 50'000.00 | 46'081.25 | -3'918.75 |
| 408 | Fonds de péréquation | 9'030'000.00 | 9'454'007.00 | 424'007.00 |
| 409 | Taxe professionnelle communale | 9'300'000.00 | 10'057'250.00 | 757'250.00 |
| 420 | Intérêts bancaires | 16'000.00 | 0.00 | -16'000.00 |
| 421 | Intérêts comptes de dépôt | 500.00 | 0.00 | -500.00 |
| 422 | Produits patrimoine financier | 0.00 | 873.03 | 873.03 |
| 423 | Produits immeubles du patrimoine financier | 1'792'490.00 | 1'767'466.00 | -25'024.00 |
| 424 | Gains comptables sur placements patrimoine financier | 4'000.00 | -2'397.40 | -6'397.40 |
| 426 | Participations permanentes du patrimoine administratif | 137'780.00 | 142'220.00 | 4'440.00 |
| 427 | Immeubles du patrimoine administratif | 3'203'266.00 | 3'895'508.65 | 692'242.65 |
| 429 | Autres revenus | 100'000.00 | 181'672.95 | 81'672.95 |
| 431 | Emoluments administratifs | 191'400.00 | 232'305.90 | 40'905.90 |
| 434 | Redevances d'utilisation et prestations de service | 7'341'980.00 | 7'218'176.85 | -123'803.15 |
| 435 | Ventes de marchandises | 1'779'083.00 | 1'730'160.55 | -48'922.45 |
| 436 | Dédommagements de tiers | 1'661'207.00 | 1'833'790.10 | 172'583.10 |
| 437 | Amendes communales | 1'030'000.00 | 1'086'715.18 | 56'715.18 |
| 439 | Autres contributions | 210'000.00 | 196'462.00 | -13'538.00 |
| 440 | Part à des recettes fédérales | 20'000.00 | 23'939.70 | 3'939.70 |
| 441 | Part à des recettes cantonales | 300'000.00 | 321'423.90 | 21'423.90 |
| 444 | Contributions cantonales | 4'573'000.00 | 4'573'002.00 | 2.00 |
| 450 | Dédommagements de la Confédération | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| 452 | Dédommagements des communes | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| 460 | Subventions de la Confédération | 152'000.00 | 29'650.00 | -122'350.00 |
| 461 | Subventions du canton | 4'000.00 | 120'577.00 | 116'577.00 |
| 462 | Subventions des communes | 47'952.00 | 0.00 | -47'952.00 |
| 469 | Autres subventions | 227'681.00 | 318'338.05 | 90'657.05 |
| 472 | Subventions à redistribuer des communes | 0.00 | 30'000.00 | 30'000.00 |
| Totaux | | 108'682'339.00 | 107'873'186.13 | -809'152.87 |

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

| Comptes | Désignation | Soldes au | |
|-----------|---|-----------------------|-----------------------|
| | | 01.01.2016 | 31.12.2016 |
| 1 | ACTIF | 213'848'116.39 | 222'157'058.49 |
| 10 | DISPONIBILITES | 21'279'687.57 | 19'476'315.04 |
| 100 | Caisses | 95'419.75 | 111'051.60 |
| 101 | Chèques postaux | 7'581'760.87 | 10'761'222.36 |
| 102 | Banques | 12'177'982.57 | 8'261'041.86 |
| 103 | Compte de dépôt | 1'848'738.31 | 397'841.02 |
| 109 | Compte de virement | -424'213.93 | -54'841.80 |
| 11 | AVOIRS | 33'331'133.40 | 29'318'373.53 |
| 111 | Comptes courants | 3'872'474.51 | 745'727.54 |
| 112 | Impôts à encaisser | 21'969'624.14 | 20'836'534.61 |
| 115 | Autres débiteurs | 7'237'824.60 | 7'448'455.36 |
| 118 | Compte de liaison entre exercices | 239'236.15 | 276'249.07 |
| 119 | Autres créances | 11'974.00 | 11'406.95 |
| 12 | PLACEMENTS | 44'507'723.48 | 44'602'230.31 |
| 122 | Prêts | 273'424.58 | 279'932.66 |
| 123 | Immeubles | 44'191'598.10 | 44'278'413.15 |
| 125 | Marchandises et approvisionnement | 42'700.80 | 43'884.50 |
| 13 | ACTIFS TRANSITOIRES | 293'963.64 | 225'042.23 |
| 130 | Intérêts | 0.00 | 500.00 |
| 139 | Autres comptes transitoires | 293'963.64 | 224'542.23 |
| 14 | INVESTISSEMENTS | 108'574'253.30 | 121'900'409.38 |
| 140 | Terrains non bâtis | 8'911'479.88 | 8'878'767.78 |
| 141 | Ouvrages de génie civil | 17'280'524.73 | 21'033'356.58 |
| 143 | Terrains bâtis | 76'622'495.12 | 85'977'454.33 |
| 146 | Mobilier, machines, véhicules | 5'245'780.62 | 5'586'382.29 |
| 149 | Autres biens | 513'972.95 | 424'448.40 |
| 15 | PRETS - PARTICIPATIONS PERMANENTES | 5'861'355.00 | 6'634'688.00 |
| 152 | Communes | 10'000.00 | 10'000.00 |
| 153 | Propres établissements | 2'110'925.00 | 2'884'258.00 |
| 154 | Sociétés d'économie mixte | 3'740'430.00 | 3'740'430.00 |

| Comptes | Désignation | Soldes au | |
|-----------|-------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| | | 01.01.2016 | 31.12.2016 |
| 2 | PASSIF | 213'848'116.39 | 222'157'058.49 |
| 20 | ENGAGEMENTS COURANTS | 5'858'059.37 | 9'932'465.58 |
| 200 | Créanciers | 5'415'250.73 | 8'882'243.37 |
| 201 | Dépôts | 23'943.00 | 24'128.00 |
| 208 | Compte de liaison entre exercices | 262'012.09 | 304'990.98 |
| 209 | Autres engagements | 156'853.55 | 721'103.23 |
| 22 | DETTES A MOYEN ET LONG TERME | 107'881'188.90 | 110'626'707.90 |
| 221 | Reconnaisances de dettes | 107'881'188.90 | 110'626'707.90 |
| 23 | ENGAG. ENVERS ENTITES PART. | 1'446'564.39 | 1'385'116.05 |
| 230 | Propres établissement | 487'128.99 | 414'195.04 |
| 233 | Fonds et fondations | 959'435.40 | 970'921.01 |
| 24 | PROVISIONS | 3'748'047.80 | 3'824'237.30 |
| 240 | Compte de fonctionnement | 3'748'047.80 | 3'824'237.30 |
| 25 | PASSIFS TRANSITOIRES | 1'251'002.85 | 859'145.70 |
| 250 | Intérêts | 967'539.15 | 733'449.70 |
| 259 | Autres comptes transitoires | 283'463.70 | 125'696.00 |
| 28 | FINANCEMENTS SPECIAUX | 1'500'703.67 | 1'836'116.00 |
| 280 | Taxes d'équipement | 775'503.12 | 1'225'229.05 |
| 282 | Taxes d'écoulement | 205'559.45 | 172'919.05 |
| 283 | Contributions de remplacement | 519'641.10 | 437'967.90 |
| 29 | FORTUNE NETTE | 92'162'549.41 | 93'693'269.96 |
| 290 | FORTUNE NETTE | 92'162'549.41 | 93'693'269.96 |

CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

(TRAVAUX EN COURS)

| Comptes | Désignation | Délibération CM | Montant du crédit | Montants payés Jusqu'au 31.12.2015 | Disponible au 01.01.2016 | Montants payés du 01.01.31.12.2016 | Disponible | Dépeçement |
|---|---|--------------------|----------------------|---------------------------------------|-----------------------------|---------------------------------------|---------------|------------|
| 05 - ADMINISTRATION GENERALE | | | | | | | | |
| 050.000.503000 | Etude prospective de l'organisation de l'administration municipale | 13.05.2014 | 150'000.00 | 65'880.00 | 84'120.00 | 20'217.60 | 63'902.40 | 0.00 |
| 051.000.506100 | Réseau intra-communal à haut débit - 3e étape - et WIFI | 28.06.2016 | 142'000.00 | 0.00 | 142'000.00 | 37'403.75 | 104'596.25 | 0.00 |
| 08 - IMMEUBLES DU P.A. NON-VENTILABLES | | | | | | | | |
| 081.003.503100 | Ancienne Mairie - Remplacement vitrages | 06.10.2015 | 146'000.00 | 0.00 | 146'000.00 | 139'674.55 | 6'325.45 | 0.00 |
| 081.011.503100 | CEV-CAS Lignon-Villa Boccari-Café Nénuphar - Remplacement vitrages | 17.05.2016 | 195'000.00 | 0.00 | 195'000.00 | 151'486.80 | 43'513.20 | 0.00 |
| 081.000.503101 | EPIQR - 2e étape | 01.02.2011 | 312'000.00 | 300'048.60 | 11'951.40 | 1'691.30 | 10'260.10 | 0.00 |
| 081.010.503000 | Ferme Bourquin-Golay - Création d'un RS+CCQ - Etude | 13.12.2011 | 380'000.00 | 340'730.75 | 39'269.25 | 0.00 | 39'269.25 | 0.00 |
| 081.010.503100 | Ferme Bourquin-Golay - Création d'un RS+CCQ - Réalisation | 16.04.2013 | 6'174'000.00 | 5'990'914.47 | 183'085.53 | 93'405.95 | 89'679.58 | 0.00 |
| 081.000.502000 | Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) | 15.11.2016 | 1'195'600.00 | 0.00 | 1'195'600.00 | 0.00 | 1'195'600.00 | 0.00 |
| 081.992.503000 | Installations chauffage - Assainissement | 05.11.2016 | 64'610.00 | 0.00 | 64'610.00 | 19'639.60 | 62'970.40 | 0.00 |
| 081.993.503000 | Sécurité incendie - Amélioration - Etude | 07.10.2014 | 104'000.00 | 103'594.45 | 405.55 | 0.00 | 405.55 | 0.00 |
| 081.993.503100 | Sécurité incendie - Amélioration - Réalisation | 15.12.2015 | 4'000'000.00 | 3'888.00 | 3'996'112.00 | 809'070.31 | 3'187'041.69 | 0.00 |
| 21 - ECOLES PUBLIQUES | | | | | | | | |
| 210.999.503102 | Eclairage dans les écoles - Remplacement et amélioration | 29.01.2012 | 686'000.00 | 595'961.05 | 90'038.95 | 88'195.35 | 1'843.60 | 0.00 |
| 210.999.503103 | Ecole Avanchet Jura - Acquisition d'un pavillon modulaire pour l'IMAD, le GIAP et la MCAV | 07.10.2014 | 537'000.00 | 0.00 | 537'000.00 | 310'267.45 | 226'732.55 | 0.00 |
| 210.999.503101 | Ecole Avanchets et Libellules - rénovation éclairage salles de gym | 20.12.2016 | 136'000.00 | 0.00 | 136'000.00 | 0.00 | 136'000.00 | 0.00 |
| 210.410.503101 | Ecole Avanchet Salève - Agrandissement de la cuisine | 15.04.2014 | 3'690'000.00 | 2'465'646.70 | 1'224'353.30 | 806'674.60 | 417'678.70 | 0.00 |
| 210.410.503000 | Ecole Avanchet Salève - Agrandissement de la cuisine - Etude | 01.10.2013 | 195'000.00 | 194'994.99 | 5.01 | 0.00 | 5.01 | 0.00 |
| 210.410.503102 | Ecole Avanchet Salève - Rénovation tableaux électriques | 21.04.2015 | 520'000.00 | 66'201.35 | 451'798.65 | 140'924.02 | 310'874.63 | 0.00 |
| 210.200.503101 | Ecole Châtelaine - Pose vitrage isolant | 06.10.2015 | 210'000.00 | 0.00 | 210'000.00 | 130'941.30 | 79'658.70 | 0.00 |
| 210.110.503000 | Ecole des Ranches 1 - Rénovation - Etude | 01.10.2013 | 1'030'000.00 | 96'350.05 | 933'649.95 | 101'942.45 | 831'807.50 | 0.00 |
| 210.500.503000 | Etiang - Groupe scolaire - Concours - Etude | 28.01.2014 | 1'590'000.00 | 5'000.00 | 1'575'000.00 | 495'760.20 | 1'079'239.80 | 0.00 |
| 210.200.503000 | Groupe scolaire Concorde - Etude | 16.04.2013 | 1'500'000.00 | 1'429'552.90 | 76'447.10 | 75'123.90 | 1'328.20 | 0.00 |
| 210.200.503102 | Groupe scolaire Concorde - Réalisation | 06.10.2015 | 29'000'000.00 | 0.00 | 29'000'000.00 | 7'255'515.45 | 21'744'484.55 | 0.00 |
| 210.310.503101 | Salle des fêtes du Lignon - Sécurisation des ouvrants | 24.06.2014 | 190'000.00 | 152'821.10 | 37'178.90 | 25'000.00 | 121'78.90 | 0.00 |
| 210.312.503100 | Salle des fêtes du Lignon - Réaménagement | 11.12.2012 | 175'000.00 | 152'725.85 | 22'274.15 | 13'425.25 | 8'848.90 | 0.00 |
| 210.310.503000 | Salle du Lignon et salles sportives - Assainissement des façades - Etude | 04.10.2016 | 100'000.00 | 0.00 | 100'000.00 | 27'000.00 | 73'000.00 | 0.00 |
| 30 - ENCOURAGEMENT A LA CULTURE | | | | | | | | |
| 304.101.506100 | Acquisition de tables et de bancs de manifestations | 18.11.2014 | 98'792.00 | 37'130.45 | 62'661.55 | 54'237.65 | 8'423.90 | 0.00 |
| 304.102.506100 | Acquisition d'une nouvelle tente communale | 28.06.2016 | 61'000.00 | 0.00 | 61'000.00 | 60'601.50 | 398.50 | 0.00 |
| 301.400.503000 | Centre culturel de Châtelaine (CCC) 1 - Etudes préliminaires | 26.06.2012 | 85'000.00 | 84'458.00 | 542.00 | 0.00 | 542.00 | 0.00 |
| 301.500.503000 | Centre culturel de Châtelaine (CCC) 2 - Etude concours | 12.11.2013 | 690'000.00 | 587'986.15 | 102'013.85 | 64'043.75 | 37'970.10 | 0.00 |
| 300.000.523000 | Fondation FODAC - Création | 24.06.2014 | 800'000.00 | 0.00 | 800'000.00 | 800'000.00 | 0.00 | 0.00 |
| 301.150.506100 | Libellules - Edicule 10 - Centre musical | 04.10.2016 | 84'000.00 | 0.00 | 84'000.00 | 55'505.40 | 28'494.60 | 0.00 |
| 301.300.503100 | Maison d'Ivernois - Rénovation de la charpente | 28.06.2016 | 1'522'000.00 | 0.00 | 1'522'000.00 | 36'505.10 | 1'485'494.90 | 0.00 |
| 33 - PARCS ET PROMENADES | | | | | | | | |

CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

(TRAVAUX TERMINÉS)

| Comptes | Désignation | Délibération CM | Montant du crédit | Montants payés jusqu'au 31.12.2015 | Disponibilité au 01.01.2016 | Montants payés du 01.01.31.12.2016 | Disponibilité | Dépassement |
|----------------|---|--------------------|----------------------|---------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------|---------------|-------------|
| | 05 - ADMINISTRATION GENERALE | | | | | | | |
| 050.001.509000 | Signalétique piétonne de Vernier - Etude | 04.10.2011 | 103'000.00 | 103'000.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| 050.001.509100 | Signalétique piétonne de Vernier - Réalisation | 16.04.2013 | 245'000.00 | 242'824.25 | 2'175.75 | 0.00 | 2'175.75 | 0.00 |
| | 08 - IMMEUBLES DU P.A. NON-VENTILABLES | | | | | | | |
| 081.095.503100 | Réfection et amélioration de l'éclairage | 17.11.2009 | 65'000.00 | 64'460.30 | 539.70 | 0.00 | 539.70 | 0.00 |
| 081.000.503100 | EPIQR | 02.02.2010 | 150'000.00 | 149'999.95 | 0.05 | 0.00 | 0.05 | 0.00 |
| | 16 - PROTECTION CIVILE | | | | | | | |
| 161.120.503100 | Gordon-Bennet - Abri public | 29.06.2010 | 199'424.00 | 199'424.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| | 21 - ECOLES PUBLIQUES | | | | | | | |
| 210.200.500100 | Groupe scolaire Concorde - Parcelle 5581 | 03.02.2015 | 1.00 | 1.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| 210.313.503100 | Salle des fêtes du Lignon - Acquisition de gradins | 29.01.2013 | 151'000.00 | 148'819.36 | 2'180.64 | 0.00 | 2'180.64 | 0.00 |
| 210.130.503100 | Ecole Vernier-Village - Rénovation de la toiture | 13.05.2014 | 495'000.00 | 471'636.35 | 23'363.65 | 0.00 | 23'363.65 | 0.00 |
| | 30 - ENCOURAGEMENT A LA CULTURE | | | | | | | |
| 304.100.506100 | Salle des fêtes du Lignon - Acquisition d'une sono | 07.10.2014 | 120'000.00 | 111'240.00 | 8'760.00 | 8'760.00 | 0.00 | 0.00 |
| | 34 - SPORTS | | | | | | | |
| 340.001.503000 | Piscine du Lignon - Rénovation et aménagement des installations extérieures - Etude | 07.10.2014 | 50'000.00 | 47'282.40 | 2'717.60 | 0.00 | 2'717.60 | 0.00 |
| 340.003.503100 | CTV - Remplacement du revêtement des courts 4-8-9 | 15.04.2014 | 150'000.00 | 148'571.55 | 1'428.45 | 0.00 | 1'428.45 | 0.00 |
| 341.300.503100 | Piscine du Lignon - Travaux d'amélioration technique | 18.11.2008 | 450'000.00 | 145'553.25 | 304'446.75 | 0.00 | 304'446.75 | 0.00 |
| 344.300.503101 | Boudoirisme du Lignon - Assainissement | 26.06.2012 | 255'000.00 | 244'756.75 | 10'243.25 | 0.00 | 10'243.25 | 0.00 |
| 340.001.503100 | Piscine du Lignon - Réfection de l'appartement de fonction | 18.11.2014 | 214'000.00 | 213'757.05 | 242.95 | 0.00 | 242.95 | 0.00 |
| | 35 - AUTRES LOISIRS | | | | | | | |
| 354.317.503100 | Maison d'Ivernois - Rénovation des vitrages | 15.04.2014 | 222'000.00 | 217'022.70 | 4'977.30 | 0.00 | 4'977.30 | 0.00 |
| | 54 - INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE | | | | | | | |
| 540.100.503101 | EVE Vernier-Village - Groupe harnos | 15.04.2014 | 229'000.00 | 229'264.65 | -264.65 | -296.20 | 31.55 | 0.00 |
| 540.330.503101 | EVE Lignon- Extension et transformation | 17.11.2009 | 1060'000.00 | 1043'220.80 | 16'779.20 | 0.00 | 16'779.20 | 0.00 |
| | 62 - ROUTES | | | | | | | |
| 623.050.506100 | Chariot élévateur au service des équipements - Renouvellement | 18.11.2014 | 111'000.00 | 109'927.00 | 1'073.00 | 0.00 | 1'073.00 | 0.00 |
| 623.051.506100 | Pony 171 - Renouvellement | 06.10.2015 | 245'000.00 | 0.00 | 245'000.00 | 243'529.20 | 1'470.80 | 0.00 |

| Comptes | Désignation | Délibération CM | Montant du crédit | Montants payés jusqu'au 31.12.2015 | Disponibilité au 01.01.2016 | Montants payés du 01.01.15:31.12.2016 | Disponibilité | Dépassement |
|----------------|---|--------------------|----------------------|---------------------------------------|--------------------------------|--|---------------------|-------------|
| 620.004.506100 | Stations de vélo en libre service | 02.10.2012 | 1'000'000.00 | 0.00 | 1'000'000.00 | 0.00 | 1'000'000.00 | 0.00 |
| 622.900.501100 | Chemin Mouille-Galand - Réalisation d'un trottoir et mise en impasse | 29.01.2013 | 300'000.00 | 271'771.15 | 28'228.85 | 0.00 | 28'228.85 | 0.00 |
| 622.006.501100 | Secteurs Ecu/ZLI - Mise en place d'un nouveau régime de stationnement | 03.02.2015 | 65'000.00 | 11'469.60 | 53'530.40 | 25'248.95 | 28'281.45 | 0.00 |
| | 71 - PROTECTION DES EAUX | | | | | | | |
| 710.038.501100 | Nant des Grebattes - Mesures d'urgences | 16.12.2014 | 269'000.00 | 242'155.10 | 26'844.90 | 0.00 | 26'844.90 | 0.00 |
| 712.038.501100 | Nant des Grebattes - Mesures d'urgences | 16.12.2014 | 41'000.00 | 36'654.75 | 4'345.25 | 3'456.00 | 889.25 | 0.00 |
| | 79 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE | | | | | | | |
| 790.003.509000 | Plan directeur communal de l'énergie | 15.11.2011 | 95'000.00 | 94'190.30 | 809.70 | 0.00 | 809.70 | 0.00 |
| | TOTAUX | | 6'284'425.00 | 4'547'002.26 | 1'737'422.74 | 280'697.95 | 1'456'724.79 | 0.00 |

SITUATION DES EMPRUNTS

| INSTITUT | ECHÉANCES | MONTANT INITIAL | SOLDE AU 31.12.2015 | AMORTISSEMENTS 2016 | REMBOURSEMENT 2016 | SOLDE AU 31.12.2016 | TAUX 2016 | INTERETS Payés 2016 |
|---|-----------|-----------------------|-----------------------|---------------------|----------------------|-----------------------|-----------|---------------------|
| BCG | 2018 | 1'000'000.00 | 76495.15 | 24618.15 | 0.00 | 51877.00 | 3.5360 | 2'704.85 |
| BCG | 2017 | 5'000'000.00 | 579'198.25 | 287867.10 | 0.00 | 291'331.15 | 1.2000 | 6'950.40 |
| BCG | 2018 | 4'000'000.00 | 604'238.00 | 198'351.95 | 0.00 | 405'886.05 | 1.5350 | 9'275.05 |
| BCG | 2019 | 5'000'000.00 | 1'096'252.50 | 269'409.85 | 0.00 | 826'842.65 | 1.1430 | 12'530.15 |
| BCG | 2020 | 1'500'000.00 | 374'938.65 | 69'808.85 | 0.00 | 305'129.80 | 3.5798 | 13'422.15 |
| BCG | 2020 | 2'500'000.00 | 624'518.20 | 121'247.90 | 0.00 | 503'270.30 | 1.4850 | 9'274.10 |
| BCG | 2022 | 3'000'000.00 | 97'548.15 | 133'177.20 | 0.00 | 842'370.95 | 1.5100 | 14'730.80 |
| BCG | 2018 | 6'000'000.00 | 6'000'000.00 | 0.00 | 0.00 | 6'000'000.00 | 3.2650 | 195'900.00 |
| BCG | 2016 | 10'000'000.00 | 10'000'000.00 | 0.00 | 10'000'000.00 | 0.00 | 2.5620 | 224'886.65 |
| BCG | 2022 | 6'000'000.00 | 5'550'000.00 | 150'000.00 | 0.00 | 5'400'000.00 | 1.3190 | 72'050.40 |
| SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT LOCAL (ex. DEXIA CREDIT LOCAL DUBLIN) | 2016 | 6'000'000.00 | 6'000'000.00 | 0.00 | 6'000'000.00 | 0.00 | 3.0000 | 180'000.00 |
| SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT LOCAL (ex. DEXIA CREDIT LOCAL DUBLIN) | 2019 | 5'000'000.00 | 5'000'000.00 | 0.00 | 0.00 | 5'000'000.00 | 3.1300 | 156'500.00 |
| SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT LOCAL (ex. DEXIA FINANCE) | 2020 | 10'500'000.00 | 10'500'000.00 | 0.00 | 0.00 | 10'500'000.00 | 3.6700 | 385'350.00 |
| AXA WINTERTHUR | 2017 | 5'000'000.00 | 5'000'000.00 | 0.00 | 5'000'000.00 | 0.00 | 2.2500 | 112'500.00 |
| AXA WINTERTHUR | 2022 | 5'000'000.00 | 5'000'000.00 | 0.00 | 0.00 | 5'000'000.00 | 2.1100 | 105'500.00 |
| AXA WINTERTHUR | 2026 | 3'000'000.00 | 3'000'000.00 | 0.00 | 0.00 | 3'000'000.00 | 1.8000 | 54'000.00 |
| AXA WINTERTHUR | 2026 | 2'000'000.00 | 2'000'000.00 | 0.00 | 0.00 | 2'000'000.00 | 1.6700 | 33'400.00 |
| AXA WINTERTHUR | 2032 | 4'000'000.00 | 4'000'000.00 | 0.00 | 0.00 | 4'000'000.00 | 1.0500 | 42'000.00 |
| POSTFINANCE | 2018 | 5'000'000.00 | 5'000'000.00 | 0.00 | 0.00 | 5'000'000.00 | 2.1900 | 109'500.00 |
| POSTFINANCE (ex. KOMMUNALKREDIT AUSTRIA AG) | 2021 | 8'000'000.00 | 8'000'000.00 | 0.00 | 0.00 | 8'000'000.00 | 2.7400 | 219'200.00 |
| POSTFINANCE | 2023 | 7'000'000.00 | 7'000'000.00 | 0.00 | 0.00 | 7'000'000.00 | 1.4300 | 100'100.00 |
| COLLECTIVITÉ PUBLIQUE SUISSE | 2017 | 5'000'000.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 5'000'000.00 | -0.1200 | 0.00 |
| UBS AG | 2017 | 8'000'000.00 | 8'000'000.00 | 0.00 | 0.00 | 8'000'000.00 | 3.4800 | 283'040.00 |
| FONDS INTERCOMMUNAL (FI) | 2017 | 5'000'000.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 5'000'000.00 | 0.0000 | 0.00 |
| FONDS INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT (FIA) | 2017 | 5'000'000.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 5'000'000.00 | 0.0000 | 0.00 |
| CAISSE DE PENSIONS MIGROS | 2019 | 7'000'000.00 | 7'000'000.00 | 0.00 | 0.00 | 7'000'000.00 | 3.5000 | 245'000.00 |
| CAISSE DE PENSIONS MIGROS | 2031 | 10'000'000.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 10'000'000.00 | 0.6250 | 0.00 |
| RENTES GENEVOISES | 2025 | 5'000'000.00 | 5'000'000.00 | 0.00 | 0.00 | 5'000'000.00 | 2.9800 | 149'000.00 |
| ECOLE ALLEMANDE DE GENEVE | 2042 | 1'500'000.00 | 1'500'000.00 | 0.00 | 0.00 | 1'500'000.00 | 2.5000 | 37'500.00 |
| Totaux | | 151'000'000.00 | 107'881'188.90 | 1'254'481.00 | 21'000'000.00 | 110'626'707.90 | | 2'774'314.55 |

TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE

Situation au 31 décembre 2016 :

| | Production | Recouvrement | Résultats |
|---|---------------|---------------|---------------|
| Reliquat (créances) au 01.01.2016 | | | 3'569'688.00 |
| Taxations de l'exercice courant | 10'057'250.00 | | |
| Suppléments (surtaxe et frais) | 0.00 | | |
| Dégrèvements | 0.00 | | |
| Total production nette de l'exercice (90.409) | | | 10'057'250.00 |
| Irrécouvrables | | 33'881.16 | |
| Versements nets des contribuables | | 9'302'129.14 | |
| Perception nette | | | -9'336'010.30 |
| Nouvelles créances | | 721'239.70 | |
| TOTAUX | 10'057'250.00 | 10'057'250.00 | |
| TOTAL DES CREANCES AU 31.12.2016 | | | 4'290'927.70 |

Montant minimum de la taxe professionnelle 2016 : CHF 30.--

Taux de dégrèvement pour 2016 : 0%

ÉTAT DES FONDS SPÉCIAUX

| Désignation | Solde au 31.12.2015 | Solde au 31.12.2016 | Nature du Placement |
|--|------------------------|------------------------|------------------------------------|
| | CHF | CHF | |
| Fonds pour la Mobilité | | 1'523'300.00 | Capital de dotation cumulé |
| | | 1'453'121.50 | Dépenses cumulées |
| | <u>53'778.50</u> | <u>70'178.50</u> | |
| Fonds de bienfaisance | | 400'000.00 | Prêt à la Ville de Vernier |
| | | 101.70 | Compte courant Ville de Vernier |
| | <u>400'461.29</u> | <u>400'101.70</u> | |
| Fonds de prévoyance des employés | | 200'000.00 | Prêt à la Ville de Vernier |
| | | 124'669.61 | Compte courant Ville de Vernier |
| | | 144'265.45 | Débiteurs |
| | <u>477'679.86</u> | <u>468'935.06</u> | |
| Fonds de décoration | | 5'000.00 | Attribution au fonds |
| | | 810.00 | Compte courant Ville de Vernier |
| | <u>27'515.75</u> | <u>31'705.75</u> | |
| Fonds Jules Naville pour colonies de vacances | | 35'129.30 | Actions UBS SA |
| | | 72'921.42 | Compte d'épargne UBS SA |
| | <u>118'423.45</u> | <u>108'050.72</u> | |
| Fonds Réunis des prix et courses scolaires | | 83'462.77 | Compte d'épargne Banque Raiffeisen |
| | <u>83'379.37</u> | <u>83'462.77</u> | |

COMPTE D'EXPLOITATION DE LA PISCINE DU LIGNON

| REVENUS | CHF | CHARGES | CHF |
|------------------------|----------------------------|--|----------------------------|
| Entrées directs | 421'180.00 | Eau, électricité | 234'398.50 |
| Cours de plongée | 33'425.00 | Chauffage | 175'536.15 |
| Cours de natation | 189'372.00 | Loyers | 2'970.00 |
| Aquagym | 86'752.00 | Produits chimiques | 29'392.65 |
| Minigolf | 10'820.00 | Entretien et aménagements | 162'721.35 |
| Locations diverses | 16'305.00 | Fournitures et marchandises | 21'049.57 |
| Ventes diverses | 3'416.00 | Administration | 200'775.95 |
| Redevance buvette | 69'209.50 | Assurances | 28'126.35 |
| TVA (taux forfaitaire) | -21'351.45 | | |
| Sous-total | <u>809'128.05</u> | Sous-total | <u>854'970.52</u> |
| | | Traitements | 270'782.80 |
| | | Charges sociales | 52'219.20 |
| | | Formation | 850.00 |
| | | Sous-total | <u>1'178'822.52</u> |
| Perte d'exploitation | <u>776'825.45</u> | Intérêts (2.1% sur la valeur au bilan) | 66'762.84 |
| | | Amortissements | <u>340'368.15</u> |
| TOTAL | <u>1'585'953.51</u> | TOTAL | <u>1'585'953.51</u> |

COMPTE D'EXPLOITATION DU TENNIS D'AÏRE

| REVENUS | CHF | CHARGES | CHF |
|------------------------------------|--------------------------|--|--------------------------|
| Buvette | 48 509.80 | Boissons et aliments | 21'840.65 |
| Location courts tennis | 54'280.50 | Balles de tennis, volants | 3'956.85 |
| Location courts badminton | 62'810.90 | Eau, électricité, bois | 31'409.60 |
| Vente de balles de tennis, volants | 2 249.00 | Administration | 3'104.75 |
| TVA (taux forfaitaire) | 2'569.75 | Fournitures et marchandises | 2'476.20 |
| Sous-total | <u>170'419.95</u> | Entretien et aménagements | 47'884.80 |
| | | Sous-total | <u>110'672.85</u> |
| | | Traitements | 186'888.60 |
| | | Charges sociales | 46'908.40 |
| | | Sous-total | <u>344'469.85</u> |
| Perte d'exploitation | <u>224'914.67</u> | Intérêts (2.1% sur la valeur au bilan) | 4'662.77 |
| | | Amortissements | <u>46'202.00</u> |
| TOTAL | <u>395'334.62</u> | TOTAL | <u>395'334.62</u> |

COMPTE D'EXPLOITATION DU TENNIS DE VERNIER

| REVENUS | CHF | CHARGES | CHF |
|------------------------------------|--------------------------|--|--------------------------|
| Redevances buvette | 45'505.75 | Balles de tennis, volants | 3'495.30 |
| Location courts tennis | 144'595.92 | Eau, électricité, gaz | 80'817.70 |
| Location courts badminton | 110'487.61 | Administration | 18'603.11 |
| Location courts padel | 14 292.50 | Fournitures et marchandises | 2'883.85 |
| Vente de balles de tennis, volants | 4'695.00 | Entretien et aménagements | 53'788.15 |
| TVA (taux forfaitaire) | -99.35 | | |
| Sous-total | <u>319'477.42</u> | Sous-total | <u>159'588.11</u> |
| | | Honoraires et indemnités diverses | 153'030.00 |
| | | Sous-total | <u>312'618.11</u> |
| | | Intérêts (2.1% sur la valeur au bilan) | 31'537.08 |
| Perte d'exploitation | <u>312'635.77</u> | Amortissements | <u>287'958.00</u> |
| TOTAL | <u>632'113.19</u> | TOTAL | <u>632'113.19</u> |

FONDATION DES MAISONS COMMUNALES DE VERNIER

BILAN AU 31.12.2016

| Actif | CHF | Passif | CHF |
|-----------------------------------|-----------------------------|--------------------------------------|-----------------------------|
| Disponibles | 1'938'284.92 | Emprunts | 67'034'750.00 |
| Débiteurs | 711'761.20 | Dette Ville de Vernier | 0.00 |
| Compte de régularisation d'actifs | 0.00 | Compte de régularisation des passifs | 175'411.45 |
| Titres | 200.00 | Réserves | 380'394.18 |
| Immeubles | 70'066'649.95 | Capital de dotation | 6'878'920.00 |
| Etudes et constructions | 3'056'447.30 | | |
| | | Résultat de l'exercice | 712'918.88 |
| | | Pertes et profits reportés | 590'948.86 |
| TOTAUX | <u>75'773'343.37</u> | TOTAUX | <u>75'773'343.37</u> |

FONDATION DES MAISONS COMMUNALES DE VERNIER

COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2016

Rue du Village 28

| | | | |
|---|------------|--------------------------------------|------------|
| Total des charges rue du Village 28 | 431'687.60 | Total des produits rue du Village 28 | 714'239.00 |
| Résultat d'exploitation rue du Village 28 | 282'551.40 | | |
| Sous-total | 714'239.00 | Sous-total | 714'239.00 |

Poussy

| | | | |
|--------------------------------|--------------|---------------------------|--------------|
| Total des charges Poussy | 1'818'080.77 | Total des produits Poussy | 1'619'023.70 |
| Résultat d'exploitation Poussy | -199'057.07 | | |
| Sous-total | 1'619'023.70 | Sous-total | 1'619'023.70 |

Rue du Village 3

| | | | |
|--|------------|-------------------------------------|------------|
| Total des charges rue du Village 3 | 349'106.70 | Total des produits rue du Village 3 | 444'518.85 |
| Résultat d'exploitation rue du Village 3 | 95'412.15 | | |
| Sous-total | 444'518.85 | Sous-total | 444'518.85 |

Avenue Henri-Golay

| | | | |
|--|--------------|---------------------------------------|--------------|
| Total des charges avenue Henri-Golay | 1'445'460.40 | Total des produits avenue Henri-Golay | 1'501'911.85 |
| Résultat d'exploitation avenue Henri-Golay | 56'451.45 | | |
| Sous-total | 1'501'911.85 | Sous-total | 1'501'911.85 |

Copropriété Lignon 26

| | | | |
|-----------------------------------|------------|------------------------------|------------|
| Total des charges Lignon 26 | 171'358.30 | Total des produits Lignon 26 | 192'384.00 |
| Résultat d'exploitation Lignon 26 | 21'025.70 | | |
| Sous-total | 192'384.00 | Sous-total | 192'384.00 |

Chemin de l'Ecu 11 A à C

| | | | |
|--|------------|---|------------|
| Total des charges chemin de l'Ecu 11 A à C | 571'045.00 | Total des produits chemin de l'Ecu 11 A à C | 641'439.45 |
| Résultat d'exploitation chemin de l'Ecu 11 A à C | 70'394.45 | | |
| Sous-total | 641'439.45 | Sous-total | 641'439.45 |

| | | | |
|---------------|---------------------|---------------|---------------------|
| Totaux | 5'113'516.85 | Totaux | 5'113'516.85 |
|---------------|---------------------|---------------|---------------------|

FONDATION VERNIER-SIGNAL

BILAN AU 31.12.2016

| | <u>31.12.2016</u> |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| | Fr. |
| <u>ACTIF</u> | |
| <u>Actif circulant</u> | |
| Banque : B.C.G. | 342'217.95 |
| Loyers à recevoir | 14'520.00 |
| Actifs transitoires | 86.65 |
| | <hr/> |
| | 356'824.60 |
| | |
| <u>Actif immobilisé</u> | |
| Immeubles | 895'055.30 |
| | <hr/> |
| | 895'055.30 |
| | <hr/> |
| TOTAL DE L'ACTIF | <u><u>1'251'879.90</u></u> |
| | |
| <u>PASSIF</u> | |
| <u>Fonds étrangers</u> | |
| Créanciers : Régie | 5'137.86 |
| Loyers reçus d'avance | 1'325.00 |
| Autres dettes à court terme | 2'700.00 |
| Emprunt hypothécaire : B.C.G. | 127'890.00 |
| Subventions | 287'055.00 |
| | <hr/> |
| | 424'107.86 |
| | |
| <u>Fonds propres</u> | |
| Report de l'exercice précédent | 889'216.67 |
| Perte de l'exercice | (61'444.63) |
| | <hr/> |
| Total fortune | 827'772.04 |
| | <hr/> |
| TOTAL DU PASSIF | <u><u>1'251'879.90</u></u> |

FONDATION VERNIER-SIGNAL

COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2016

| | <u>2016</u> |
|--|---------------------------------|
| | Fr. |
| <u>PRODUITS</u> | |
| Loyers appartements | 151'340.00 |
| Loyers parkings | 10'062.50 |
| Intérêts bancaires | 78.60 |
| Produits extraordinaires | - . - - |
| TOTAL DES PRODUITS | <u><u>161'481.10</u></u> |
| <u>CHARGES</u> | |
| Frais de conciergerie | 6'182.23 |
| Frais d'entretien et de réparations | 90'582.05 |
| Travaux exceptionnels | 57'437.00 |
| Assurances | 7'930.80 |
| Eau et électricité | 13'990.10 |
| Contrats d'entretien | 27'492.25 |
| Débours divers | 600.00 |
| Honoraires fiduciaire, avocat et contentieux | 3'240.00 |
| Frais de régie | 8'122.50 |
| Frais financiers | 49.20 |
| Total frais d'exploitation | <u>215'626.13</u> |
| Intérêts hypothécaires | 2'629.60 |
| Impôts | 4'670.00 |
| TOTAL DES CHARGES | <u><u>222'925.73</u></u> |
| Perte de l'exercice | (61'444.63) |
| | <u><u>161'481.10</u></u> |

IMPRESSUM

Mairie de Vernier
Rue du Village 9
Case postale 520
1214 Vernier
Tél. 022 306 06 06
mairie@vernier.ch
www.vernier.ch

Service communication, Ville de Vernier



